



Aujourd'hui: le temps restera en partie ensoleillé par nébulosité changeante. Des cumulus se développeront l'après-midi.

Demain: temps généralement ensoleillé et chaud, particulièrement en montagne. Brouillard ou stratus matinaux en plaine.

Lac des Brenets 745,67 m					Lever 6 h 24	Coucher 18 h 24
Lac de Neuchâtel 429,21 m	19°	9°	3100 m		1 h 28	16 h 43

Fête à souhaiter lundi 25 septembre: Hermann

Une réaction de champion

NE Xamax a une nouvelle fois su réagir face à l'adversité (lire en page 16). La victoire (0-2) des «rouge et noir» au Wankdorf a remis du baume au cœur des Neuchâtelois. Roland Widmer (en photo) a fait une rentrée remarquable en réduisant à néant les efforts des attaquants bernois. (Photo ASL-a)

SPORTS 6 - 8 - 9 - 11 - 13 - 15 - 16



L'Impartial

OPINION

Salubrité publique

Un avion sur l'aéroport de Beyrouth. Depuis six mois, on n'avait pas vu cela!

Est-ce un signe de paix? Comme l'accord donné par le général chrétien Michel Aoun à une trêve?

Cessons de nous jeter de la poudre aux yeux! Arrêtons de nous assourdir les oreilles aux flonflons et aux ronrons des médias!

Si le général Aoun se résigne à accepter le plan de la Ligue arabe, c'est qu'il s'est rendu compte qu'il avait définitivement perdu la partie.

Malgré ses déclarations trompettantes, en dépit de ses majestueux mouvements de bateaux, l'Occident n'est pas prêt du tout à mourir pour les chrétiens du Liban.

La France, certes, éprouve une nostalgie profonde et a remords à quitter un Etat où sa culture fleurissait encore merveilleusement.

Mais comme le remarquait Jean-François Kahn: «Tout se passe comme si, pour un pays comme la France, la guerre ne faisait plus partie du domaine du pensable. La guerre est devenue en quelque sorte un concept en l'air, transcendant; comparable au mystère de la Trinité, qui «existe», mais qui ne se pense pas».

Un instant, il semble que le général Aoun et la Ligue arabe ont cru ou ont espéré que la philosophie de la France n'était pas telle que l'analysait notre confrère.

Les atterroissements de ces dernières semaines, comme la politique pro-syrienne de Washington, les ont maintenant désabusés.

Le Liban, pour l'Occident, c'est désormais le petit cadavre torturé sur lequel on pleure, autour duquel on entonne des oraisons émouvantes et moralisatrices, propres à arracher de purs sanglots...

Incapable de comprendre l'indécence de semblables lamentations, l'Occident aurait pu longtemps encore déverser ses palinodies, ses hypocrisies, ses déchiements.

En s'entendant sur un plan de paix, la Ligue arabe et le général Aoun font œuvre de salubrité publique.

Les massacres ne prendront, sans doute, pas fin comme par enchantement. Mais la situation est désormais un peu plus propre.

On sait que l'Occident ne fera rien et que le rêve du Syrien Hafez el-Assad a désormais davantage de chances d'aboutir: le Liban sera détruit.

A moins que d'autres Arabes n'interviennent.

Mais l'Occident devrait maintenant avoir la pudeur de se taire. Le silence sied au crépuscule.

Willy BRANDT

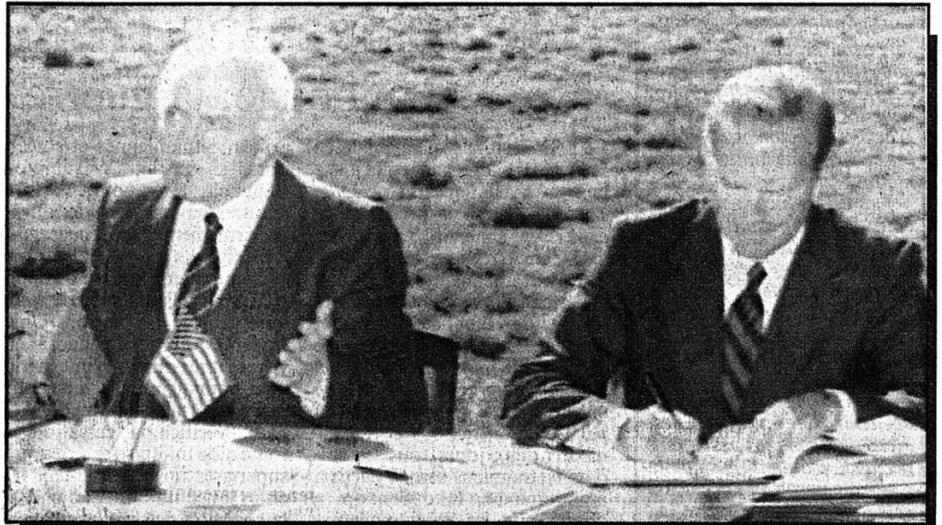
URSS: concessions de taille Vers un sommet Washington - Moscou

Le président américain George Bush a annoncé samedi dans sa résidence de Kennebunkport qu'il rencontrerait son homologue soviétique Mikhaïl Gorbatchev à la fin du printemps prochain ou durant l'été, tandis que le ministre des Affaires étrangères soviétiques Edouard Chevardnadze et le secrétaire d'Etat américain James Baker signaient dans le Wyoming un accord sur les armements chimiques et plusieurs autres destinés à réduire la tension entre les deux superpuissances.

M. Bush a déclaré qu'il espérait que le sommet donnerait lieu à de nouveaux accords sur le contrôle des armements.

Sur les accords signés par MM. Baker et Chevardnadze, le président Bush a déclaré: «Ce sont de bonnes nouvelles. Je suis très content de ce que le secrétaire d'Etat a été capable de faire là-bas».

L'accord le plus important concerne les armements chimiques. Il prévoit l'échange de données entre les deux pays d'ici à la fin de l'année et l'inspection réciproque de stocks et d'usines de fabrication d'ici au 30 juin prochain. En plus de cet accord formel, M. Baker a invité un groupe d'experts soviétiques à visiter le laboratoire national de los Alamos et d'autres centres de recherches liés au projet américain de «guerre des étoiles». Les Soviétiques ont fait plusieurs concessions de taille. Dès vendredi, ils avaient annoncé qu'ils renonçaient à lier un traité de désarmement nucléaire stratégique START à un accord prévoyant au moins la limitation du projet américain de défense stratégique spatiale. M. Chevardnadze a ensuite annoncé que les Soviétiques allaient démanteler leur système radar de Krasnoarsk. (ap)



Edouard Chevardnadze et James Baker: accords signés en plein air, dans le Wyoming. (Béline AP)

Un bouquet de rêves Neuchâtel: 170.000 personnes à la Fête des Vendanges



Une kyrielle de chars fleuris a mis fin dimanche après-midi au Corso de la Fête des Vendanges de Neuchâtel, qui a attiré depuis vendredi soir quelque 170.000 personnes, selon les organisateurs. La manifestation a été marquée vendredi par l'élection de Miss Fête des Vendanges, samedi par un cortège des enfants très nombreux malgré la pluie, et dimanche par le grand Corso fleuri baptisé «Réveries d'automne». Aucun incident grave n'a été signalé. (ats, photo Comtesse)



VOITURE NEUVE
OU OCCASION ... C'EST AU



QUE VOUS FEREZ
LE MEILLEUR CHOIX



ÉVÉNEMENT

Vers la guerre civile?

Le Cambodge connaîtra-t-il un jour la paix, la fin de l'horreur? On peut malheureusement une fois de plus en douter. La situation ces dernières heures s'est considérablement aggravée à tel point que ce pays, meurtri par vingt années de guerre, est à nouveau sur le point de s'embraser.

Les Khmers rouges n'ont pas attendu le retrait total des troupes vietnamiennes, un retrait qui devrait s'achever demain soir à minuit, pour refaire parler la poudre.

A la frontière thaïlandaise, à Pailin, à Battambang, la deuxième ville du pays, les combats ont repris de plus belle.

Les Khmers rouges, chassés du pouvoir en 1979 par le Vietnam, rêvent de revanche. Et gageons qu'ils mettront tout en oeuvre pour y parvenir. La guerre civile paraît donc désormais inévitable.

Selon le premier ministre thaïlandais Chatichai Choonhavan, les quatre factions cambodgiennes en conflit, ont semble-t-il accepté samedi de se retrouver une fois encore pour tenter de négocier un accord de paix. Faut-il y croire, nourrir quelque espoir? L'échec du sommet de Paris est encore dans toutes les mémoires!

Les divergences sont telles entre les belligérants qu'il ne faut pas s'attendre, à court terme, à une solution qui convienne à chacun.

Jusqu'où ira l'escalade? Une question à laquelle il est bien difficile de répondre. Le premier ministre M. Hun Sen est convaincu qu'il est capable de tenir tête aux rebelles. Nous n'en sommes pas autant persuadé d'autant plus que la Chine ne paraît pas décidée à cesser son aide massive aux Khmers rouges. Il semblerait d'ailleurs qu'elle ait obtenu de leur part l'assurance que Pol Pot passerait la main et ne reviendrait pas au pouvoir en cas de victoire. Voilà un fait qui pourrait éventuellement modifier certaines données dans ce conflit qui n'a que trop duré.

Michel DERUNS

Hugo: on pense les plaies

Au moins 48 morts, des centaines de milliers de personnes sans abri, des millions de francs de dégâts, des terres dévastées: le bilan du cyclone Hugo après son passage aux Antilles et sur la côte sud-est des Etats-Unis est lourd.

Alors qu'Hugo faisait route dimanche en fin de journée vers la vallée du Saint-Laurent au Canada, perdant nettement de sa force, les Caroline du Nord et du Sud, la Virginie, l'Etat de New York, Porto Rico et les autres îles des Antilles - dont la Guadeloupe où cinq personnes ont péri - faisaient leurs comptes et pensaient les premières plaies. Celles de la faim et de la soif d'abord.

«Ils achètent autant de nourriture que leurs bras peuvent en contenir», soulignait ainsi le directeur du supermarché Food Lion de Charleston, capitale historique du sud des Etats-Unis.

Les habitants ont passé la journée de dimanche à faire la queue pour manger au moins un plat chaud, tandis que dans les églises de tout l'Etat des collectes d'argent, de vêtements et de nourriture étaient organisées pour venir en aide aux milliers de victimes de Hugo. La Croix-Rouge américaine a ainsi distribué l'équivalent de 32 wagons de nourriture.

Le Conseil municipal a par ailleurs adopté samedi soir une mesure d'urgence pour enrayer une inflation sauvage.

(ap)

Déjà des fissures
Cessez-le-feu au Liban

Une semaine après l'annonce d'un plan de paix par le Comité tripartite arabe, plusieurs signes laissent présager dimanche que le cessez-le-feu pourrait tenir: des dizaines de milliers de Beyrouthins continuaient à regagner la capitale dévastée, tandis que trois avions se posaient à l'aéroport international et qu'un cargo entrerait sans difficultés dans le port chrétien de Beyrouth-Est.

Cependant, les dirigeants du Parti socialiste progressiste druze et d'Amal, les deux principales milices libanaises alliées de la Syrie, se sont prononcées dimanche contre un projet de réformes politiques établi par la Ligue arabe. Les deux groupes ont reproché au plan de ne constituer qu'un replâtrage d'un système favorisant les chrétiens.

UN PLAN DESTRUCTEUR

«Ce n'est pas un plan de réformes mais un plan destructeur.

Nous le rejetons parce que nous voulons éliminer le confessionalisme politique», a déclaré Nabih Berri, le chef d'Amal, lors d'une visite dans la vallée de la Bekaa. «Nous n'avons pas fait tous ces sacrifices pour davantage de sièges au Parlement ou pour un ravaudage du système actuel», a dit pour sa part le dirigeant du PSP, Walid Joumblatt. Aux termes d'un plan de paix mis au point par le comité tripartite de la Ligue arabe, qui regroupe l'Algérie, le Maroc et l'Arabie séoudite, le Parlement libanais doit se réunir samedi prochain pour débattre d'un projet de «charte nationale de réconciliation» destinée à donner à la majorité musulmane des pouvoirs au moins égaux à ceux des chrétiens.

DU PRÉSIDENT AU PREMIER MINISTRE

«Ce n'est pas un plan de réformes mais un plan destructeur.

ministre, répartirait à égalité les postes de hauts fonctionnaires et de responsables militaires entre chrétiens et musulmans et abolirait les critères religieux pour l'attribution des autres postes.

DOUTES ÉMIS

M. Joumblatt a en outre émis des doutes quant au maintien du cessez-le-feu imposé samedi par une commission de sécurité dirigée par l'émissaire de la Ligue arabe Lakhdar Brahimi.

«Nous devons tous nous accrocher à nos armes, augmenter notre arsenal, maintenir nos fronts et renforcer nos fortifications pour éviter d'être trahis et que cette opération ne soit pas juste une trêve utilisée par l'armée (du général chrétien Michel Aoun) pour nous attaquer à nouveau», a-t-il dit.

(ap, ats, reuter)

Offensive des Khmers rouges
Cambodge: la guerre continue

Le premier ministre cambodgien Hun Sen a demandé dimanche aux pays asiatiques et occidentaux de tenir leur promesse de cesser de soutenir les rebelles anti-vietnamiens en lutte contre son gouvernement. Ce souhait intervient alors que le retrait des troupes de Hanoï se poursuit et que l'armée cambodgienne livre une bataille importante face aux Khmers rouges qui ont déclenché une offensive dans l'ouest du pays.

«Dans deux jours tous les soldats vietnamiens seront partis», a indiqué M. Hun Sen qui a ajouté que les soldats vietnamiens se retirent du Cambodge sans qu'un cessez-le-feu ait été négocié avec les forces d'opposition et qu'il est inévitable que la guerre continue. Le Cambodge cessera d'accepter des

armes vietnamiennes et soviétiques si Pékin, Washington, Bangkok, Singapour, Paris et d'autres pays cessent de fournir des armements aux rebelles, a-t-il précisé.

Le premier ministre cambodgien a par ailleurs invité le secrétaire général des Nations Unies Javier Pérez de Cuellar à envoyer une mission internationale pour «contrôler et confirmer» le retrait militaire du Vietnam, vérifier la cessation de toute aide militaire extérieure, et superviser un cessez-le-feu. Il a enfin lancé un appel au chef de la coalition des mouvements de guérilla, le Prince Norodom Sihanouk, 67 ans, pour qu'il se dissocie de ses alliés Khmers rouges et rentre au Cambodge.

La dernière phase du retrait militaire vietnamien a commen-

cé jeudi et devrait s'achever mardi. Des unités se sont rassemblées dimanche aux abords de Phnom Penh, où doivent être organisées lundi des cérémonies d'adieux. Sept navires vietnamiens ont quitté dimanche le port de Kompong Som avec 700 marins à bord, mais sans artillerie lourde, ni chars.

Sur le terrain, l'armée cambodgienne livre une bataille importante contre les Khmers rouges.

Trois mille soldats vietnamiens sont d'ailleurs arrivés en renfort à Pailin (ouest du Cambodge) pour aider les troupes gouvernementales cambodgiennes dans cette zone stratégique, a affirmé dimanche un responsable militaire thaïlandais.

(ats, afp, reuter)



L'infanterie cambodgienne manœuvre devant la presse occidentale, pour démontrer sa capacité à défendre Phnom Penh contre les Khmers rouges. (Bélino AP)

LE MONDE EN BREF

PIRATAGE. - Sept jeunes Français, âgés de 16 et 17 ans, ont été inculpés pour avoir piraté des jeux informatiques et les avoir reproduits et commercialisés à leur profit.

CHINE. - La Fédération pour la démocratie en Chine (FDC), premier front d'opposition organisée dans l'histoire de la Chine, a été formellement créée, samedi soir à Evry, dans la banlieue sud de Paris.

LITUANIE. - Le Parlement lituanien a mis en doute la validité de l'adhésion de la Lituanie à l'Union soviétique en 1940.

PRÉCOCITÉ. - Deux fillettes, âgées de 11 et 12 ans, ont été arrêtées ces jours derniers à Séville, au moment où elles vendaient de l'héroïne à un jeune homme de 22 ans dans un appartement de cette ville.

MUSIQUE. - Le compositeur américain Irving Berlin est décédé à New York pendant son sommeil, à l'âge de 101 ans.

NÉPAL. - Quarante-neuf personnes au moins sont mortes lors de glissements de terrain provoqués par trois jours de pluies torrentielles au Népal.

PRAVDA. - Les abonnements à la Pravda pour 1990 représentent seulement un tiers de ceux de l'année en cours.

RÉFUGIÉS. - Le nombre d'Allemands de l'Est réfugiés dans l'ambassade de RFA à Prague a considérablement augmenté au cours du week-end pour s'établir à plus de 900 personnes.

AFGHANISTAN. - Au moins quarante civils ont été tués et plus de 130 autres blessés par des roquettes tirées ce week-end par la résistance afghane contre des quartiers de Kaboul.

Le retour de Sam
Namibie: un tabac pour le leader de la SWAPO

Une foule passionnée pour le retour de Sam Nujoma. (Bélino AP)

Le leader nationaliste noir Sam Nujoma, rentré d'exil il y a dix jours, a participé dimanche dans un stade de la périphérie de Windhoek à son premier meeting depuis 30 ans sur le sol de son pays, devant une foule record de plus de 50.000 Noirs enthousiastes, selon l'estimation des journalistes présents.

Il s'agit, de très loin, du plus important rassemblement dans cette colonie sud-africaine dont la population ne dépasse sans doute pas 1,5 million de personnes. Quelques poignées de Blancs étaient également remarqués dans la foule.

«Maintenant que la guerre est finie, je vous demande de mar-

cher avec la SWAPO vers la liberté et l'indépendance», a déclaré M. Nujoma, président de l'Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO), un mouvement nationaliste noir qui a mené durant plus de 22 ans la lutte contre la présence sud-africaine.

Parti en exil en février 1960, M. Nujoma, 60 ans, est rentré en Namibie aux termes du processus de décolonisation de ce territoire contrôlé par Prétoria depuis 1915. Des élections constitutives, dont la SWAPO est la grandissime favorite, auront lieu sous le contrôle de l'ONU du 7 au 11 novembre prochain.

(ats, afp)

Le G10 déterminé
Augmenter les ressources du FMI

Le Groupe des dix principaux pays industriels, présidé par le conseiller fédéral Otto Stich, a affirmé dimanche sa «détermination» à parvenir, «d'ici à la fin de l'année», à une augmentation des ressources financières (quotas-parts) du Fonds monétaire international, et lancé un appel aux banques pour qu'elles jouent «pleinement leur rôle» dans la nouvelle stratégie de réduction de la dette.

Dans un communiqué publié à l'issue de leur réunion, les grands argentiers du G10 ont souligné «leur détermination à résoudre les questions en suspens» concernant le relèvement des quotas-parts du FMI de façon à permettre une décision du conseil d'administration du Fonds «d'ici à la fin de l'année».

Réuni également dimanche à Washington, le Comité intérimaire du FMI, la plus haute instance politique de cette institution, doit parler de l'augmentation des ressources du Fonds, mais aucune décision finale ne devrait être prise sur cette question qui continue à diviser les pays industriels.

Le G10 a par ailleurs demandé aux banques commerciales, dans le cadre du Plan Brady, «de

jouer pleinement leur rôle en soutenant les réformes économiques» lancées par les pays endettés et en accordant, «d'une façon appropriée», de nouveaux prêts ainsi qu'une réduction de la dette et du service de la dette.

Les problèmes de la dette «ne peuvent pas être résolus sans douleur (...), les pays endettés et les banques créancières doivent reconnaître l'importante contribution officielle (FMI et Banque Mondiale) faite» pour mettre en oeuvre le Plan Brady.

PAYS DE L'EST

Comme le Groupe des sept pays industrialisés la veille, le G10 a «noté» les changements en cours en Hongrie et en Pologne, et souligné l'importance des réformes à mettre en route avec le soutien d'institutions comme le FMI.

Les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales du G10 ont enfin réaffirmé «leur ferme détermination à coordonner leurs politiques» afin notamment de réduire les déséquilibres extérieurs (déficits de la balance des paiements aux Etats-Unis, excédents au Japon et en RFA). (ats, afp)

PEUGEOT. - Les grévistes des usines Peugeot de Mulhouse et de Sochaux entament aujourd'hui leur quatrième semaine de grève et semblent toujours aussi déterminés, alors que les dirigeants politiques et syndicaux s'impatientent devant l'intransigeance de Jacques Calvet, le PDG.

HONDURAS. - Le président hondurien, José Azcona, a indiqué que tous les guérilleros nicaraguayens de la Contra devront quitter le Honduras, qu'ils refusent ou non le plan de démobilisation conclu lors des accords de Tela en août dernier.

INDE. - L'accident d'un avion Dornier de la compagnie indienne Vayudoot, qui a explosé en vol avant de sombrer dans les eaux d'un barrage en Inde, a fait onze morts.

SOUS-MARIN. - L'URSS a pour la première fois doté sa flotte de l'Arctique d'un sous-marin de la classe Akula qui est le plus moderne des sous-marins d'attaque soviétique.

COLOMBIE. - Les 4600 juges de Colombie ont menacé de se mettre en grève d'ici une semaine si le gouvernement ne répond pas à leur demande de protection renforcée.

VAC EXPO

Automne '89

Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

5 jours d'ouvertures spéciales et nocturnes
du mardi 26 au samedi 30 septembre 89

du mardi 26 au vendredi 29 sept.
de 8h 30 à 12h 00 et de 13h 30 à 22h 00
samedi 30 sept. de 8h 30 à 19h 00

AMEUBLEMENT



Gagnez
chaque jour
500.

à valoir en marchandises

Humeur acceptante

Nombreuses votations cantonales en Suisse alémanique

Les citoyens de neuf cantons alémaniques ont été convoqués aux urnes ce week-end, malgré l'absence de vote fédéral. Ils ont accepté 27 des 28 objets qui leur étaient soumis. La participation a généralement été faible. Les Bernois ont décidé de réduire le nombre de leurs conseillers d'Etat de neuf à sept, les habitants de Bâle-Campagne ont approuvé la route de contournement de Grellingue, dans le Laufonnais, et les Zurichois ont décidé que les membres de leur parlement publieront une liste de leurs activités professionnelles et privées.

Le Conseil exécutif bernois ne restera pas le seul gouvernement cantonal formé de neuf membres à plein temps.

Les ayants-droit bernois ont créé la surprise en acceptant de justesse l'initiative populaire «sept conseillers d'Etat au lieu de neuf». La participation a été maigre: 16,2 o/o.

Le gouvernement et le Parlement bernois étaient opposés à l'initiative. Un seul grand parti y était favorable, le PRD. Celui-ci

n'est plus représenté au Conseil exécutif.

L'exécutif cantonal est actuellement formé de quatre membres de l'udc, trois du ps et deux de la «Liste libre». Dès les élections du printemps prochain, il ne comptera plus que sept sièges. Le fauteuil du Jura bernois restera garanti par la Constitution (voir pages régionales).

LA ROUTE DE CONTOURNEMENT DE GRELLINGUE SERA CONSTRuite

La route de contournement de Grellingue, dans le Laufonnais, sera construite. Les électeurs de Bâle-Campagne ont donné le feu vert à la réalisation de ce projet coûtant 114 millions de francs.

Un dixième de cette route se trouve sur territoire bâlois. Les électeurs bernois, qui financent 90 o/o de la construction, ont accepté à une nette majorité de mettre la main au porte-monnaie le 4 décembre dernier.

Bâle-Campagne devrait toutefois régler la facture globale si les Laufonnais décidaient de

quitter le canton de Berne le 12 novembre prochain.

TRANSPARENCE EN PAYS ZURICHOIS

Les membres du Parlement cantonal zurichois publieront dorénavant une liste de leurs activités professionnelles et privées. Les électeurs ont nettement accepté une modification de la loi sur le Grand Conseil.

Les membres du législatif, tout comme ceux des Chambres fédérales, devront fournir des informations concernant leurs activités lors de leur entrée au parlement. Ces listes seront mises à jour au début de chaque année. Le registre tenu par la chancellerie d'Etat sera public.

DANS LES SIX AUTRES CANTONS

Les Uranais ont approuvé une initiative populaire demandant l'introduction de la proportionnelle pour l'élection des députés au Grand Conseil. Ce texte maintient le régime majoritaire pour les 13 plus petites communes. Seules les sept communes élisant trois députés et plus auront une répartition pro-

portionnelle. Ces sept communes désignent toutefois 46 des 64 parlementaires uranais.

Vingt-trois cantons suisses élisent aujourd'hui leurs députés à la proportionnelle.

Les 13.000 propriétaires de vélos du canton d'Obwald ne devront plus payer d'impôt pour leur deux-roues.

Les Grisons ont nettement accepté une nouvelle loi sur les déchets destinée à protéger l'environnement.

En adoptant une nouvelle loi malgré l'opposition des milieux économiques, les Thurgoviens ont décidé que le 2 janvier, le 1er Mai et le 1er Août seront des jours fériés.

Les Soleurois ont accepté la création d'une école d'ingénieurs qui pourra accueillir 288 étudiants. Le lieu d'implantation de l'établissement n'a pas encore été choisi. Granges, Oensingen, Olten et Soleure sont sur les rangs.

Les Schaffhousois ont enfin approuvé deux crédits routiers. La participation ne s'est élevée qu'à 59,5 o/o, malgré l'obligation de voter qui existe dans ce canton. (ap)

Coup de pioche trop arrosé

Fribourg: enquête pénale contre le préfet de la Glâne

Une enquête pénale a été ouverte contre le préfet de la Glâne, René Grandjean, pour ivresse au volant et inobservation des devoirs en cas d'accident. La police cantonale fribourgeoise a confirmé samedi cette information diffusée par la presse fribourgeoise.

René Grandjean, 54 ans, a trop arrosé le premier coup de pioche de la station d'épuration mercredi passé à Autigny (FR).

Des automobilistes ont remarqué l'ivresse du magistrat alors que celui-ci rentrait chez lui vers 18.30 heures et qu'il conduisait dangereusement entre Chénens et Romont (FR). Ils ont avisé la gendarmerie.

René Grandjean a provoqué deux accrochages. A Macconnens, il a embouti un poteau électrique. A Romont, il a heurté une voiture en stationnement. Les dégâts s'élèvent à 26.000 francs, selon un porte-parole de la police.

René Grandjean est finale-

ment arrivé sain et sauf à son domicile, au château de Romont, siège de la préfecture et du poste de police.

Le politicien n'était plus en état de quitter son véhicule lorsqu'il est arrivé chez lui. Un automobiliste qui le suivait depuis quelque temps a pris ses clés et les a apportées au poste de gendarmerie. Le fils de René Grandjean est ensuite venu chercher son père.

Le juge d'instruction Patrick Lamont a été averti. Une enquête pénale a été ouverte contre le préfet qui ne s'est pas opposé à la prise de sang.

René Grandjean risque une condamnation et un retrait de permis d'une durée minimale de deux mois.

Le préfet a déclaré au quotidien fribourgeois La Liberté: «Il y a 32 ans que je conduis; ça ne m'est jamais arrivé. J'avais pris un médicament qui potentialise les effets de l'alcool». (ap)

Heure d'hiver

Un jour après le retour de l'automne, les pendules se sont remises à l'heure d'hiver dans la nuit de samedi à dimanche, à trois heures très exactement. Passage qui s'est effectué sans problème pour les transports publics du pays. Il est vrai que l'habitude est prise, puisque la Suisse connaît les changements horaires depuis 1981.

Les trains suisses se sont simplement arrêtés une heure supplémentaire dans leur lieu de destination, a indiqué un porte-parole des CFF. Les quelques trains internationaux traversant la Suisse au moment du changement, ont attendu que l'heure passe dans une des gares d'arrêt. Aucun incident non plus à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le passage à l'heure d'hiver ne correspond pas à un changement de plan horaire pour les CFF, les cars postaux et Swis-

sair. Les CFF et les postes ont introduit depuis 1987 un horaire annuel, alors que Swissair passe à son plan d'hiver le 29 octobre.

Comme la plupart des sociétés de chemin de fer étrangères connaissent un horaire d'hiver et un horaire d'été, les CFF intègrent ces modifications dans la partie internationale de leur indicateur.

La Suisse a introduit l'heure d'été en 1981. Jusqu'en 1984, le passage à l'heure d'été était autorisé par une ordonnance fédérale renouvelée annuellement. Dès 1985, une nouvelle ordonnance a institué le changement horaire pour une durée illimitée. Le Département fédéral de justice et police en fixe la durée, en suivant la réglementation en vigueur dans la CE. En 1990, l'heure d'été débutera le dimanche 25 mars et durera jusqu'au 30 septembre. (ats)

Troupes d'aviation en fête

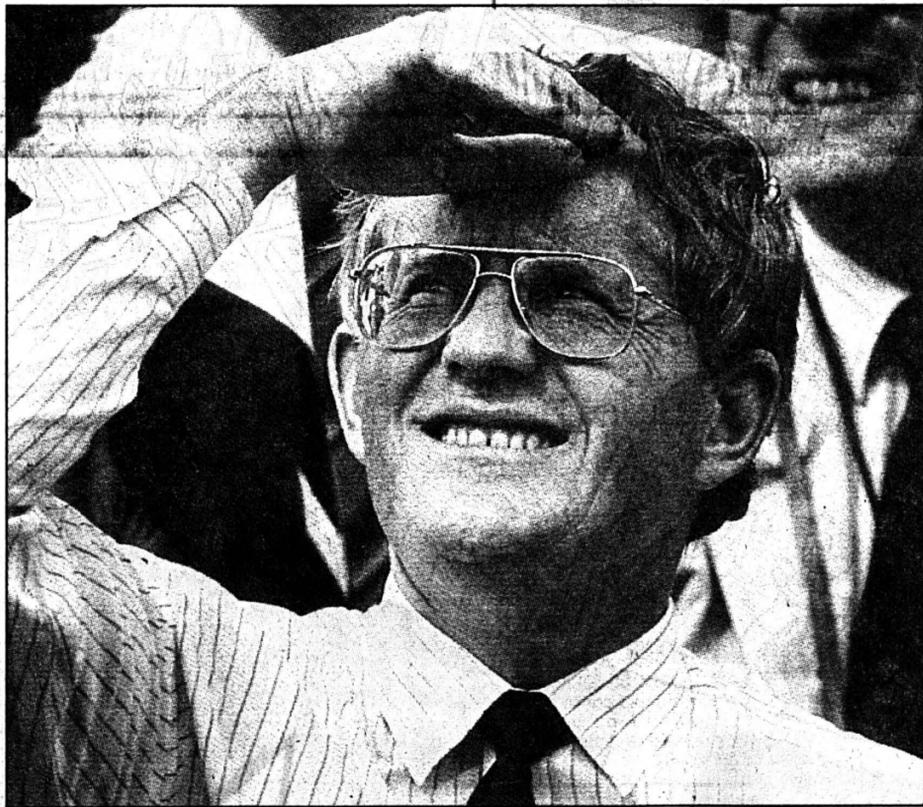
Plus de 10.000 personnes à Magadino

Plus de 10.000 personnes, selon les organisateurs, ont assisté samedi à Magadino aux festivités marquant le 50ème anniversaire de l'aérodrome local et les 75 ans des troupes d'aviation suisses. Dans son discours, le conseiller fédéral Kaspar Villiger a mis en garde ceux qui veulent «donner un avertissement» lors de la votation sur l'initiative «pour une Suisse sans armée».

Les spectateurs ont pu assister aux évolutions de nombreux avions civils et militaires, d'hélicoptères et de parachutistes. La manifestation s'est déroulée sans incidents, malgré l'opposition qu'elle avait suscitée dans la région. Une pétition demandant son interdiction avait été signée par 4800 personnes et remise au Conseil d'Etat.

Le chef du Département militaire, qui parlait pour la première fois au Tessin depuis son accession au Conseil fédéral, a souligné l'importance militaire de l'aérodrome de Magadino. Depuis 48 ans, tous les pilotes de l'armée suisse y reçoivent leur formation de base, a-t-il rappelé.

Kaspar Villiger a en outre lancé un appel en faveur d'un rejet sans équivoque de l'initiative «pour une Suisse sans armée». (ats)



M. Villiger: «Ce n'est pas l'occasion de nous donner un avertissement».

(Bélino AP)

Près de 1,2 million de visiteurs

Le Comptoir suisse ferme ses portes

Le 70ème Comptoir suisse, foire nationale d'automne, placé sous le thème de la fleur en fête, a fermé ses portes dimanche.

L'affluente totale a atteint près de 1,2 million de visiteurs, soit environ 10% de plus que l'an passé, selon la direction de la foire. Il ne s'agit toutefois que d'une estimation provisoire. Les 2600 exposants, répartis en près de 1200 stands, se sont déclarés

satisfaits des affaires traitées et des contacts établis.

Dans son discours de clôture, le directeur Antoine Hoefliger a rappelé que la grande fête de la fleur avait été rendue possible grâce à des milliers d'artisans de Suisse romande. Le Comptoir 89 a provoqué un «coup de coeur» général grâce à ce thème attractif et dont la mise en valeur a parfaitement réussi. (ats)

LA SUISSE EN BREF

SOLDAT. - Un soldat du régiment de blindés 1 s'est grièvement blessé à la gare de Romont. Il est entré en contact avec la caténaire après avoir grimpé sur un char qui se trouvait sur un wagon et ouvert la tourelle. Grièvement brûlé, le soldat a été transporté en hélicoptère dans une clinique spécialisée.

DROGUE. - La police de l'aéroport de Cointrin a découvert dans les bagages d'un touriste allemand venant de Delhi, une boîte contenant 500 grammes d'opium, ainsi qu'une petite quantité de haschich. La drogue était dissimulée dans des préservatifs. Le propriétaire des bagages, un employé de 35 ans, domicilié à Elsen en RFA, a été arrêté.

ARRÊTÉS. - Un couple qui avait attaqué sans succès la caissière d'un kiosque dans un hôtel de Kloten a été arrêté

dans la région de Bülach. La caissière avait mis le couple en fuite en assénant un coup de poing au visage de l'homme, qui était armé d'un couteau.

ASSOUPI. - Un automobiliste de 28 ans accablé de fatigue s'est assoupi à Landschlacht et a percuté quatre voitures d'exposition. L'homme avait roulé toute la nuit sur les routes de Suisse orientale, parcourant plusieurs centaines de kilomètres.

DRAME. - Un Italien de 50 ans a tenté à Balerna, dans le sud du Tessin, de tuer sa fille et l'amoureux de celle-ci au moyen d'un pistolet. Après leur avoir tiré dessus sans les atteindre, l'homme a retourné l'arme contre lui. Il est décédé peu après son admission à l'hôpital. Le père désapprouvait la liaison de sa fille de 20 ans.

HOLD-UP. - Deux personnes armées ont attaqué un établissement de restauration rapide (fast food) dans le centre de Montreux (VD). Ils se sont emparés de «quelques centaines de francs» avant de prendre la fuite à pied.

INCENDIE. - Un incendie a ravagé un restaurant à Ruettenen, près de Soleure. Le toit de l'habitation a été entièrement détruit par les flammes, alors que l'appartement et le restaurant ont été considérablement endommagés. La police n'exclut pas l'hypothèse de l'incendie criminel.

SYNDICAT. - La Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM) demande une augmentation des salaires de 10% pour le 1er janvier 1990. Les quelque cent syndicats de l'industrie et de l'artisanat réunis samedi à Zurich sont toutefois d'avis qu'une

partie de l'augmentation devrait être accordée sous la forme d'une extension de la formation complémentaire pendant les heures de travail.

VITESSE. - Un automobiliste de 27 ans, Benno Flury, de Niederbuchsiten, a été victime d'un accident mortel non loin de son domicile. Il roulait à une vitesse excessive lorsque sa voiture a quitté la route dans un virage et violemment percuté un arbre.

CHOC. - Une collision frontale entre un camion militaire et une voiture de tourisme à Alberswil (LU) a coûté la vie à Markus Renggli, 25 ans, de Neuenkirch (LU), conducteur de l'automobile. Le chauffeur du véhicule militaire n'a vraisemblablement pas vu la voiture arrivant en sens inverse, alors qu'il tournait sur sa gauche.

ACCIDENT. - Blaise Debons, 15 ans, domicilié à Granois (VS), a perdu la vie dans un accident de la route. Claude Majoraz, 49 ans, de Granois, circulait d'Aproz en direction de Châteauneuf-Conthey. Dans un virage à gauche, sa voiture quitta la route et se retourna dans une vigne. Le conducteur blessé et son jeune passager ont tous deux été hospitalisés. Blaise Debons est décédé lors de son admission.

CHUTE. - Un touriste israélien âgé de 26 ans s'est tué alors qu'il tentait de traverser les chutes du Rhin sur un câble. Le jeune homme a soudain lâché prise et chuté d'une hauteur de 20 mètres avant de se noyer dans les tourbillons du fleuve. Le câble avait été installé provisoirement pour des artistes du cirque Fredy Nock en prévision d'une fête dans une cablerie.

AGRICULTEUR. - Un agriculteur de Corjolens, Fredy Messer, 48 ans, a été victime d'un accident mortel alors qu'il travaillait dans un champ avec une hacheuse à maïs. Les protections des couteaux de la machine se sont soudain prises, pour des raisons inconnues, dans le système d'entraînement de coupe. Elles ont alors été arrachées de la machine et projetées contre le visage de l'agriculteur. Celui-ci a succombé sur place à ses blessures.

SIDA. - Près de septante chercheurs du plus haut niveau, réunis à Yverdon jusqu'à jeudi, vont tenter de définir de nouveaux procédés en recherche biomédicale sur le Sida. Parmi eux, vingt sommités sont engagées dans cette voie. Sous le patronage de la Confédération, le colloque a été organisé par un comité suisse.

UNE SENTEUR VIRILE.



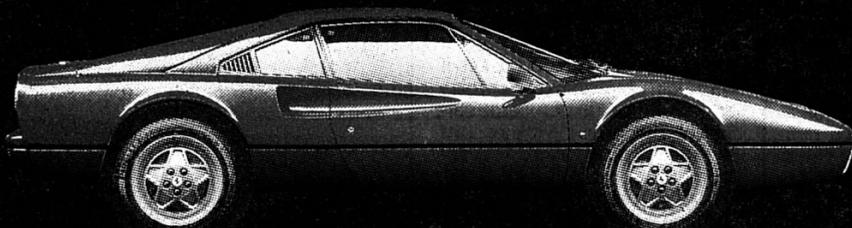
Gammon. La senteur de l'homme qui sait exactement de quel il rêve. Son rêve? Une voiture de sport italienne, nerveuse et racée. Qui avale la route avec la puissance et la douceur d'une gazelle en course. Voilà la sensation que vous apporte l'after shave - eau de toilette Gammon dans ses trois techniques senteurs. Exclusive: Exhilarating Amber. Séduisante: Musk Motion. Vivifiante: Cool Passion. Et bien sûr, aussi en déo roll-on et en déo atomiseur.

BDF ● ● ● Beiersdorf SA, Münchenstein/Bâle



Avec cette senteur, tout peut vous arriver!

UN RÊVE D'HOMME.



Gammon tire au sort 50 week-ends!

CONCOURS :

Gammon tire au sort 50 week-ends! Gammon réalise un rêve d'homme! Gagnez l'un des 50 week-ends avec la Ferrari 328 GTB lors du grand show Gammon! Retirez directement votre bon de participation lors du grand show Gammon ou demandez-le à: Beiersdorf SA, «Promotion Gammon», case postale, 4091 Bâle. **Jumbo, La Chaux-de-Fonds du 25 au 30 septembre**



Voyagez, partez en vacances décontractés!

Qu'il fait bon partir en vacances pour vivre quelques jours ou quelques semaines de douce insouciance où que l'on soit et quoi qu'il arrive!

Nous pouvons vous y aider par

l'assurance de voyage et de vacances de la CMB avec garantie de prise en charge des frais de guérison et service d'urgence (GESA ASSISTANCE, Genève)

proposée par la caisse-maladie en complément à votre assurance-maladie.

En cas de séjour à l'étranger, le service d'urgence vous offre un maximum de sécurité en vous portant secours dans le monde entier 24 heures sur 24.

Vous pouvez conclure l'assurance de voyage et de vacances de la CMB chez vous en toute tranquillité pour la durée de votre voyage ou de vos vacances. Les primes sont extrêmement avantageuses et vous bénéficiez d'une couverture d'assurance optimale.

Demandez la documentation et le bulletin de versement!



KKB VERSICHERUNGEN
CMB ASSURANCES
CMB ASSICURAZIONI

Agence CMFP de Neuchâtel, Rue Louis-Favre 12, case postale 1980
2002 Neuchâtel, téléphone 038/25 09 33

7304

immobilier

A vendre Valais central
Grimisuat/Sion: 1 gde et belle MAISON à rénover totalement, au village. Fr. 135 000.-
Loc/Sierra: 1 belle MAISON ancienne pierre et bois, bon état général, 1 étage (3 pces) habitable, rez à rénover, 2 gdes caves, Fr. 240 000.-
Nax: rive gauche, petit vallon, 1 MAZOT à rénover s/14 000 m², accès annuel, Fr. 100 000.-
Nâche/Hérens: 1 GRANGE à transformer sur 2000 m², Fr. 40 000.-
Crédit possible. ☎ 027/55 38 60 ou 55 82 10. 2444

A vendre immeuble
situé à La Chaux-de-Fonds.
52 appartements tout confort et complets. Vente directe du propriétaire. Pour tous renseignements,
☎ 037/61 61 02 082299



IMMOBILIER
Pour vendre votre
terrain
villa
appartement
immeuble

Adressez-vous à:
Compagnie Foncière
La Chaux-de-Fonds SA
6, rue des Granges
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 14 14 012485

qb
Les bureaux de
GÉRANCIA & BOLLIGER SA,
Léopold-Robert 12 à
La Chaux-de-Fonds, seront fermés le
MERCREDI 27 SEPTEMBRE 1989
Course annuelle. 012057
SNCCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Nous louons à SAINT-IMIER pour le 1er novembre 1989, éventuellement 1er octobre 1989
magnifique appartement de 4½ pièces
entièrement boisé:
- cuisine entièrement équipée,
- coin à manger,
- grand salon,
- chambre à coucher avec armoires,
- salle de bains/W.-C.,
- machines à laver et à sécher individuelles,
- 2 réduits.
Loyer mensuel: Fr. 1150.- avec charges.
Garage: Fr. 95.-.
Éventuellement avec poste de concierge. 001130

Fabio Boesiger
Agence immobilière et fiduciaire
48, rue de la Gare, Bière, 032/22 82 15

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre, à proximité d'un futur axe routier important, aux environs de La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE
avec fonds de commerce d'un café-restaurant ayant bonne réputation, pour date à convenir.
Faire offres sous chiffres 91-245 à:
ASSA Annonces Suisses SA,
avenue Léopold-Robert 31,
2301 La Chaux-de-Fonds

Valais central, à 9 km de Sion, commune de Nax, 1700 m d'altitude, plein soleil, accès annuel:
1 MAISON ANCIENNE propre et habitable (four à pain, pierre ollaire, caves, etc.).
1 GARAGE-dépôt
1 GRANGE-ÉCURIE transformable et 27'000 m² de terrain.
Idéal pour vacances ou habitat permanent.
Fr. 515'000.-. Tél. 027 / 55 38 60.

A louer à Delémont
surfaces commerciales
170 m² modulables;
surface de bureaux
130 m² modulables.
Dans nouvelle construction moderne et agréable; avec entrées indépendantes; 40 places de parc à disposition. Entrée: tout de suite ou à convenir.

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE CUISINES
frésard
MAÎTRISE FÉDÉRALE
2800 DELÉMONT 066/22 36 16

Au royaume de l'imprécision

Laborieuse victoire pour le HC La Chaux-de-Fonds

● MÜNCHENBUCHSEE - CHAUX-DE-FONDS 4-6 (1-2 1-2 2-2)

Encore un peu, et elle tournait à l'aigre pour le HC La Chaux-de-Fonds, cette rencontre de préparation disputée dans la banlieue soleuroise. Considéré avant le coup d'envoi comme un pensum par certains joueurs des Mélézes, comme un simple détour par d'autres, le premier rendez-vous annuel du HCC n'aura finalement servi qu'à démontrer que la formation de Jean Trottier gamberge présentement dans son mental ou peut-être dans son physi-

que. Ce qui serait relativement plus rassurant.

Relativement parce qu'il est bien certain que chaque équipe en période préparatoire connaît des phases de décompression et des baisses de régime très compréhensibles; mais un peu inquiétant quand même parce que ces derniers temps, plusieurs joueurs du HCC laissent apparaître des signes qui pourraient s'apparenter à un malaise sous-jacent.

ZUCHWIL
Georges KURTH

Une chose est indéniable: le HCC traverse pour l'heure une passe difficile. Le début du

championnat est encore suffisamment éloigné pour permettre les indispensables mises au point qui s'attachent à ses expressions, techniques, collectives et personnelles.

Samedi en début de soirée, le HCC a surtout péché par manque de constance, de liant, d'homogénéité, de précision. Dès que fut acquise la marge de manoeuvre qui devait favoriser toutes les initiatives individuelles, on assista à un effilolement des valeurs collectives.

Et l'on sait ce que cela peut signifier, quand dans une équipe, trop de joueurs se mettent tout soudain à penser qu'ils sont chacun en mesure de faire la différence.

L'adversaire, dont le HCC ne devait faire qu'une bouchée selon certains doux rêveurs, s'avéra bien heureusement tout sauf empreint de résignation ou de complaisance. On peut être le «petit» très récemment promu de deuxième ligue et avoir le moral bien accroché quand même. On peut avoir perdu par 11 à 2 contre les juniors élite du SC Berne quelques jours auparavant et y croire encore. Toujours est-il que les «régionaux bernois» entraînés pour la deuxième saison par Bruno Wittwer ont tenu tête à un HCC trop tôt satisfait.

Par sa deuxième ligne surtout, pleine d'allant durant une vingtaine de minutes, le HCC donna l'impression de s'ache-

miner vers un succès facile; même si ici ou là le jeu de passes donnait dans le flou déjà. A la mi-match encore, lorsque Rohrbach mettait à

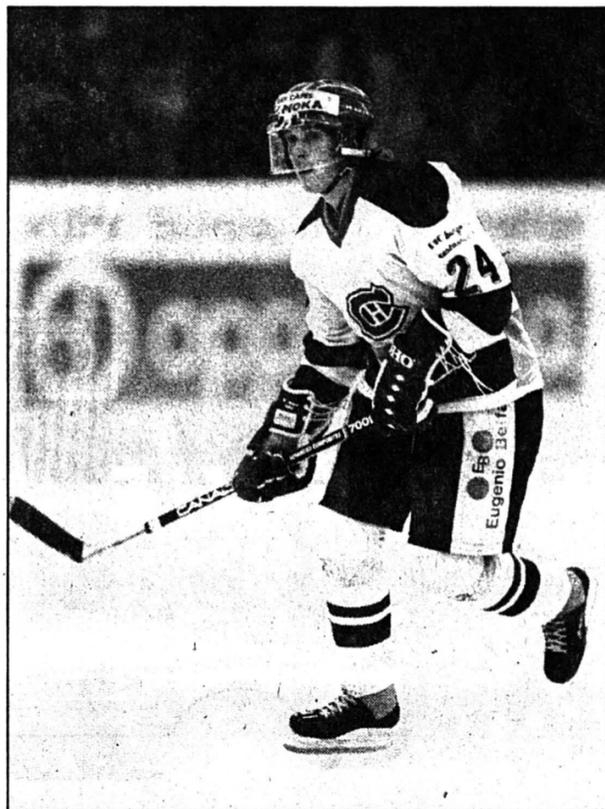
profit un excellent service de Meier pour porter la marque à quatre à un, les données semblaient claires. Sans briller outre mesure, l'équipe neuchâ-

loise paraissait maîtriser son sort quand même. Illusions. Raess pénalisé, R. Mäusli parvint à réduire très rapidement les distances cependant que Bapst connaissait une noire malchance en ajustant par trois fois les montants ou la transversale de l'excellent gardien bernois.

Brouillon, imprécis, teinté d'égoïsme, le jeu du HCC donna toujours plus dans l'irrationnel. Et le néo-promu d'en tirer le meilleur profit, de rétablir la parité avant de céder sur la fin; Niederhauser d'un tir bien enlevé signa tout de même le 5 à 4; et Rohrbach paracheva, alors que Mouche était en punition et que les Bernois tentaient l'exploit en retirant leur gardien.

Cette contre-performance doit servir d'avertissement, conclut Jean Trottier. Trop souvent, mes joueurs, saturés actuellement, ont effectué et manqué la passe de trop. Mor. réel sujet de préoccupation, provient de l'indisponibilité future de plusieurs titulaires retenus par leurs obligations militaires.

Samedi passé déjà, le vaillant Didier Siegrist n'avait pu rejoindre son équipe qu'en dernière minute. Et dès aujourd'hui, ce sera avec cinq «appelés» sous un tout autre maillot que Jean Trottier devra assurer au mieux entraînements et derniers matchs de préparation. Pas l'idéal non plus... G. K.



Gabriel Rohrbach a très concrètement participé à la victoire chaux-de-fonnière. (Lafargue-a)

Centre sportif de Zuchwil: 100 spectateurs

Arbitres: MM. Bucher, Schild et Sigrist.

Buts: 4' Caporosso (Fuchs) 1-0; 12' Alberganti 1-1; 15' Stehlin (Bapst) 1-2; 23' Fuchs (Stehlin) 3-1; 30' Rohrbach (Meier) 4-1; 32' R. Mäusli (Lobsiger) 4-2; 44' Biemann (Kobi) 4-3; 48' R. Mäusli 4-4; 58' Niederhauser (Tschanz) 5-4; 60' Rohrbach (Ott) 6-4.

La Chaux-de-Fonds: Challes (33'-36' Schnegg); Ott, Raess; Mouche, Tshanz, Niederhauser; Siegrist, Bapst; Caporosso, Stehlin, Fuchs; Vuille; Rohrbach,

Meier, Leimgruber; Ferrari.

Münchenbuchsee-Mooseedorf: Roggli; Spillmann, J. Roth; R. Mäusli, Lobsiger, Streun; A. Roth, Knuchel; Dick, Burkhalter, Alberganti; Zurcher, Eicher; Biemann, Werthmüller, Kobi; Schosser, Kubacki; Wanner.

Pénalités: 8 x 2' contre La Chaux-de-Fonds; 5 x 2' contre Münchenbuchsee-Mooseedorf.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Bergamo (service militaire), Dubois ni Schai (blessés)

Münchenbuchsee-Mooseedorf sans Christe ni Schädeli (blessés)

divers



LA CHAUX-DE-FONDS

Cartes de saison
1989 - 1990

y compris les éventuelles finales

Plus de vingt matches aux Mélézes

Debout	Fr. 130.-
* Tribune (place numérotée)	Fr. 250.-
Debout AVS-Etudiants	Fr. 90.-
Debout enfants de 12 à 16 ans	Fr. 35.-

En achetant une carte de saison vous bénéficiez de l'entrée à tous les matches que le HCC joue à domicile (y compris les éventuelles finales).

* La carte de tribune vous permet d'assister gratuitement aux matches du HC Star.

Points de vente des cartes de saison et billets de match

- BAR LE RALLYE, Léopold-Robert 80
- KIOSQUE POD 2000, M. Lagger (entre magasins Unip et Schild)
- BUVETTE DE LA PISCINE-PATINOIRES
- A. RACHETER, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
- VAUCHER SPORTS, Le Locle
- SECRÉTARIAT HCC, EGAP SERVICES S.A., Daniel-JeanRichard 21

ATTENTION: les cartes de tribune peuvent être achetées uniquement au secrétariat du HCC.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS:

Mardi 26 septembre 1989 à 20 heures

YOUNG-SPRINTERS

Match amical

A cette occasion, une caisse spéciale sera ouverte pour les abonnements de saison.

Mercredi 27 septembre 1989
de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

Vente spéciale
à des prix très bas

de vêtements et chaussures au
VESTIAIRE DE CARITAS-JURA,
à Porrentruy, rue de l'Eglise 6
à Delémont, quai de la Sorne 2
à Saignelégier,
rue de l'Hôpital 13
à Bienne, rue du Milieu 17 06692

Nouveau

Déchirures, accrocs et trous sur

vêtements en cuir

Réparation par soudage et presque
invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57 701

offres d'emploi

Pas
de série



mais des
prototypes de
pièces avant tout
esthétiques

pour le

mécanicien
de précision

et l'

aide mécanicien

qui prendront contact
avec Jacques Ourny.
012610

23 63 83
idealjob
Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel, 038/25 13 16

Bons de caisse

6%

Durées de 3 à 8 ans

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
1207 Genève, 67, rue du Rhône, 022 735 56 75

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23 695

Ferme
de Bresse

rénovée, 3 chambres,
séjour, cuisine, salle
de bains, balcon. Clos
arborisé de 3100 m².
SFr. 130 000.-
90% crédit.
☎ 0033/85 74 03 31
85 74 05 93 353593

Déménagements
Gilbert Guinand

Débaras et nettoyage
d'appartements, garde-meubles.
18 ans à votre service.
☎ 039/28 28 77 94

SAINT-IMIER, à louer

un appartement
3½ pièces

Cuisine agencée, balcon, ascenseur,
quartier tranquille et ensoleillé.

Prix: Fr. 595.-
+ acompte charges Fr. 120.-
Garage: Fr. 80.-

Libre dès le 1er novembre 1989.
☎ 032/93 28 40 150

depuis 1969
vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
7012 NEUCHÂTEL
038.33.6970 615

Attention! Poupées,
poupons achetés dès
Fr. 200.-, ours
peluche, même usés,
achetés dès Fr. 100.-
Tous jouets: potagers,
cuisines, magasins,
poussettes, etc.
avant 1930.

Egalement achat et
débaras de tous bibelots
et objets anciens
lors de décès ou
déménagement.
S. Forney
☎ 038/31 75 19
☎ 038/31 43 60
Déplacements.
Discrétion. 592


EBEL
 Les Architectes du Temps

BIJOUTERIE

Mayer  **Stehlin**

LA CHAUX-DE-FONDS

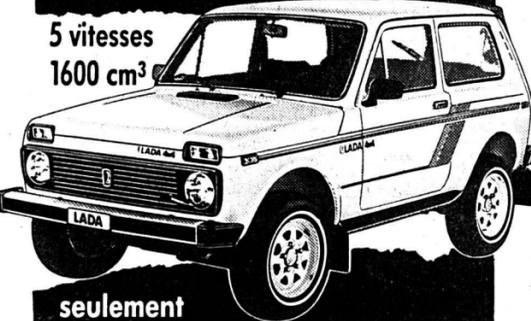
avenue Léopold-Robert 57
 039/23 41 42

012398

30 40

NIVA 4x4

5 vitesses
1600 cm³



seulement
18'450.-
adaptée en versions 30 ou 40 km/h

Contactez votre agent



NEUCHÂTEL: Le Locle, Garage du Stand SA, Urs Willi-
mann, 039/31 29 41 - La Chaux-de-Fonds, Garage Bart P.,
039/28 40 17. 001564

SI SI SI... C'EST POSSIBLE

FR FACADE RIDEAU

P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103
2302 La Chaux-de-Fonds
039/28 24 26



ISOLATION FAÇADES
EXTÉRIEURES POUR
SE SENTIR BIEN
CHEZ SOI

800

Publi cité

Pour savoir combien l'intérieur peut être confortable.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

84

Janine Boissard

Vous verrez... vous m'aimerez

Droits réservés éditions Plon et Cosmopress, Genève

Pudiquement, j'évitais le ventre, tout ça, pour m'arrêter aux cuisses, si musclées. Mollets et pieds ne m'intéressaient guère. J'avais fini!

Ce que j'éprouvais exactement, ce qui me poussait vers Pierre, je ne cherchais pas à me l'expliquer. Il me donnait faim: je venais. Et avec une certaine innocence, je m'employais à aiguïser son appétit à lui: marchais sur les mains, faisais la roue, grimpais aux cordes diverses et dansais sur le ballon géant du club. Mais tout cela ne me rassasiait pas!

Alors, un jour, j'ai une idée. Si, pour avoir

Pierre à moi toute seule, je prenais des leçons particulières de crawl? Loin de soupçonner mon plan infernal, mes pauvres parents acceptent de me les offrir. Ce jour-là, la marée est haute à l'heure du déjeuner. Sur la plage déserte, tombe une pluie fine. La leçon terminée, Pierre et moi revenons vers la cabine du club. J'y entre à sa suite. «Tu ne vas pas déjeuner?» s'étonne-t-il. Les mots ne passent pas tant ma bouche est sèche, l'émotion me paralyse. Le maître nageur me considère un moment, perplexe, sa combinaison de caoutchouc rabattue à la taille. Et voilà qu'il le fait: il m'attrape, me serre contre lui, m'embrasse avec brutalité. Mais très vite, tout de suite, il m'écarte: «Fous le camp, ordonne-t-il. Fous le camp et que je ne te revoie plus». Il me jette hors de la cabine et en claque la porte.

Toute la famille était à table lorsque je suis rentrée. Fernande avait gardé ma viande et mes légumes au chaud. On m'a accueillie joyeusement: «Tiens, elle n'est pas noyée? Alors, ce crawl, ça progresse?». A cet instant, j'ai quand même éprouvé un certain remords: comme ils étaient faciles à tromper! Le reste de cette journée, je l'ai vécu à

repasser dans ma tête les quelques minutes de mon aventure, émerveillée, bouleversée par ma découverte: la force du désir masculin. Etait-ce bien moi qui avais fait de Pierre cet homme au visage tendu, aux gestes brutaux? Cela suffit à mon bonheur: je ne retournerai plus au club.

Et s'il avait voulu me faire l'amour? J'aurais certainement refusé. Et s'il m'avait forcée? Certains diront que je ne l'aurais pas volé. Grâce au ciel, rien de tel ne se produisit. Ce qui m'étonne dans cette affaire est de n'avoir été arrêtée par rien: aucun sens de la faute, aucun frein, juste ce bref sentiment de culpabilité tandis que ma famille attendrie me regardait manger mes haricots verts. Ainsi donc, toutes ces années de couvent et d'éducation stricte sous le signe du bien et du mal, la litanie des péchés où celui de la chair menait droit en enfer... le tendre exemple de mes parents, et oncle Charles, grand-mère... tout cela pour rien? Aucun sens de la morale?

Mais bien sûr que si, puisque, toute folle, ignorante, inconsciente et poussée par la vie que j'étais, je me garderai jusqu'au mariage. Et ce ne sera pas la peur de l'enfant, ni celle

de la colère divine qui me retiendra, mais la certitude, inculquée par mes parents, que le don de son corps est un acte de grande importance et, plus tard, ayant enfin appris de quoi il retournait, je continuerai, par mon propre choix, à considérer l'acte sexuel comme devant engager l'être tout entier. Question de respect de soi et de l'autre. Peut-être aussi question de gourmandise: être blasé de l'amour pour l'avoir trop fait, n'importe comment et avec n'importe qui, m'apparaît comme le plus terrible des châtements que l'on puisse s'infliger à soi-même. Jeter le caviar par la fenêtre.

Mais comment savoir?

«Je l'aime!...». Où est la part du cœur et celle du corps dans l'embrassement général des débuts?

«Mais si, je l'aime! Tout est vide quand il n'est pas là. Sans lui, ma vie n'a plus de sens...». Hum! Aimer n'est pas dévorer ou se laisser dévorer. 1 + 1 ne font pas 1 et ce que l'on accomplit d'«autre» et sans l'autre doit garder toute son importance.

«Tu n'y comprends rien! Je l'aime! Et pas seulement pour ce que tu crois, mais pour le reste aussi!» (A suivre)

Soudain le ressort a cassé

Les maladroites ajoulotes ont été fatales

● AJOIE - ZOUG 3-5 (0-1 3-2 0-2)

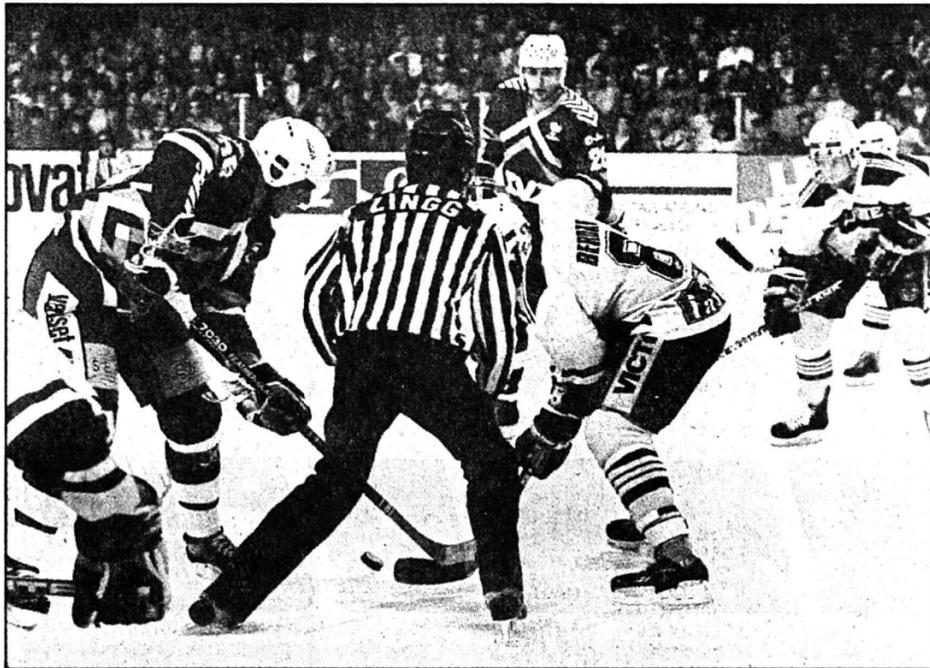
Quand le ressort est trop tendu, il arrive qu'il casse. Net, et quand on s'y attend le moins. Car les Jurassiens avaient pris, jusqu'à cette fameuse 34e minute, un ascendant qui aurait pu en dire plus sur certaines de leurs qualités.

En effet, d'entrée de cause, Ajoie annonçait la couleur en prenant le match à son compte. Il imposait à son adversaire vitesse et jeu collectif de la meilleure veine. Mais on commence aussi à connaître certains de ses défauts. Car sans cette légendaire maladresse, constatée déjà dans les rencontres de préparation, les Ajoulots auraient pu prendre leurs distances. Demandez à Robert, Berdat, Campbell, et quelques autres, combien de leurs tirs étaient cadrés.

OPPORTUNISME

Et, paradoxalement, Zoug qui ne montrait que très peu de choses face à Wahl, était tout de même bien plus précis. Opportuniste, il saisit même scabreusement, l'occasion de marquer. Il n'y avait qu'à pousser Wahl dans le dos, sous le nez de l'arbitre, pour empêcher déjà une unité. Protestation inutile du capitaine ajoulot. A ce moment, Zoug avait aussi, il faut le dire, profité d'une pénalité tout aussi inutile de Jolidon.

Après le premier tiers, Lefebvre s'entendait avec Robert pour rétablir l'égalité en état de supériorité numérique. Ajoie était cette fois sur orbite, et de



Christophe Berdat à l'engagement (à droite) face au Zougois Peter Vondal. (AP)

nouveau Robert, opportuniste, ainsi que Lefebvre, et au terme de belles actions, avaient en une dizaine de minutes porté le score à 3 à 1. Les Jurassiens se voyaient enfin récompensés de leurs efforts, surtout que Princi avait manqué un but tout fait à une poignée de mètres du sanctuaire de Simmen.

PRESSION TERRIBLE

On était arrivé à la 34' et le kop se disait déjà que l'affaire était dans le sac. C'était sans compter sur les ressources de Zoug. Les Alémaniques faisaient subir une pression terrible aux

Jurassiens qui allait se concrétiser avec un cadeau de la défense de céans. Cet événement ébranlait dans un premier temps l'équipe à Aubry. Une double pénalité de Robert allait faire fondre l'avantage des Ajoulots. C'en était fait de tous les espoirs et le ressort se cassa net.

On constatait et c'est surprenant, qu'à la dernière reprise les Jurassiens, toujours sous pression, n'ont pu contenir l'adversaire. Physiquement étaient-ils capables de reprendre les choses en mains? A cette question Zoug a su y répondre en marquant encore deux fois, quasiment sans difficulté.

Patinoire de Porrentruy: 3379 spectateurs. Arbitre: MM. Ehrensperger, Stettler, Zinn.

Buts: 13' Andersson 0-1; 23' Robert-Lefebvre 1-1; 30' Berdat-Robert 2-1; 32' Lefebvre-Robert 3-1; 34' Vondal 3-2; 39' Laczko 3-3; 47' Burkart 3-4; 49' Neuenschwander 3-5.

Pénalités: 5 x 2' contre chaque équipe.

Ajoie: Wahl; Campbell, Probst; Grand, Berdat, Jolidon; Princi, Bourquin; Robert, Lefebvre, Mattioni; Sembinielli, Brich; Zbinden, Egli, Schupbach.

Zoug: Simmen; Schafhauser, Andersson; Fritsche, Lau-

rence, C. Muller; Tschanz, B. Muller; Laczko, Vondal, Neuenschwander; Burkart, Häger; Morf, Lang, Schaedler; Stadler, Stehli.

B. Voisard.

Ligue nationale A

Ajoie - Zoug 3-5
Berne - Zurich 4-0
Kloten - Ambri 4-1
Lugano - Fribourg 5-0
Olten - Bienne 3-8

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	1	1	0	0	5-0	2
2. Bienne	1	1	0	0	8-3	2
3. Berne	1	1	0	0	4-0	2
4. Kloten	1	1	0	0	4-1	2
5. Zoug	1	1	0	0	5-3	2
6. Ajoie	1	0	0	1	3-5	0
7. Ambri	1	0	0	1	1-4	0
8. Zurich	1	0	0	1	0-4	0
9. Olten	1	0	0	1	3-8	0
10. Fribourg	1	0	0	1	0-5	0

Ligue nationale B

Coire - Martigny 4-5
Herisau - Langnau 3-7
Lyss - Davos 4-2
Rapperswil - Lausanne 2-3
Sierre - Uzwill 2-4

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	1	1	0	0	7-3	2
2. Lyss	1	1	0	0	4-2	2
Uzwill	1	1	0	0	4-2	2
4. Lausanne	1	1	0	0	3-2	2
5. Martigny	1	1	0	0	5-4	2
6. Coire	1	0	0	1	4-5	0
7. Rapperswil	1	0	0	1	2-3	0
8. Davos	1	0	0	1	2-4	0
9. Sierre	1	0	0	1	2-4	0
10. Herisau	1	0	0	1	3-7	0

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A
● LUGANO - FRIBOURG 5-0 (1-0, 2-0, 2-0)

Resega: 4500 spectateurs. Arbitre: Tam.

Buts: 7e Vrabec (à 5 contre 4) 1-0. 37e Bertaggia (Lüthi) 2-0. 39e Vrabec (Eberle, Ritsch) 3-0. 45e Fontana (Eggmann) 4-0. 55e Walder (Ton, Domeniconi) 5-0.

Pénalités: 2 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Fribourg. Lugano: Räber; Ritsch, Elooranta; Bertaggia, Massy; Ghilioni, Domeniconi; Eberle, Vrabec, MacDonald; Eggmann, Lüthi, Fontana; Riefel, Thöny, Walder; Ton.

Fribourg: Stecher; Staub, Ivan Griga; Gschwind, Balmer; Hofstetter, Descloux; Stastny, Hodgson, Theus; Brodmann, Rottaris, Tschumi; Schaller, Liniger, Rod; Stoffel, Stäger, Thomas Griga.

● KLOTEN - AMBRI-PIOTTA 4-1 (1-0 1-0 2-1)

Schluefweg: 5329 spectateurs.

Arbitre: Bertolotti.

Buts: 2e Mazzoleni (Yates, Wick) à 5 contre 4) 1-0. 25e Nilsson (Schlagenhauf) 2-0. 54e Manuele Celio (Hollenstein, Yates) 3-0. 55e Fair (Lanz) 3-1. 57e Hollenstein (Yates) 4-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Kloten, 7 x 2' contre Ambri.

Kloten: Pavoni; Rauch, Baumann; Eppler, Mazzoleni; Filippo Celio, Wick; Schlagenhaut, Nilsson, Wäger; Manuele Celio, Yates, Hoffmann; Monnier, Soguel, Sigg.

Ambri: Daccord; Lanz, Mettler; Brenno Celio, Tschumi; Reinhart, Riva; Antisin, Metzger, Fair; Fischer, McCourt, Viganò; Bachofner, Jaks, Batt; Kaltenbacher.

● BERNE - ZURICH 4-0 (2-0 1-0 1-0)

Allmend: 12.431 spectateurs.

Arbitre: Stauffer.

Buts: 9e Cunti (Martin) à 5 contre 4) 1-0. 17e Bärtschi (Haworth, à 5 contre 4) 2-0. 37e Dekumbis (à 5 contre 4) 3-0. 58e Cunti (Leuenberger, Martin, à 5 contre 4) 4-0.

Pénalités: 11 x 2' contre Berne, 10 x 2' plus 5' (Gruth) contre Zurich.

Berne: Tosio; Thomas Künzi, Boutillier; Leuenberger, Rauch; Beutler, Wyssen; Montandon, Haworth, Bärtschi; Martin, Cunti, Dekumbis; Triulzi, Nuspliger, Howald.

Zurich: Mürner; Gruth, Jost; Faic, Bünzli; Zehnder, Gull; Geiger, Hotz, Weber; Lavarre, Tschudin, Cadisch.

Note: tir sur le poteau de Haworth (40e).
● OLTEN - BIENNE 3-8 (1-2 1-3 1-3)

● AJOIE - ZOUG 3-5 (0-1 3-2 0-2)

Ligue nationale B
● LYSS - DAVOS 4-2 (1-2, 2-0, 1-0)

Patinoire de Lyss: 1750 spectateurs.

Arbitre: Brégy.

Buts: 9e Lamoureux (Dietrich) 1-0. 11e Poulin (Rose-nast) 1-1. 19e Schenkel (Forster) 1-2. 34e Weber (Sven Schmid) 2-2. 38e Lamoureux (Glanzmann) 3-2. 45e Brambilla (Lamoureux) 4-2.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

● SIERRE - UZWIL 2-4 (1-0, 0-2, 1-2)

Graben: 2350 spectateurs. Arbitre: Moor.

Buts: 7e Fonjallaz (Pousaz) 1-0. 40e Niederer (Taylor) 1-1. 40e Baier 1-2. 43e Pousaz (Fonjallaz, Mathier) 2-2. 46e Weisser (Taylor, Meyer) 2-3. 51e Taylor 2-4.

Pénalités: 6 x 2' plus 1 x 10' (Gaggini) contre Sierre, 7 x 2' contre Uzwill.

● HERISAU - LANGNAU 3-7 (2-0 0-5 1-2)

Centre sportif: 2269 spectateurs.

Arbitre: Gugger.

Buts: 5e Nater (Egli) 1-0. 13e Keller (Gertschen) 2-0. 25e Moser (Hutmacher) 2-1. 26e Steffen (Berger) 2-2. 27e Moser (Bosshardt, à 5 contre 4) 2-3. 33e Brüttsch (Malinowski) 2-4. 38e Malinowski (Dazzi, à 5 contre 3) 2-5. 50e Ryser 2-6. 51e Moser 2-7. 58e Nater (Lauber, à 3 contre 3) 3-7.

Pénalités: 10 x 2' contre Herisau, 7 x 2' contre Langnau.

● COIRE - MARTIGNY 4-5 (1-1 3-1 0-3)

Hallenstadion: 2.050 spectateurs.

Arbitre: Megert.

Buts: 15e Moret (Métivier) 0-1. 18e Doderer (Lavoie) 1-1. 30e Pleschberger 1-2. 33e Theo Wittmann (Doderer) 2-2. 34e Lavoie (Doderer) 3-2. 39e Theo Wittman (Lavoie, à 5 contre 4) 4-2. 42e Aebersold (Pleschberger) 4-3. 46e Métivier (Moret) 4-4. 50e Aebersold (Gagnon, à 5 contre 4) 4-5.

Pénalités: 1 x 2' contre Coire, 2 x 2' contre Martigny.

● RAPPERSWIL - LAUSANNE 2-3 (1-1 1-1 0-1)

Lido: 3000 spectateurs. Arbitre: Reist.

Buts: 13e Christoffel (Capaul, à 5 contre 3) 1-0. 19e Moret (Bonito) 1-1. 25e Lautenschlager 1-2. 36e Muffler (Capaul) 2-2. 53e Bobilier 2-3.

Pénalités: 3 x 2' plus 5' (Christoffel) contre Rapperswil, 8 x 2' contre Lausanne.

Nouveau président de la LN

M. Ivo Eusebio a été élu

Actuel président du HC Ambri-Piotta, Ivo Eusebio a été, comme prévu, élu président de la Ligue nationale, lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue à Berne. Le juge tessinois, qui est âgé de 39 ans, remplace ainsi Samuel Burkhardt (50 ans), lequel se retire après huit années de mandat pour des raisons professionnelles.

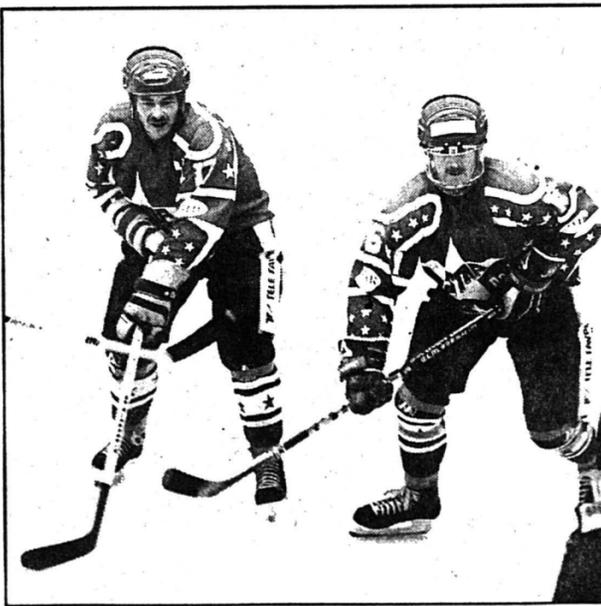
Quant au poste de vice-président, qui était vacant, il sera occupé par le président du HC Bienne, Peter Winkler (41 ans). Les deux nouveaux élus

prendront leur poste à l'occasion de la prochaine assemblée ordinaire, qui se tiendra en juin prochain.

Cette assemblée a aussi procédé à la composition de la nouvelle Commission de l'équipe nationale. Outre l'entraîneur national Simon Schenk, le chef de la Commission technique Peter Bossert et le président de la Ligue nationale, en feront partie un représentant de chacun des clubs suivants: Berne, Kloten, Lugano et Zoug. Cette commission se bornera à un rôle consultatif. (si)

Partage équitable aux Mélézes

Une rencontre sous le signe du fair-play



Thierry Gobat (à gauche) et Yvan Yerli: un nul équitable contre Meyrin. (Schneider)

● STAR CHX-DE-FDS - HC MEYRIN 4-4 (0-2) (2-2)

Pour leur deuxième rencontre de préparation, Star Chaux-de-Fonds affrontait le HC Meyrin. Cette partie fut placée sous le signe du fair-play. Le spectacle et le jeu y gagnèrent en grandeur et chaque participant se fit plaisir. Cela ne veut pas dire que l'engagement physique était absent, mais toutes les actions se déroulaient dans un esprit sportif et correct.

A chacun son tiers telle fut la consigne. La première période politesse oblige revient aux Genevois en tant qu'hôtes. Ceux-ci rendirent la pareille lors du deuxième tiers. Et comme l'on n'arrivait pas à se départager forcément l'ultime période vit le partage elle aussi.

Cette rencontre permit aux dirigeants des deux formations d'aligner tous les joueurs présents. Ainsi les portiers remplaçants eurent loisir de dé-

montrer leurs qualités. Si pour Meyrin Odermatt succéda naturellement à Schweizer, il en fut autrement pour le gardien de Star Fehlmann qui blessé quitta la glace pour Vuillemin.

Arbitres: MM. Amstutz et Giroud.

Buts: 11' 0-1 Taini-Gerber; 15' 0-2 Des Jaques-Gerber; 21' 1-2 Geinoz; 29' 2-2; D. Yerli-Bergamo; 45' 3-2 Gobat-Y. Yerli; 48' 3-3 Giroud-T. Charbonny; 54' 3-4 Gerber-Des Jaques; 59' 4-4 Y. Yerli-Seydoux.

Pénalités: 2 x 2' contre Star et 4 x 2' contre Meyrin.

Star Chaux-de-Fonds: Fehlmann-Vuillemin; Cuche, Ganguillet, Y. Yerli, Marti, D. Yerli; Gobat, Geinoz, Fluck, Linder, Seydoux; Ipeck, Bergamo.

HC Meyrin: Schweizer-Odermatt; Galley, Petey, Baudat, Hess, Turner, Zangger, Buni, D. Charbonny, T. Charbonny, Giroud; Ferri, Gerber, Taini, Des Jaques. R.V.

BADMINTON

Deux courtes défaites

La Chaux-de-Fonds gardé contact

Une nouvelle fois les Chaux-de-Fonniers ont pu rivaliser avec leurs homologues de la ligue A. Malgré les deux défaites concédées, l'entraîneur Jean Tripet a reçu la confirmation que son équipe a sa place dans cette catégorie: *Perdre par 4 à 3 n'a rien de négatif car dimanche, la victoire s'est jouée pour trois petits points dans le dernier set d'un simple messieurs.*

La ligue B a connu un week-end plus faste. La Chaux-de-Fonds a d'abord créé la surprise en battant Uni Berne,

l'un des favoris du championnat. Le succès remporté le lendemain face à Lausanne doit également tranquilliser la formation dans sa lutte pour son maintien.

Une analyse plus détaillée paraîtra demain dans ces colonnes.

LIGUE A: Münchenstein - La Chaux-de-Fonds - 4-3; La Chaux-de-Fonds - Winterthur 3-4.

LIGUE B: La Chaux-de-Fonds - Uni Berne 4-3; Olympique Lausanne - La Chaux-de-Fonds 2-5. (ge)

L'annonce, reflet vivant du marché

VOILE

Chaux-de-Fonnier partant Départ de la Transat des 6 m 50

Départ hier à Concarneau de la Transat des 6,50 mètres. Plusieurs milliers de personnes s'étaient massées autour du port breton pour assister d'emblée à une sérieuse empoignade entre les favoris de la course.

Pour satisfaire le nombreux public, mais aussi les sponsors des concurrents, les organisateurs avaient en effet imaginé un départ qui ressemblait furieusement à une véritable régata. Une formule qui nous a permis d'assister d'entrée de cause à une bagarre entre les favoris.

AFFAIRES DE BRETONS

A ce jeu-là, les navigateurs bretons ont tenu à se signaler. Au passage de la bouée qui mettait un terme à ce «prologue», c'est en effet Philippe Vicariot, le Brestois, qui, au terme d'une «bourre» mémorable, précédait Marc Guillemot, ancien équipier de Patrick Morvan à bord de «Jet Service». Au spi, les deux hommes ont assuré un spectacle de toute beauté, se partageant l'honneur d'ouvrir la voie aux autres concurrents sur la route des Canaries, terme de cette première étape de la Transat d'ici vraisemblablement une

douzaine de jours. Soixante et un concurrents au départ. Et, parmi eux, le seul Suisse en course, le Chaux-de-Fonnier Jean Wicki, à bord de son coco «Ellipse». Un Jean Wicki qui se montrait fort confiant, samedi, à la veille de départ, alors que la météo prévoyait la «pétrole», c'est-à-dire des vents de faible importance. Ces prévisions réjouissaient Wicki, qui avouait qu'il préférerait un départ pas trop rapide, le temps pour lui de prendre la température de la course.

Capricieuse, la météo n'a pas entièrement exaucé ses vœux, les vents ayant, au moment du départ, singulièrement pris de la vigueur. Jean Wicki passait pourtant en 36e position devant le môle de Concarneau, précédant notamment de nombreux prototypes, lui qui ne dispose que d'un bateau de série. Et surtout, il a pu prendre la direction de Ténériffe sans encombre, ce qui ne fut pas le cas de tous les concurrents. Deux d'entre eux ont dû en effet rentrer au port après moins d'une demi-heure de course, l'un ayant dématé, l'autre ayant «flambé» son mât.

Une aventure qui se terminera à la mi-novembre à Port-de-France, dans les Antilles françaises. (sp)

Les Belges dominant La Coupe nationale des lancers

La pluie et le froid n'ont pas empêché la neuvième Coupe nationale des lancers de connaître un vif succès. L'épreuve originale de l'Olympic a vu la Belgique comme troisième pays à disputer le challenge, après la France et l'Autriche. Ce ne sont pas moins de 588 engins qui ont été lancés au Centre sportif, par de jeunes athlètes et des champions nationaux.

L'équipe belge de Mons - Obourg - Hainaut - Athlétisme a nettement dominé la compétition interclubs, alors que les meilleures performances à la table de cotation internationale étaient à mettre à l'actif de Alex Malachenko (hommes) et Anne Devos (dames), deux athlètes belges.

LUTTE SERRÉE
AU MARTEAU

La compétition chaux-de-fonnière aura eu le mérite de réunir un excellent trio au lancer du marteau: Malachenko, champion de Belgique, Sack, champion suisse, et Obrist, recordman suisse.



La lutte fut serrée et intense durant les six essais, au terme desquels le Belge Alex Malachenko s'imposait de huit petits centimètres sur le Zurichois Olivier Sack, alors que Daniel Obrist confirmait qu'il avait bien préparé son «comeback». Quant au Chaux-de-Fonnier Christophe Kolb, présentement préoccupé par ses études et son implantation à Lausanne, il a fait de son mieux avec les moyens du moment.

Le champion et recordman suisse du disque Christian Erb a fait le vide dans sa spécialité, alors que Claude Moser, du CEP Cortaillod, a tiré profit de son ultime essai au jet du poids pour ravir la victoire de deux centimètres à son copain Alain Beuchat.

NATHALIE GANGUILLET
BATTUE

La championne suisse du poids et du disque n'a pas connu une journée faste face à la Belge Anne Devos, qui remportait le disque avec 46 m 72 seulement, une performance que l'athlète chaux-de-fonnière dépasse généralement sans problème. Au jet du poids également, Nathalie Ganguillet a connu des difficultés en devant l'emporter sur sa rivale avec moins de 14 mètres.



Le Belge Alex Malachenko n'a pas eu peur de se mouiller. (Schneider)

Lorsqu'elle n'a plus la motivation d'un championnat ou d'une sélection, la championne suisse juniors Barbara Kullmann redescend assez vite dans une zone de performances modestes, comme ce fut le cas en ce samedi pluvieux au Centre sportif.

Privée de ses trois juniors Tissot, Einberger et Hullmann engagés en finale juniors du CSI à Zurich, et de Christian Hostettler, l'équipe de l'Olympic a concédé 20 points à la ST Berne pour la deuxième place. (Jr.)

RÉSULTATS
DAMES

Disque (1 kg): 1. Anne Devos (MOHA Belgique) 46 m 72; 2. Nathalie Ganguillet (SEP Olympic) 45 m 68; 3. Bettina Hofmann (TV Erlentbach) 41 m 18.
Juniors, disque (1 kg): 1. Barbara Kullmann (SEP Olympic) 36 m 82; 2. Andrea Forster (CA Fribourg) 35 m 54.
Cadettes A, disque (1 kg): 1. Corinne Aubry (SFG Fontenais) 31 m 02; 2. Stéphanie Clémence (SEP Olympic) 25 m 58; 3. Corinne Senn (SEP Olympic) 25 m 08.

HOMMES

Javelot (800 g): 1. Fabrice Noël (MOHA Belgique) 51 m 38; 2. Dominique Joye (SEP Olympic) 47 m 36; 3. Reto Etter (ST Berne) 44 m 28.

Boulet (4 kg): 1. Nathalie Ganguillet (SEP Olympic) 13 m 78; 2. Anne Devos (MOHA Belgique) 12 m 04.

Juniors, boulet (4 kg): 1. Barbara Kullmann (SEP Olympic) 11 m 09; 2. Silvia Staudenmann (ST Berne) 8 m 97.

Cadettes A, boulet (4 kg): 1. Valérie Declot (MOHA Belgique) 9 m 01.

Cadettes B, boulet (3 kg): 1. Isabelle Frick (SEP Olympic) 9 m 42; 2. Jasmine Salée (MOHA Belgique) 9 m 04.

Javelot (600 g): 1. Loraine Fluck (CEP Cortaillod) 28 m 96.

Juniors, javelot (600 g): 1. Silvia Staudenmann (ST Berne) 35 m 68.

Cadettes A, javelot (600 g): 1. Valérie Declot (MOHA Belgique) 35 m 16.

Cadettes B, javelot (600 g): 1. Jasmine Salée (MOHA Belgique) 24 m 58; 2. Patricia John (SEP Olympic) 23 m 32.

Juniors, javelot (800 g): 1. Gregori Wiesner (UA Châtel) 55 m 38.

Cadets A, marteau (6 kg 250): 1. Patrick Codron (MOHA Belgique) 48 m 18; 2. Nicolas Picci (SEP Olympic) 40 m 54; 3. Laurent Aerny (SEP Olympic) 30 m 00.

Cadets B, marteau (5 kg): 1. Frédéric Cornu (MOHA Belgique) 38 m 86; 2. Vincent Host (MOHA Belgique) 35 m 28.

Marteau (7 kg 260): 1. Alex Malachenko (MOHA Belgique) 64 m 08; 2. Olivier Sack (LC Zurich) 64 m 00; 3. Daniel Obrist (ST Berne) 62 m 22; 4. Christophe Kolb (SEP Olympic) 54 m 36; 5. Manfred Urban (MOHA Belgique) 52 m 04.

Juniors, marteau (7 kg 260): 1. Frank Mainil (MOHA Belgique) 51 m 68; 2. Etienne Lagast (MOHA Belgique) 45 m 02; 3. Jerry Fahrni (CEP Cortaillod) 37 m 40.

Cadets A, boulet (6 kg 250): 1. Jean-Daniel Réat (SFG Fontenais) 11 m 00; 2. Olivier Vallat (SFG Fontenais) 10 m 77; 3. Patrick Codron (MOHA Belgique) 10 m 69.

Cadets B, boulet (5 kg): 1. Lionel Ferchaux (CEP Cortaillod) 11 m 44; 2. Frédéric Cornu (MOHA Belgique) 10 m 22.

Boulet (7 kg 260): 1. Claude Moser (CEP Cortaillod) 14 m 58; 2. Alain Beuchat (CEP Cortaillod) 14 m 56; 3. Ulrich Marti (ST Berne) 13 m 56.

Juniors, boulet (7 kg 260): 1. Fabrice Laville (SFG Fontenais) 10 m 40; 2. Simon Rohrer (ST Berne) 10 m 10.

Cadets A, disque (1 kg 500): 1. Jean-Daniel Réat (SFG Fontenais) 37 m 06; 2. Olivier Vallat (SFG Fontenais) 36 m 10; 3. Christophe Carlier (MOHA Belgique) 35 m 44.

Cadets B, disque (1 kg 500): 1. Silvan Martinelli (ST Berne) 30 m 94; 2. Vincent Host (MOHA Belgique) 27 m 84; 3. Pierre Estoppey (SEP Olympic) 27 m 06.

Disque (2 kg): 1. Christian Erb (LV Winterthur) 56 m 44; 2. Alain Beuchat (CEP Cortaillod) 45 m 72; 3. Hans Burri (ST Berne) 42 m 80.

Juniors, disque (2 kg): 1. Jerry Fahrni (CEP Cortaillod) 36 m 60; 2. Frank Mainil (MOHA Belgique) 36 m 00.

CLASSEMENT FINAL
PAR ÉQUIPES

1. MOHA Belgique 5609 pts; 2. ST Berne 4671; 3. SEP Olympic 4651; 4. SEP Cortaillod 4311; 5. SFG Fontenais 3739.

TENNIS

Rosset expéditif Le Genevois gagne à Messine

La fête continue pour Marc Rosset. Après ses succès à Nyon et à l'Open de Genève, il a réussi la passe de trois en remportant le tournoi Challenger 75.000 dollars de Messine. En finale, le Genevois (ATP 87) a balayé 6-1 le Suédois Magnus Larsson (ATP 156). Le match n'a duré que 55 minutes.

Cette victoire, sa vingtième consécutive, devrait permettre à Marc Rosset de gagner une

vingtaine de rangs au classement ATP pour figurer aux alentours de la 60e place. Face à Larsson, Rosset a livré le meilleur match de sa semaine sicilienne pour réaliser un véritable festival. La veille en demi-finale face à l'Italien Alessandro De Minicis, il n'avait pas eu une tâche aussi aisée, puisqu'il avait été contraint d'aller à la limite des trois sets. (si)

La victoire pour Zardo La Tessinoise flambe à Porto

Emanuela Zardo a remporté le tournoi-challenger de Porto, une épreuve dotée de 25.000 dollars. La championne de Suisse, qui est âgée de 19 ans, s'est en effet imposée en finale aux dépens de la championne de Belgique, Sabine Appelmann, en deux manches. Face à une rivale de deux ans sa ca-

dette, la Tessinoise a sauvé plusieurs balles de set dans la première manche avant de faire nettement la décision dans la deuxième. Grâce à ce succès, Emanuela Zardo a empoché des points précieux au classement mondial, où elle devrait désormais apparaître aux alentours de la 130e place.

GYMNASTIQUE

Müller devant, Rota quatrième Demi-finales des «Nationaux» à l'artistique

La demi-finale du championnat suisse artistique, qui s'est déroulée les 22 et 23 septembre à Unteraegeri (Zoug), n'a pas donné lieu à de véritables surprises, si ce n'est, mais agréable celle-ci, le quatrième rang du Loclois Flavio Rota, tenant du titre, qui avant le concours ne pensait pas se retrouver en si bonne position.

Markus Müller, favori incontesté de la course à la consécration suprême, a confirmé son rôle de leader en menant la compétition de bout en bout. Daniel Giubellini, terminant second à égalité avec Donghua Li, démontre ainsi qu'il faudra aussi compter avec lui. Quant au Chinois, sa finesse et son élégance naturelles font de lui également un candidat très sérieux.

Cette demi-finale était doublement importante puisqu'elle était non seulement qualificative pour la suite de la compétition (seuls les 14 premiers sont qualifiés pour la finale) mais elle servait aussi de troisième éliminatoire interne en vue des Mondiaux de Stuttgart, dans un mois.

Ce sont des gymnastes très motivés que nous avons pu suivre. Mais une certaine fatigue s'est tout de même fait ressentir, suite à plusieurs rencontres internationales ces dernières semaines. Et c'est certainement là que s'est situé l'avantage, si l'on peut dire, de Flavio Rota, certes à court de compétition mais en très bonne condition physique.

Dès les exercices obligatoires, on a pu faire plusieurs constatations: Müller, fidèle à son image, fut très régulier;

Donghua Li a démontré ses excellentes dispositions, spécialement au cheval d'arçons; Giubellini, sans une petite erreur à la barre fixe, aurait été très près du leader et Rota a surpris tous les observateurs, ainsi que lui-même, après une aussi longue période d'inactivité à ce niveau. Wanner qui a beaucoup progressé, a bien su profiter de l'irrégularité, hélas presque habituelle, de Plüss, qui une nouvelle fois s'est trahi lui-même. Ainsi, après les imposés, le classement était le suivant: Müller, Donghua Li, Giubellini, Rota, Wanner, Plüss.

SITUATION IDENTIQUE

Le même scénario ou presque, a eu lieu dans les exercices libres. Müller a encore accentué son avance sur les poursuivants, Giubellini a rejoint Dong-

hua Li pour la seconde place, pour finir à égalité. Wanner puis Plüss ont passé Rota au début du concours, mais le Loclois revenait en extremis sur le premier nommé et profitait d'une nouvelle déconvenue de Plüss, pour finalement se classer quatrième!

Au vu de ce concours, la finale du week-end prochain à Neuchâtel nous promet de belles empoignades: que ce soit pour la course au titre comme pour celle aux places d'honneur.

Au terme de la compétition, Flavio Rota était très satisfait: Je suis très content et surtout surpris de mon classement et comme je l'avais dit, mon premier but, en toute modestie, était de me qualifier. Je suis maintenant rassuré et j'ai encore une semaine pour peaufiner les détails. Cependant à

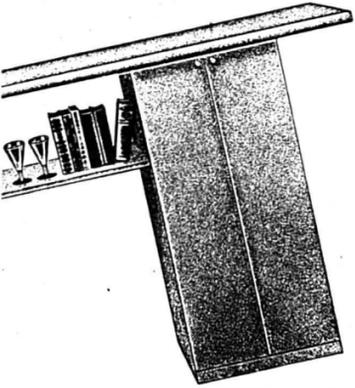
Neuchâtel, je ne prendrai aucun risque, mais je saisirai ma chance si elle se présente. Pour moi, l'objectif numéro 1, reste bien entendu les championnats du monde.

RÉSULTATS

Demi-finale du championnat suisse à Unteraegeri: 1. Markus Müller (Diepoldsau) 112,75 (56,45 aux imposés + 56,30 aux libres). 2. Daniel Giubellini (Meilen) 111,55 (55,75 + 55,80) et Donghua Li (Lucerne) 111,55 (56,00 + 55,55). 4. Flavio Rota (Le Locle) 109,40 (54,50 + 54,90). 5. Erich Wanner (Begglingen) 109,35 (54,40 + 54,95). 6. Oliver Grimm (Buchthalen) 108,10 (53,35 + 54,75). 7. René Plüss (Glaris) 108,05 (53,75 + 54,30). 8. Michael Engeler (Adliswil) 106,85 (53,55 + 53,30). 9.

Bruno Koster (Appenzell) 106,10 (53,10 + 53,00). 10. Alex Schumacher (Sulz) 106,05 (52,55 + 53,50). 11. Urs Zoller (Behringen) 105,25. 12. Christian Müller (Diepoldsau) 103,70. 13. Marco Wermelinger (Lucerne) 103,65. 14. André Luternauer (Roggliwil) 102,85, tous qualifiés pour la finale du prochain week-end, à Neuchâtel. - 23 concurrents en lice.

Positions au classement de la sélection pour les championnats du monde avant la dernière épreuve (comptant double): 1. Markus Müller 56 points. 2. Plüss 39. 3. Giubellini 38. 4. Wanner 19. 5. Grimm 15. 6. Engeler 11. 7. Koster 9. 8. Rota 8 (une seule compétition). 9. Stefan Häfliger (Altbüron). 10. Christian Müller 2. Ch. Wicky.



INDIVI-DUALISME NON STOP.

En panne d'idées? Venez chez Behr! Vous en trouverez une profusion. Une immense palette de variations et de combinaisons. L'antidote contre l'uniformité et l'anonymat. Le remède contre l'ennui. Davantage qu'un cadre de vie, un art de vivre. Le refuge le plus secret de votre personnalité.

behr
INTERNATIONAL

en exclusivité pour le canton de Neuchâtel chez

marcel

jacot

formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 la chaux-de-fonds
château 4 neuchâtel

le meublier de l'habitat d'aujourd'hui... et demain

012387

● mini-annonces

● demandes d'emploi

CHEF DE FABRICATION sur boîtes de montres, bracelets or, acier, de haut de gamme, cherche changement de situation. Personne dynamique, très bonnes connaissances du produit, technique et pratique. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffre 28-462124 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

MONSIEUR 57 ANS cherche emploi chauffeur-livreur véhicule léger ou manoeuvre en mécanique, magasinier. Etudie toutes propositions. Libre tout de suite. ☎ 0033/81 68 11 79 heures repas (permis frontalier périmé). 470565

ETUDIANT (Bac C), 21 ans, cherche travail pour une durée de 3 à 4 semaines. ☎ 039/36 12 68 470569

DESSINATRICE technique cherche changement de situation. Plusieurs années d'expérience dans le dessin de machines ainsi que dans le dessin de décalque et sérigraphie. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-470560 à Publicitas, 2400 Le Locle

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE «G», bilingue français-espagnol, cherche emploi, ☎ 039/31 35 26 aux heures des repas. 470573

● offres d'emploi

Cherchons **UN(E) ÉTUDIANT(E)** pour épauler notre fils dans ses devoirs (2C), à notre domicile. ☎ 039/28 61 09 462128

● à vendre

CUISINIÈRE à gaz. **BERCEAU** en osier. **CHAISE HAUTE** bois et velours. **PARC** en bois et divers. ☎ 039/28 73 23 midi-soir ou 28 70 62. 462132

● immobilier

Cherche **APPARTEMENT 2 à 3 pièces**, maximum Fr. 500.-. La Chaux-de-Fonds, Le Locle. Date à convenir. Privé: 038/47 16 53, prof.: 039/21 21 91. 462136

Cherche à louer, **GARAGE**, quartier Charrière. ☎ 039/28 42 19, midi et soir. 301190

A vendre **MAISON** à Maiche-France. 4 chambres, salles à manger, cheminée, cuisine agencée en pin massif, salle de bains, W.-C., garage. Terrain 11 ares. FF. 450 000.-. ☎ 0033/81 44 42 99 (19 heures). 462099

Vends **MAISON F5** à Charquemont (France). Bon état, bien située, 2 niveaux plus sous-sol. Prendre contact téléphoniquement au 0033/81 44 07 83 462119

Dame retraitée cherche à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, bain, si possible cuisine agencée et balcon. Ecrire sous chiffres H 28-301191 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

● cours privés

Etudiant niveau technicien propose **COURS DE RATTRAPAGE** dans les branches suivantes: math, physique, mécanique. ☎ 039/28 25 27 (heures des repas). 462125

Tarif 85 ct le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

● offres d'emploi

Vous avez envie de découvrir un nouvel horizon professionnel?

Vous êtes:

- titulaire d'un CFC d'employé de commerce «G»,
- au bénéfice d'une bonne expérience dans le secrétariat des crédits et le traitement de textes.

Alors contactez-nous, un établissement de la région vous propose un poste stable.

Notre conseillère, Chantal Hodor, se réjouit de votre appel et vous fournira volontiers toute information complémentaire.

L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584

Etre OK c'est extra!

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Vous êtes une vendeuse aimable, désireuse de vendre de beaux articles de qualité?

Vous souhaitez une place stable dans un cadre sympathique?

Nous cherchons pour compléter notre équipe

UNE VENDEUSE

Faire offres à l'adresse ci-dessous. Nous vous garantissons une réponse par retour du courrier.

Ecrire sous chiffres 28-950205 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

printemps

Nous cherchons **UNE VENDEUSE**
Rayon blanc.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel. 012600

La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Impartial

Pour faire face au développement continu du journal, L'Impartial offre un poste de

stagiaire-journaliste

pour compléter sa rédaction de nuit

Exigences:

- bonne et large culture générale
- parfaite connaissance du contexte géographique et politique régional et suisse
- facilité d'écriture
- aptitude à travailler en groupe et de nuit

Les prestations sont celles d'une entreprise dynamique respectant la Convention collective régissant la profession de journaliste.

Faire offre écrite:

Journal L'Impartial
Rédaction en chef
2300 La Chaux-de-Fonds.

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 ct.) *Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds*

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** à nos bureaux, à notre c.c.p. 23-325-4 ou en timbres-poste.

● finance

Pour voyager encore plus loin - Procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | ouvert de 08.00 à 12.15
Av. L.-Robert 23 | de 13.45 à 18.00
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphoner

039 - 23 16 12



● immobilier

Artisan peintre entreprend **TRAVAUX DE PLÂTRERIE-PEINTURE**

Devis sans engagement.
☎ 038/25 00 82 35017

● demandes d'emploi

PEINTRE INDÉPENDANT entreprend travaux **tapisserie peinture rénovation**

Devis sans engagement 039/23 00 21 122220

Dérapages au Crêt Le slalom automobile

Derrière sa visière aveuglante, le pilote, qui venait de prendre place au volant de sa voiture, se dirigeait, toute machine vrombissante, vers le départ... Ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas là d'un aperçu bédésiste du dernier Michel Vaillant, mais bel et bien du reflet de l'ambiance qui régnait ce week-end au Crêt-du-Loche.

scratch, le classement final. A noter également l'absence des karts pour lesquels une course avait été prévue, mais dont la météo, peu propice, a eu raison.

La journée de dimanche, elle, était consacrée aux pilotes non-licenciés avec 80 inscrits.

RÉSULTATS

Groupe N, tourisme de série: 1. E. Girardin 1'41"49; 2. P. Biette 1'43"43.

Groupe N, tourisme de série (86): 1. N. Fasel 1'37"77; 2. P. Audemas 1'39"00; 3. D. Massardi 1'40"21; 4. C. Marchese 1'43"76.

Groupe NGT, tourisme de série: 1. Hon 1'52"61.

Groupe A, tourisme: 1. M. Barbezat 1'40"31; 2. D. Chappuis 1'44"05.

Groupe IS, interswiss: 1. M. Lovis 1'38"29; 2. M. Rudaz 1'41"75.

Catégorie C, sport prototype: 1. D. Rollat 1'40"42.

Groupes D-E, course monoplace: 1. Gilles Rossi 1'36"19; 2. P. Vogel 1'36"32; 3. A. Rey 1'39"29; 4. C. Weber 1'41"83; 5. D. Hug 1'44"50; 6. A. Bongard 1'46"19; 7. G. Rossi 1'46"23.

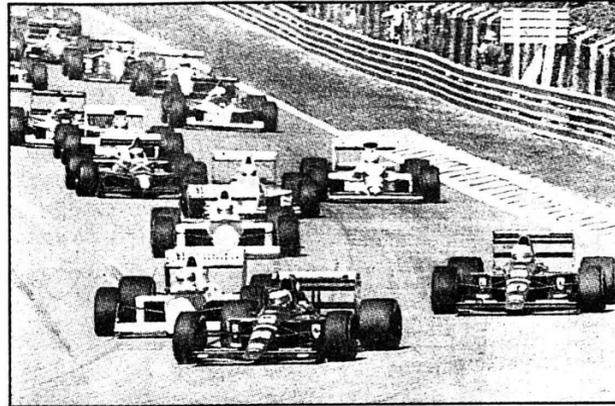
Organisé par la Scuderia Tai-fyn, sous la houlette de l'Automobile Club de Suisse, le huitième slalom automobile de La Chaux-de-Fonds a vécu.

Regroupant sept catégories et 21 pilotes, dont l'actuel champion suisse de la discipline N. Fasel, la journée de samedi accueillait les coureurs licenciés. Sous un ciel pluvieux et devant un public peu nombreux (hélas!) les manches d'essais se sont déroulées dès 10 heures.

A noter les bonnes performances des pilotes neuchâtelois, certains n'hésitant pas, pour l'occasion, à établir d'excellents temps et ainsi remporter la course dans leurs catégories respectives.

C'est néanmoins G. Rossi qui allait décrocher le meilleur chrono et gagner ainsi, au

Mansell le trouble-fête Gerhard Berger vainqueur au Portugal



Gerhard Berger (au centre) a pris le départ en tête. (AP)

Circuit d'Estoril, 49e tour du Grand Prix du Portugal: à l'amorce d'un virage à droite, Nigel Mansell plonge à l'intérieur pour prendre le meilleur sur Ayrton Senna. Le Britannique ne fait pas véritablement la décision, Senna se rabat peut-être imprudemment. La Ferrari et la McLaren-Honda s'accrochent, partent en glissade. Fin de la course pour les deux pilotes, alors à la lutte pour la deuxième place. Un épisode de plus dans une compétition où les cadeaux ne sont guère de mise? Certes.

Et pourtant. Depuis trois tours, à chaque passage sur la ligne, Mansell se voyait signifier le drapeau noir de la disqualification. Il faut dire que le Britannique, dix tours plus tôt, avait manqué son arrêt aux stands lors d'un changement de pneumatiques. Ayant dépassé la place délimitée à son écurie, il avait enclenché la marche arrière sur sa Ferrari pour retourner à la hauteur de ses mécaniciens. Manoeuvre formellement interdite par le règlement et qui lui valait la disqualification justement signifiée par le directeur de course.

INCROYABLE OBSTINATION

Le Britannique pourtant ignorait le drapeau noir. Mieux, même, il livrait un âpre duel à Ayrton Senna, qui allait déboucher sur l'élimination des deux pilotes. Un nouvel épisode peu glorieux venait d'être écrit dans ce monde de la formule 1 qui, de plus en plus, a tendance à tourner aux jeux du cirque.

On n'a pas fini d'épiloguer sur les conséquences de cette incroyable obstination manifestée par Nigel Mansell. Ce d'autant que le Britannique sera le coéquipier du Français Alain Prost, l'un prochain, au sein de la «Scuderia». Et Prost, même s'il n'a rien à voir dans cet incident de course, est bel

et bien le principal bénéficiaire de cet accrochage.

Deuxième de ce Grand Prix du Portugal, le pilote français n'a certes marqué que quatre points, devant retrancher son plus mauvais résultat (une cinquième place au Mexique). Mais, avec désormais un total de 75 points, il précède son grand rival Senna de 24 points.

Mathématiquement, le Brésilien peut encore espérer puisqu'il reste trois Grands Prix à disputer, donc la possibilité de récolter 27 points. Mais, dans les faits, Prost a certainement fait dimanche un pas décisif vers la conquête d'un troisième titre de champion du monde. Dommage que cela se soit passé dans des conditions aussi troubles.

COURSE PASSIONNANTE

Dommage aussi que cet incident ait quelque peu assombri ce Grand Prix du Portugal, qui avait donné lieu jusque-là à une course passionnante. Avec notamment le grand retour de Ferrari. C'est d'ailleurs Gerhard Berger qui prenait le meilleur départ, devant Senna, à nouveau en «pole-position». L'Autrichien conservait cette position durant vingt-quatre tours, avant d'être relé par son coéquipier Nigel Mansell.

Belge Thierry Boutsen ne sont parvenus à rallier l'arrivée. Par contre, l'hécatombe enregistrée parmi les écuries de pointe a permis à plusieurs pilotes de se distinguer, notamment le Suédois Stefan Johansson, qui a amené son Onyx-Ford à la troisième place, Martini, un moment leader, terminant pour sa part au cinquième rang.

MANSELL INTERDIT EN ESPAGNE

Le Britannique Nigel Mansell ne participera pas au Grand Prix d'Espagne, dimanche prochain, sur le circuit de Jerez de la Frontera. Les commissaires du Grand Prix du Portugal ont en effet décidé de suspendre Mansell pour une course après l'incident survenu à Estoril avec le Brésilien Ayrton Senna. D'autre part, Mansell et l'écurie Ferrari se sont vu infliger une amende de 50.000 dollars.

RÉSULTATS

Grand Prix du Portugal, à Estoril (71 x 4,35 km = 308,85 km): 1. Gerhard Berger (Aut), Ferrari, 1 h 36'48"546 (191,418 km/h). 2. Alain Prost (Fr), McLaren-Honda, à 32'637. 3. Stefan Johansson (Su), Onyx-Ford, à 55'325. 4. Alessandro Nannini (It), Benetton-Ford, à 1'22'369. 5. PierLuigi Martini (It), Minardi-Ford, à un tour. 6. Jonathan Palmer (GB), Tyrrell-Ford.

Tour le plus rapide: Berger (49e) 1'18"986 (198,263 km/h), nouveau record du circuit.

Championnat du monde (13 manches). Conducteurs: 1. Alain Prost (Fr) 75 p. (2 p. biffés). 2. Ayrton Senna (Bré) 51. 3. Nigel Mansell (GB) 38. 4. Riccardo Patrese (It) 28. 5. Thierry Boutsen (Be) 24. 6. Alessandro Nannini (It) 17. **Constructeurs:** 1. McLaren-Honda 128 p. 2. Ferrari 53. 3. Williams-Renault 52.

(si)

BASKETBALL

Sous les paniers

DAMES

LNB, première journée: Pratteln - Lucerne 62-35 (34-12), Bellinzona - Bernex 87-50 (38-23), SAL Lugano - ABC Zurich 50-44 (24-22), Brunnen - Vevey 76-55 (41-17), Wiedikon - Femina Berne 57-52 (29-22), Saint-Otmar - Arlesheim 43-79 (22-42).

MESSIEURS

Championnat de première ligue, première journée, groupe Ouest: Troistorrens - La Tour 69-50 (28-23), Saint-Prex - Saint-Paul 92-79 (46-27), Blonay - Epalinges

63-92 (34-44), Martigny - Versoix 95-81 (45-35), Renens - Pâquis-Seujet 75-88 (42-41).

Groupe Centre: Boncourt - Arlesheim 76-49 (24-23), La Chaux-de-Fonds - Auvernier 62-90 (33-40), Marly - Villars 79-87 (41-48), Rapid Bienne - Pratteln 100-37 (47-28).

Groupe Est: Viganella - Rüti 92-66 (30-27), Frauenfeld - STV Lucerne 95-93 a.p. (85-85), Federale Lugano - Regensdorf 105-103 a.p. (41-47 97-97), Zoug - ABC Zurich 53-65 (80-31), Arbedo - Opfikon 101-53 (49-20). (si)

CYCLISME

Wegmüller brouille les cartes Fignon remporte le Grand Prix des Nations

Laurent Fignon s'est enfin réconcilié avec l'effort solitaire. Neuf semaines après sa terrible désillusion des Champs-Élysées, où il avait perdu le Tour de France devant Greg LeMond pour huit malheureuses secondes, le Parisien a enlevé le premier Grand Prix des Nations de sa carrière. A Cannes, il a devancé de 22 secondes le Bernois Thomas Wegmüller et de 53 secondes le Drômois Charly Mottet, vainqueur des deux dernières éditions.

Tout le monde attendait un duel Mottet-Fignon. Mais Thomas Wegmüller est venu brouiller les cartes. Cinquième l'an dernier, le coureur de la formation Domex-Weinmann a apporté une nouvelle preuve sur la Croisette qu'il appartenait bel et bien à la race des grands rouleurs. Sans un finish extraordinaire de Fignon, le Bernois aurait même pu rejoindre au palmarès des Nations l'Imérien Daniel Gisiger, victorieux en 1981 et 1983.

A 15 kilomètres de l'arrivée, Wegmüller devançait Fignon de 3 secondes et Mottet de 11 secondes. Malheureusement pour Wegmüller, Fignon, sur le bord de mer, sortait le grand jeu pour rétablir la situation. J'avais encore des réserves pour les derniers kilomètres sur le bord de mer. J'ai même fini plus vite le deuxième tour que le premier, expliquait le protégé de Cyrille Guimard.

VÉRITABLE EXPLOIT

Tomber devant un Fignon en état de grâce n'est pas une honte! Thomas Wegmüller a réalisé un véritable exploit. Souvent critiqué par son manque de réalisme en course, le Bernois, qui s'était distingué cette année au Critérium du Dauphiné-Libéré et au Tour de Suisse en épaulant à la perfection Beat Breu, a, pour une fois, dosé son effort à la perfection. Du premier au dernier des 89 kilomètres de ces Nations, il

a toujours évolué au niveau de Fignon: - 18" au 11e km, - 4" au 30e km, + 3" à la mi-course, - 5" au 56e km, + 3" au 74e km et - 8" au 81e km.

Grandissime favori, Charly Mottet a quant à lui connu un premier passage à vide à l'issue du premier tour où il accusait un débours de 27 secondes sur Wegmüller. Le coureur de R.M.O. rectifiait le tir dans la côte de Vallauris. Mais il perdait son bidon dans la descente et terminait l'épreuve complètement déshydraté. Cet incident n'a cependant pas influé sur l'issue de la course. Mottet était bel et bien un ton en dessous de Fignon et Wegmüller.

RECORD PULVÉRISÉ

Présent depuis le début de la semaine à Cannes pour s'astreindre à une préparation minutieuse, le Zougais Tony Rominger a dû se contenter de la sixième place à six minutes de Fignon. Rominger, qui rêvait de tenir le rôle dévolu à Wegmüller du «troisième homme», n'a jamais été dans l'alignement du trio de tête. Pour la course aux accessits, il a été devancé par l'Autstralien Michael Wilson, quatrième à 4'17", et par l'infatigable Basque Marino Lejarreta, cinquième à 5'49".

Fignon, Wegmüller et Mottet ont pulvérisé le record du parcours, établi par Mottet l'an dernier en 1 h 58'46". L'apport du guidon des triathlètes explique en grande partie la chute de ce record. Ce guidon m'a bien aidé, avouait Fignon. Greg LeMond ne soutiendra pas le contraire...

Quant à Thomas Wegmüller, il ne cachait pas sa satisfaction. C'est formidable pour moi d'être au même niveau au Fignon et Mottet! C'est la deuxième fois que je participe aux Nations et je fais beaucoup mieux que l'an dernier. Plus de cinq minutes de mieux! Je savais que c'était une course qui me convenait. J'ai toujours tenu un bon rythme.

LES CLASSEMENTS

1. Laurent Fignon (Fr) les 89 km en 1 h 56'57" (45,660 km/h); 2. Thomas Wegmüller (S) à 22"; 3. Charly Mottet (Fr) à 53"; 4. Michael Wilson (Aus) à 4'17"; 5. Marino Lejarreta (Esp) à 5'49"; 6. Tony Rominger (S) à 6'00". **Amateurs:** 1. Michael Rich (RFA) les 44,5 km en 1h.01'13"; 2. Richard Vivien (Fr) à 33"; 3. Jean-Louis Harel (Fr) à 33"; 4. Jacky Durand (Fr) à 35"; 5. Jean-Michel Lance (Fr) à 40". (si)

Richard insatiable Championnat suisse de la montagne

Pascal Richard a réussi la passe de trois. Déjà vainqueur en 1986 et 1987, le professionnel vaudois s'est en effet imposé pour la troisième fois dans le championnat suisse de la montagne, qui s'est déroulé entre Le Sépey et Leysin (7,3 km). Richard, qui a récemment confirmé sa décision de rester au sein du groupe Helvetia-La Suisse, a tout d'abord parfaitement contrôlé la course en ligne, remportée au sprint par son coéquipier Guido Winterberg, avant de faire nettement la différence dans le «contre-la-montre», qu'il s'est adjugé avec un avantage de 38" sur ce même Winterberg. Un écart qui situe la valeur de la performance du coureur d'Aigle, compte tenu de la faible distance.

SURPRENANT JEKER

Meilleur amateur d'élite, Fabien Jeker a pris la troisième place de ce championnat open, à 1'38" de Richard. Dans ce championnat, la déception est venue de Karl Kälin, le vainqueur du GP Tell, lequel a dû se contenter de la douzième place. Chez les juniors enfin, Beat Zberg a obtenu son troisième titre national, après ceux conquis sur la route et sur la piste. Un exploit également réussi par Pascal Richard, qui s'était déjà imposé sur la route et en cyclocross.

Championnat suisse de la montagne open (professionnels, amateurs d'élite et amateurs). Le Sépey - Leysin (7,3 km), classement final: 1. Pascal Richard (Aigle, pro) 38'13". 2. Guido Winterberg (Roggliwil, pro) à 38". 3. Fabien Jeker (Liestal, élite) à 1'38". 4. Ruedi Nüssli (Wetzikon, pro) à 1'55". 5. Jacques Dufour (Renens, élite) à 2'05". 6. Daniel Lanz (Wohlen, élite) à 2'07". 7. Arno Küttel (Wohlen, pro) à 2'18". 8. Rolf Järmann (Arbon, pro) à 2'19". 9. Daniel Huwyler (Gippingen, élite) à 2'22". 10. Fabian Fuchs (Malters, pro) à 2'23".

Course en ligne: 1. Winterberg 19'14". 2. Richard, même temps. 3. Jeker à 30". 4. Huwyler à 54". 5. Nüssli à 55". 6. Lanz et Kälin à 59". 8. Dufour et Diem à 1'03". 10. Fuchs à 1'11".

Contre-la-montre: 1. Richard 18'59". 2. Winterberg à 38". 3. Jeker à 1'08". 4. Küttel à 1'49". 5. Nüssli à 2'00". 6. Järmann à 2'01". 7. Dufour à 2'02". 8. Lanz à 2'08". 9. Fuchs à 2'12". 10. Jekker à 2'13".

Juniors (course en ligne uniquement): 1. Beat Zberg (Villemorfan) 21'44". 2. Oskar Camenzing (Gersau) à 1". 3. Andreas Hubmann (Frauenfeld) à 2".

(si)

JEUX

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

13 - 15 - 18 - 22 - 25 - 38
Numéro complémentaire: 14
Joker: 032.729

SPORT-TOTO

X X X - 1 2 X - 1 1 1 - X 1 X 1
TOTO X
1 - 6 - 10 - 12 - 20 - 34
Numéro complémentaire: 3

vague d'économies



15.-

25.-

20.-

prenez d'abord
à l'UNIP



011725

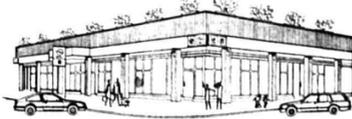


INVITATION

Présentation de toute la gamme OPEL et ISUZU 1990
Pendant la durée de l'exposition: benzine sans plomb Fr. 0.89, super Fr. 0.97

AUJOURD'HUI
lundi 25 septembre
de 9 h à 19 h

CONCOURS
Tirage au sort
tous les jours!



Opel Show-room
Rue du Collège 29
012008

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège



SLASH

101, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 21 21 91

4, rue du Bassin
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 99 02



GRAND CONCOURS APPLE

1er Prix : 1 MAC SE
et 49 autres prix

DEVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL A BUT EDUCATIF

Ouvert aux élèves, étudiants et enseignants
des écoles secondaires et niveau supérieur,
écoles techniques et Université
du canton de Neuchâtel

Organisé par SLASH S.A.

en collaboration avec la société Industrade
- distributeur officiel des matériels Apple en Suisse -
et autorisé par le Département de l'Instruction Publique

Délai d'envoi : le 15 février 1990

RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SECRETARIAT
DE VOTRE ETABLISSEMENT OU
EN ECRIVANT A SLASH S.A.

offres d'emploi

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



002154

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre
un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 30 novembre 1990
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Emploi ouvert aux
femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 30 novembre 1990
- êtes incorporés dans l'élite avant le 1er mai 1990
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Délai d'inscription :
vendredi 20 octobre 1989

Le conseiller d'Etat
chargé du Département
de justice et police :
Bernard Ziegler



Splendide Fiat Panda 1000 S

Juillet 86, rouge,
79 000 km. Experti-
sée. Garantie totale.
Reprise éventuelle.
Seulement Fr. 145.-
par mois
sans acompte.

Très grand choix
en Citroën ainsi
que d'autres
marques
aux mêmes
conditions ou
au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60
001527

Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

offres d'emploi

Charly Bessat

MECANIQUE DE PRECISION

Nous cherchons:
**MÉCANICIENS
DE PRÉCISION**

- pour travaux mécaniques de qualité à l'unité ou en petite série.

Nous offrons:

- emplois stables;
- travail intéressant;
- bonne ambiance;
- petite équipe;
- horaire variable.

Engagement immédiat ou à convenir.
Téléphoner ou se présenter.
Doubs 161, ☎ 039/26 06 30 012540

Pour différentes entreprises de la région, nous
cherchons au plus vite:

**mécanicien-
électronicien
électricien-câbleur**

Postes fixes si convenance.
S'adresser à Mme Hugette Gosteli.

ADIA INTERIM SA
☎ 039/23 91 34

436

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____ IMP

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

Résultats et classements de football

NEUCHÂTEL

Deuxième ligue

Centre Portugais I - Comète I 3-2
 St-Imier I - Fontainemelon I 3-5
 Audax - Superga I 1-1
 Cortaillod I - Les Bois I 6-1
 Bôle I - Serrières I 2-1
 St-Blaise I - Noiraigue 2-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bôle I	7	4	3	0	16	11
2. Fontainem. I	7	5	1	1	18	10
3. Noiraigue	7	4	3	0	14	11
4. St-Blaise I	7	3	3	1	18	9
5. Serrières I	6	3	0	3	18	7
6. Cortaillod I	6	1	3	2	11	5
7. Superga I	6	2	1	3	8	5
8. St-Imier I	6	2	1	3	11	5
9. Audax	7	0	5	2	5	5
10. Les Bois I	7	1	3	3	9	5
11. C. Portug. I	7	1	2	4	9	4
12. Comète I	7	1	1	5	11	3

Troisième ligue, gr. 1

Béroche I - Coffrane I 4-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Hauterive Ia	7	7	0	0	30	14
2. Béroche I	7	4	2	1	20	10
3. Corcelles	7	5	0	2	13	10
4. Le Locle II	7	4	1	2	27	10
5. Les Brenets I	7	3	3	1	16	9
6. Colombier II	7	4	0	3	11	8
7. Fleurier I	7	2	2	3	9	6
8. C.Espagnol I	7	2	1	4	14	5
9. Ticino I	7	1	2	4	8	4
10. Superga II	7	2	0	5	10	4
11. Gen.-s/Cof. I	7	1	1	5	9	3
12. Coffrane I	7	1	0	6	11	2

Groupe 2

Floria I - Hauterive Ib 2-3
 Le Landeron I - Deportivo I 4-1
 Pal-Friul I - Bôle II 2-3
 Etoile I - St-Imier II 0-3
 Le Parc I - Cressier I 2-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Landeron I	7	5	1	1	18	11
2. St-Imier II	7	5	1	1	16	11
3. Floria I	7	4	2	1	15	10
4. Deportivo I	7	3	1	3	18	7
5. Etoile I	7	3	1	3	8	7
6. Pal-Friul I	7	2	3	2	15	7
7. Le Parc I	7	2	3	2	10	7
8. Hauterive Ib	7	3	1	3	11	7
9. Bôle II	7	2	2	3	12	6
10. Marin I	6	1	4	1	4	8
11. Cornaux I	6	0	3	3	9	3
12. Cressier I	7	1	1	5	9	3

Quatrième ligue, gr. 1

Deportivo IIb - Fleurier II 2-2
 Couvet I - La Sagne I 5-3
 Môtiers I - Blue-Stars I 4-3
 Azzuri I - Ticino II 5-1
 Pts-de-Martel I - Travers I 3-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. La Sagne I	5	4	0	1	23	8
2. Azzuri I	5	3	1	1	14	7
3. Môtiers I	5	3	1	1	14	7
4. Blue-Stars I	5	3	0	2	19	6
5. Pts-de-M. I	5	2	2	1	12	6
6. Couvet I	5	3	0	2	16	6
7. Travers I	5	2	0	3	13	4
8. Ticino II	5	1	1	3	8	19
9. Fleurier II	5	0	2	3	8	17
10. Deport.IIb	5	0	1	4	7	25

Groupe 2

Mont-Soleil II - Fontainemelon II ... 3-2
 La Chx-de-Fds II - Le Parc II 0-1
 Les Bois II - Deportivo Ila 2-1
 St-Imier III - Floria II 4-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Mt-Soleil II	5	4	0	1	22	10

2. Ftainem. II	5	4	0	1	14	7
3. Les Bois II	5	4	0	1	12	6
4. Sonvilier I	4	3	1	0	11	2
5. Le Parc II	5	3	0	2	9	6
6. St-Imier III	5	1	1	3	10	11
7. Deportivo Ila	5	1	1	3	6	11
8. Gen.s/Cofr.	4	1	0	3	6	16
9. Chx-Fds II	5	0	2	3	6	12
10. Floria II	5	0	1	4	4	16

Groupe 3

Cortaillod IIb - Cornaux II 4-3
 NE Xamax II - Saint-Blaise II 1-2
 Real Espagnol - Lignièrès I 2-2
 Dombresson I - Auvernier Ia 2-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. St-Blaise II	5	5	0	0	18	2
2. Marin II	4	4	0	0	12	2
3. Lignièrès I	5	3	1	1	20	9
4. Dombres. I	5	3	0	2	13	8
5. Cortaillod IIb	5	3	0	2	12	9
6. NE Xamax II	5	2	0	3	11	13
7. Real Esp.	5	1	1	3	7	13
8. Corcelles II	4	1	0	3	6	9
9. Auvernier Ia	5	1	0	4	7	20
10. Cornaux II	5	0	0	5	8	29

Groupe 4

Béroche II - Espagnol NE I 3-4
 Auvernier Ib - Helvetia I 3-2
 Comète II - Serrières II 0-1
 Audax II - Châtellard I 2-4
 Boudry II - Salento 1-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Châtellard I	5	5	0	0	20	6
2. Serrières II	5	4	1	0	15	6
3. Boudry II	5	4	0	1	14	8
4. Salento	5	3	0	2	14	10
5. Béroche II	5	2	1	2	15	13
6. Audax II	5	2	0	3	17	13
7. Espagn. NE I	5	1	1	3	12	23
8. Comète II	5	1	0	4	5	23
9. Auvernier Ib	5	1	0	4	5	33
10. Helvetia I	5	0	1	4	11	20

Cinquième ligue, gr. 1

Cantal Chaumont - Les Bois III 2-3
 La Sagne IIb - Dombresson II 2-2
 Pts-de-Martel Ila - Sonvilier II 5-1
 Etoile II - Mont-Soleil II 3-7

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Pts-de-M. Ila	4	4	0	0	22	5
2. Les Bois III	4	3	0	1	19	13
3. Dombres. II	4	2	1	1	13	8
4. Cantonal	4	2	0	2	15	9
5. Mt-Soleil II	4	1	1	2	14	14
6. La Sagne IIb	4	0	2	2	9	13
7. Sonvilier II	4	1	0	3	10	23
8. Etoile II	4	1	0	3	7	24

Groupe 2

Pts-de-Martel - Azzuri II 1-7
 Buttes - Trinacria 1-7
 Les Brenets II - C.-Espagnol II 6-3
 La Sagne Ila - Le Locle 3-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. La Sagne Ila	4	3	1	0	13	1
2. Azzuri II	4	3	1	0	13	3
3. Trinacria	4	3	0	1	20	2
4. Brenets II	4	3	0	1	16	11
5. C.-Espagn. II	4	1	1	2	8	17
6. Buttes	4	1	0	3	8	18
7. Pts-de-M.	4	0	1	3	2	19
8. Le Locle	4	0	0	4	6	15

Groupe 3

Valangin - Coffrane II 4-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. AS Vallée	3	3	0	0	11	4
2. Noiraigue II	3	2	0	1	9	4
3. Valangin	3	2	0	1	8	5
4. St-Sulpice	3	2	0	1	6	7
5. Coffrane II	4	2	0	2	13	7
6. Môtiers II	3	1	0	2	7	12

Groupe 4

Marin III - Colombier III 7-1
 Cressier II - Pal Friul II 3-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Landeron II	3	3	0	0	10	4
2. Cressier II	3	3	0	0	5	2
3. Gorgier	3	2	0	1	6	2
4. Marin III	4	2	0	2	10	4
5. Pal Friul II	4	2	0	2	9	4
6. Esp. NE II	2	1	0	1	4	2
7. Lignièrès II	3	1	0	2	8	10
8. Helvetia II	3	0	0	3	7	13
9. Colombier III	3	0	0	3	1	14

Vétérans

La Sagne - Superga 1-2
 Le Locle - Noiraigue 0-0
 Les Brenets - Ticino 2-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Locle	4	3	1	0	15	4
2. NE Xamax	3	3	0	0	9	6
3. Superga	3	2	0	1	11	6
4. Ticino	3	2	0	1	6	7
5. Noiraigue	4	1	1	2	6	9
6. Les Brenets	3	1	0	2	7	9
7. Fontainem.	2	0	2	0	5	0
8. La Sagne	4	0	0	4	7	15

JURA

Deuxième ligue, gr. 2

Boncourt - Bascourt 1-2
 Courtételle - Alle 2-3
 Comète II - Serrières II 0-1
 Porrentruy - Longeau 2-2
 Aurore Bienne - Aarberg 1-2
 Kôniz - Boujean 34 1-1
 Azzuri Bienne - Aegerten 4-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Boujean 34	6	2	4	0	13	10
2. Azzuri Bienne	6	4	0	2	10	8
3. Bascourt	6	4	0	2	8	7
4. Alle	6	2	3	1	10	7
5. Longeau	6	2	3	1	9	6
6. Courtételle	6	3	0	3	14	9
7. Kôniz	6	2	2	2	8	9
8. Porrentruy	6	2	1	3	10	11
9. Aurore Bien.	6	1	3	2	6	7
10. Aarberg	6	2	1	3	9	12
11. Boncourt	6	1	2	3	6	8
12. Aegerten	6	1	1	4	5	14

Troisième ligue, gr. 6

Reconvilier - Büren 2-0
 Grünstern a - Lamboing 1-1
 Bévillard - Ceneri 4-3
 Aurore Bienne - Sonceboz 0-2
 Mett - Boujean 34 3-2
 Corgémont - Dotzigen 4-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Reconvilier	6	4	1	1	13	4
2. Sonceboz	6	4	0	2	12	8
3. Grünstern a	6	3	1	2	12	5
4. Büren	6	3	1	2	14	13
5. Lamboing	6	1	4	1	8	6
6. Ceneri	6	3	0	3	12	11
7. Mett	6	2	2	2	10	9
8. Bévillard	6	2	2	2	13	13
9. Corgémont	6	2	2	2	10	13
10. Dotzigen	6	2	1	3	7	17
11. Boujean 34	6	1	2	3	6	10
12. Aurore Bien.	6	0	2	4	3	10

Groupe 7

Montsevelier - Courroux 2-3
 Boécourt - Vicques 3-1
 Corban - Usi Moutier 2-1
 Moutier - Mervelier 1-2
 Tramelan - Develier 2-1
 Courfaivre - Glovelier 3-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Corban	6	3	3	0	11	8

2. Courroux	6	3	2	1	20	7
3. Boécourt	6	4	0	2	18	6
4. Vicques	6	3	2	1		

Gagnez chaque jour **500.-**

Un vrai TV PHILIPS

1890.- au lieu de 2390.-

PHILIPS

4 ANS de garantie sur le tube-image

VAC EXPO Automne '89

Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

5 jours d'ouvertures spéciales et **nocturnes**

TV couleurs PHILIPS STEREO 5595 PAL ET PAL/SECAM

Ecran géant plat 70 cm, coins carrés, 90 programmes, son stéréo, télétexte, prise vidéo, télécommande.

Notre offre: un vrai TV PHILIPS stéréo avec grand écran pour Fr. 1890.- au lieu de 2390.-

Du 26 au 29 septembre jusqu'à 22h00
Samedi 30 jusqu'à 19h00

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi	jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi	vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi	lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi	mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi	mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi	jeudi 12 heures

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds Place du Marché Case postale 2054 Tél. 039/28 34 76 Téléfax 039/28 48 63	Le Locle Rue du Pont 8 Tél. 039/31 14 42
---	---

● **autos-motos-vélos**

„
...on est pratiquement aussi détendu que dans un compartiment de 1^{re} classe.
“

(AUTO ZEITUNG)

CETTE GRANDE REVUE ALLEMANDE A-T-ELLE



RAISON? UN GALOP D'ESSAI VOUS LE RÉVÉLERA! ET SI VOUS PARTAGEZ L'OPINION D'AUTO ZEITUNG, VOUS POURREZ VOUS METTRE DÉFINITIVEMENT AU VOLANT DE VOTRE SAAB 900.

À PARTIR DE 27950 FRANCS.



SAAB 900. UNE PERSONNALITÉ FRANCHE.

Garage de l'Ouest

G. Asticher, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/26 50 85

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

FABRICATION: en verre acrylique de protections machines, présentoirs, meubles design, etc.

CONSTRUCTION: s/plans cuves, bacs, ventilations en PVC, PP, PE, PVDF; s/plans housses pour machines.

VENTE: au détail «MAKROLON», «PLEXIGLAS» (plaques, barres, tubes) et toutes autres matières plastiques, «VAISSELLE A JETER».

2068 HAUTERIVE - Rouges-Terres 1A
Tél. 038 / 33 45 33 - Fax 038 / 33 75 36
Tx 952442 PLAS-CH



facile

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Argent liquide au bon moment.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, Avenue Léopold-Robert 53a, N° 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 80 90
D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion, Fribourg, Berne, Bâle et Zurich.



INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

- COURS A LA CARTE horaire selon disponibilité
 - COURS EN PETITS GROUPES max. 3 pers.
 - COURS INTENSIFS de 2 à 10 leçons par jour
- Paix 33 - La Chaux-de-Fonds
039-231132

● **gastronomie**

restaurant **ELITE**

Rue de la Serre 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 33
Famille Zaki Pertew

Nouveau!

Chaque lundi:
menu au feu de bois

Ouvert tous les jours
sauf lundi soir



Apprenez à conduire



avec

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»
Téléphone 039/28 29 85

A vendre à Châtillon **nouvelle maison**

avec belle vue sur le lac de Neuchâtel.
PV Fr. 495 000.-
Chiffres 1460 A Orell Füssli, Publicité SA, case postale, 4002 Bâle.

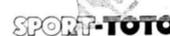
Concours no 44 des 4 / 5. 11. 1989

Super TOTO

Somme gagnante: env. Fr. 1'500'000.-
Deux tirages intermédiaires 7.10. et 21.10.1989
Tirage principal 4.11.1989
Super-prix 10 kg d'OR



Super TOTO
Informez-vous chez votre dépositaire



Schweizer Sporthilfe
Aide Sportive Suisse
Auto Sport Svizzera

Sur les autres stades

Ligue nationale A

● **SION - SAINT-GALL** 1-1 (0-0)
 Tourbillon. 7.700 spectateurs.
 Arbitre: Blattmann (Zeiningen).
 Buts: 58e Cina 1-0. 77e Rubio 1-1.
 Sion: Lehmann; Sauthier; O. Rey, F. Rey, Fournier; Lorenz, Lopez, Piffaretti, Bacchini (87e Willa); Brigger, Cina.
 St-Gall: Brügger; Fischer; Irizik, Gämperle, Hengartner; Mardones, Gambino (68e Pitsch), Hegi, Thüler (68e Raschle); Rubio, Zamorano.

● **SERVETTE - LAUSANNE 1-1 (1-1)**
 Charmilles. 7.900 spectateurs.
 Arbitre: Roduit (Sion).
 Buts: 15e Hottiger 0-1. 26e Sinval 1-1.
 Servette: Pédar; Besnard; Stiel, Rufer, Schällbaum; Guex, Acosta, Epars (65e Cacciapaglia); Sinval, Türkyilmaz, Bonvin.
 Lausanne: Huber; Verlaet; Hottiger, Herr, Ohrel; Aeb, Schürmann, Bregy; Douglas (89e Fernandez), Hartmann (85e Mourelle), Chapuisat.

● **WETTINGEN - AARAU** 1-0 (0-0)
 Altenburg. 4.200 spectateurs.
 Arbitre: Muhmenthaler (Granges).
 But: 74e Bertelsen 1-0.
 Wettingen: Stiel; Rueda; Schepull, Germann; Kundert, Heldmann, Svensson, Jacobacci, Stutz (46e Frei); Bertelsen, Löbmann.
 Aarau: Böckli; Hannes; Tschuppert, Kilian; Rossi, Herberth, Komornicki, Sforza (85e Löttscher), Saibene; Kurz, Studer (60e Triebold).

● **YOUNG BOYS - NE XAMAX 0-2 (0-0)**

Ligue nationale B, groupe ouest

● **MONTREUX - ETOILE CAROUGE** 3-2 (1-0)
 Chailly. 550 spectateurs.
 Arbitre: Rudin (Liestal).
 Buts: 18e Fesselet 1-0. 47e Castella 1-1. 60e Tachet 2-1. 80e Cucinotta 3-1. 88e Taddeo 3-2.

● **YVERDON - MARTIGNY 5-2 (3-1)**

Octodure. 1.400 spectateurs.
 Arbitre: Fölmli (Willisau).
 Buts: 5e Béguin 1-0. 14e Nagy (penalty) 2-0. 32e Châtelan 3-0. 33e Praz 3-1. 54e Praz 3-2. 89e Paduano 4-2. 90e Rochat 5-2.
 Notes: 67e expulsion de Grand (Martigny).

● **MALLEY - CHÉNOIS** 1-4 (0-1)

Bois-Gentil. 500 spectateurs.

Ligue nationale A

Lugano - Bellinzona 2-0
 Lucerne - Grasshopper 4-2
 Servette - Lausanne 1-1
 Sion - Saint-Gall 1-1
 Wettingen - Aarau 1-0
 Young Boys - NE Xamax 0-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	12	8	1	3	26-15	17
2. Sion	12	6	5	1	20-14	17
3. Lugano	12	5	3	4	22-19	13
4. Grasshopper	12	5	3	4	15-13	13
5. Young Boys	12	4	4	4	17-14	12
6. Saint-Gall	12	2	8	2	17-15	12
7. Lausanne	12	4	4	4	16-12	12
8. Servette	12	4	4	4	17-19	12
9. Lucerne	12	3	5	4	21-20	11
10. Bellinzona	12	3	3	6	13-24	9
11. Aarau	12	3	2	7	10-17	8
12. Wettingen	12	3	2	7	8-17	8

LNB groupe ouest

Old Boys - Bâle 1-5
 Fribourg - Bulle 2-2
 Montreux - Carouge 3-2
 Yverdon - Martigny 5-2
 Malley - CS Chénôis 1-4

Arbitre: Hänni (Vesin).
 Buts: 43e Esterhazy 0-1. 60e Michel 0-2. 68e Esterhazy 0-3. 69e Moser (penalty) 1-3. 89. Alberton 1-4.

● **FRIBOURG - BULLE** 2-2 (2-0)

St-Léonard. 3.012 spectateurs.
 Arbitre: Craviolini (Réchy).
 Buts: 35e Gross 1-0. 38e Gross 2-0. 47e Bodonyi 2-1. 49e Bodonyi 2-2.

Groupe est

● **ZÜRICH - EMMENBRÜCKE** 4-2 (2-1)

Letzigrund. 1.400 spectateurs.
 Arbitre: Paggiola (Appenzell).
 Buts: 3e Müller 1-0. 4e Egeling 1-1. 33e Sahin 2-1. 67e Sahin 3-1. 69e Roth 3-2. 85e Müller 4-2.

● **WINTERTHOUR - SCHAFFHOUSE** 2-1 (1-1)

Schützenwiese. 2.600 spectateurs.
 Arbitre: Bochsler (Bâle).
 Buts: 3e Thoma 0-1. 12e Gurrieri 1-1. 88e Güntensperger 2-1.

● **LOCARNO - CHIASSO** 1-1 (0-1)

Lido. 1.500 spectateurs.
 Arbitre: Barbezat (Neuchâtel).
 Buts: 37e Zjajo 0-1. 68e Pedrotti 1-1.
 Notes: 35e expulsion de Gugnali (Chiasso) et Bützer (Locarno).

● **BRÜTTISELLEN - GLARIS 2-3 (0-0)**

Lindenbuck. 650 spectateurs.
 Arbitre: Reck (Birsfelden).
 Buts: 49e Paradiso 0-1. 52e Reggio 1-1. 60e Stobb 2-1. 76e Di Renzo 2-2. 83e Zug 2-3.
 Notes: 53e expulsions de Meier (Brüttisellen) et Bischo (Glaris). 54e expulsion d'April (Brüttisellen).

● **FC ZOUG - SC ZOUG** 2-2 (0-0)

Allmend. 900 spectateurs.
 Arbitre: Zurkirechen (Zell).
 Buts: 58e Ugras (penalty) 0-1. 62e Dario 1-1. 64e Dario 2-1. 85e Huber 2-2.

Coupe de Suisse

● **GRANGES - LUCERNE** 2-3 (1-2, 2-2) ap. prol.

Brühl. 2.300 spectateurs.
 Arbitre: Röthlisberger (Suhr).
 Buts: 14e Lanz 1-0. 18e Eriksen 1-1. 29e Gretarsson 1-2. 88e Ciolek 2-2. 115e Moser 2-3.

En seizièmes de finale, Lucerne affrontera Glaris à l'extérieur.

1. Fribourg	12	7	4	1	25-18	18
2. Bâle	12	7	3	2	30-17	17
3. CS Chénôis	12	6	5	1	22-10	17
4. Yverdon	12	5	5	2	22-14	15
5. Granges	11	4	4	3	12-11	12
6. Bulle	12	4	4	4	21-17	12
7. Carouge	12	4	3	5	20-19	11
8. Montreux	12	2	6	4	12-17	10
9. Old Boys	12	3	3	6	13-23	9
10. Martigny	12	1	6	5	17-26	8
11. Chx-de-Fds	11	3	1	7	16-22	7
12. Malley	12	1	4	7	9-25	6

LNB, groupe est

Baden - Coire 2-0
 Locarno - Chiasso 1-1
 Winterthour - Schaffhouse .. 2-1
 FC Zoug - SC Zoug 2-2
 FC Zurich - Emmenbrücke .. 4-2
 Brüttisellen - Glaris 2-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. FC Zurich	12	10	1	1	28-8	21
2. Winterthour	12	8	3	1	27-12	19
3. Baden	12	8	1	3	30-16	17
4. Emmenbrücke	12	6	2	4	26-22	14
5. Schaffhouse	12	3	6	3	20-16	12
6. Coire	12	4	3	5	13-14	11
7. Chiasso	12	4	3	5	12-17	11
8. Locarno	12	1	7	4	15-20	9
9. SC Zoug	12	2	5	5	17-25	9
10. FC Zoug	12	3	3	6	18-33	9
11. Glaris	12	2	3	7	14-23	7
12. Brüttisellen	12	2	1	9	18-32	5

Colombier assure l'essentiel

Victoire à l'arraché en première ligue

● **BERNE - COLOMBIER** 1-2 (1-0)

Dieu que ce fut dur! Néanmoins, les Neuchâtelois ont réussi à empocher leur deuxième victoire en championnat, au terme d'un match passablement heurté, comme en témoigne le nombre impressionnant de cartons jaunes distribués.

Après une première période catastrophique, Colombier eut le mérite d'avoir une saine réaction qui lui permit de prendre le dessus sur un adversaire, il faut bien en convenir, relativement faible. Mais tout n'avait pas aussi bien commencé pour l'équipe de Debro. Après seulement deux minutes, Forney avait l'ouverture du score au bout du soulier, ce qui aurait sans aucun doute changé la physionomie

de la rencontre. En fait, les Neuchâtelois ont livré, durant les 45 premières minutes, une prestation assez désastreuse. Les hommes de Debro ont paru complètement endormis, incapables d'accélérer ou de contrer l'adversaire. Dans ces conditions, les maîtres de céans ne se firent pas prier pour prendre le contrôle des opérations. Heureusement pour Colombier, une seule réussite a résulté de cette domination bernoise. Il faut dire que l'équipe locale n'avait rien d'un foudre de guerre, et l'on comprend mieux son médiocre classement.

MERCI GOGIC

A ce moment du match, le pire était à craindre pour le club des Chézards. Mais la pause eut un effet salutaire et Colombier put faire la différence, notamment grâce à son Yougoslave. Ce

dernier, après avoir obtenu l'égalisation d'un très bon tir d'une vingtaine de mètres, offrit sur un plateau le but de la victoire à Mayer.

Mais le mérite de ce succès ne revient pas seulement à Gogic. Toute l'équipe a su bien réagir et s'est montrée beaucoup plus combative après le thé.

Cette victoire revêt une grande importance pour Colombier, qui sort enfin des profondeurs du classement. Par la manière, Colombier n'a pas encore convaincu; beaucoup de travail reste à faire. Le prochain adversaire des Neuchâtelois sera nettement moins docile et les erreurs commises en première mi-temps pourraient être fatales face à Lyss.

Stade du Neufeld: 200 spectateurs.

Arbitre: M. Cornu, de Payerne.

Buts: 11e Imboden 1-0, 59e Gogic 1-1, 66e Mayer 1-2.

Berne: Trullini; Schmiel, Pulver, Brönnimann, Getzmann, Thalman, Bircher (76e Bill), Imboden, Barbarossa, Marotzke (71e Meier), Zbinden. - Entraîneur, Theunissen.

Colombier: Enrico; Meyer; Rubagotti (66e Hiltbrand), Boillat, Da Cruz, Salvi, Torri, Gogic, Mayer, Forney (46e Weissbrodt), Chopard. - Entraîneur, Debro.

Notes: Colombier sans Freiholz et Vincent Deagostini (blessés). - Avertissements: 20e Meyer (jeu dur), 36e Rubagotti (jeu dur), 55e Getzmann (jeu dur), 65e Torri (réclamations), 68e Brönnimann (jeu dur), 86e Chopard (anti-jeu). - Coups de coin: 4-5 (1-3). N. Gigandet

Groupe 1

Beauregard - Rarogne 0-0 (0-0)
 Monthey - Bramois .. 1-0 (0-0)
 Concordia - Châtel-S-D 6-1 (2-0)
 Stade Nyon. - Echallens 1-2 (1-0)
 Fully - Vevey 1-2 (0-1)
 Aigle - Renens 4-1 (1-1)
 UGS - Collex-Bossy .. 1-1 (1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Concordia	7	6	1	0	18-3	13
2. UGS	7	6	1	0	16-4	13
3. Châtel St-D	7	5	1	1	20-11	11
4. Monthey	7	4	1	2	16-9	9
5. Beauregard	7	4	1	2	11-5	9
6. Collex-Bossy	7	2	4	1	10-13	8
7. Aigle	7	3	0	4	12-11	6
8. St. Nyonnais	7	2	2	3	10-14	6
9. Echallens	7	2	2	3	9-15	6
10. Renens	7	2	1	4	11-16	5
11. Vevey	7	1	3	3	7-14	5
12. Bramois	7	2	0	5	15-16	4
13. Fully	7	0	2	5	5-15	2
14. Rarogne	7	0	1	6	5-19	1

Groupe 2

Boudry - Lyss 0-1 (0-0)
 Thoune - Bienne 6-0 (4-0)
 FC Berne - Colombier 1-2 (1-0)
 Breitenbach - Moutier 0-3 (0-0)
 Delémont - Le Locle .. 3-0 (1-0)
 Doldidier - Lerchenf. 2-0 (1-0)
 Münsingen - Laufon .. 0-2 (0-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Thoune	7	5	1	1	19-7	11
2. Lyss	7	5	1	1	13-3	11
3. Delémont	7	4	2	1	21-8	10
4. Laufon	7	4	2	1	11-3	10
5. Münsingen	7	4	1	2	12-10	9
6. Doldidier	6	3	1	2	8-16	7
7. Boudry	7	2	3	2	8-6	7
8. Bienne	7	2	3	2	7-13	7
9. Moutier	7	2	2	3	13-10	6
10. Lerchenfeld	7	1	3	3	8-12	5
11. Colombier	7	2	1	4	10-17	5
12. Breitenbach	6	1	1	4	9-18	3
13. FC Berne	7	1	1	5	8-16	3
14. Le Locle	7	0	2	5	2-10	2

Groupe 3

Derendingen - Kriens 0-2 (0-1)
 Muri - Berthoud 0-5 (0-2)
 Ascona - Buochs 2-1 (0-0)
 Mendrisio - Suhr 2-2 (0-1)
 Tresa - Pratteln 1-0 (0-0)
 Soleure - Riehen 3-1 (1-1)
 Sursee - Klus Balsthal 3-0 (1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berthoud	7	6	0	1	22-8	12
2. Tresa	7	4	2	1	15-8	10
3. Sursee	7	4	0	3	10-8	8
4. Kriens	7	2	4	1	9-7	8
5. Pratteln	7	3	2	2	8-7	8
Suhr	7	2	4	1	8-7	8
7. Mendrisio	7	2	4	1	10-10	7
8. Soleure	7	2	3	2	10-10	7
9. Ascona	7	2	3	2	9-10	7
10. Derendingen	7	3	0	4	10-10	6
11. Riehen	7	2	1	4	10-13	5
12. Muri	7	1	3	3	4-14	5
13. Buochs	7	0	3	4	6-12	3
14. Klus Balsthal	7	1	1	5	8-16	3

Groupe 4

Brühl - Wohlen 3-0 (1-0)
 Tuggen - Landquart .. 1-1 (1-1)
 Kilchberg - Red Star .. 2-1 (2-0)
 Kreuzberg - Herisau .. 4-3 (0-2)
 Rorschach - Veltheim 2-0 (1-0)
 Vaduz - Altstätten ... 2-0 (0-0)
 Y.Fellows - Einsiedeln 0-0 (0-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Brühl	7	5	1	1	15-5	11
2. Yg Fellows	7	4	2	1	13-7	10
3. Vaduz	7	4	2	1	11-7	10
4. Kreuzberg	7	3	2	2	17-13	8
5. Rorschach	7	3	2	2	7-4	8
6. Tuggen	7	3	1	3	10-12	7
7. Red Star	7	2	2	3	12-8	6
8. Altstätten	7	2	2	3	5-7	6
9. Herisau	7	3	0	4	9-12	6
10. Einsiedeln	6	1	3	2	2-4	5
11. Veltheim	6	1	3	2	8-11	5
12. Wohlen	7	1	3	3	9-15	5
13. Landquart	7	2	1	4	7-15	5
14. Kilchberg	7	1	2	4	4-9	4

La journée des sans-grade

● **SAINT-IMIER - FONTAINEMELON 3-5 (1-3)**

Les amateurs de ballon rond ne se seront pas ennuyés en faisant le déplacement de Fines-Fourches. Ils auront été gratifiés de huit buts dont les trois premiers en moins de 4 minutes.

Et pourtant il appartenait aux Imériens de se créer la première occasion de but. Zerbini décrochait un puissant tir à 22 mètres, que Daglia détournait en corner, ce qui immanquablement aurait pu changer le cours du jeu. On jouait là la 4e minute de jeu. Par la suite, les Imériens se sont laissés manger à la sauce Saiz, les deux frères ayant scoré à trois reprises. Mais à la 45' Ruefnacht redonnait quelques espoirs à ses couleurs.

Revenus après la pause, les Imériens prirent le match à leur

compte, mais de manière trop désordonnée pour prétendre faire basculer le score. Sur une contre-attaque, les Melons inscrivirent la 4e unité et assésaient ainsi le coup de grâce aux joueurs locaux.

Fin-des-Fourches: 150 spectateurs.
 Arbitre: M. Charles Thomann de Genève.

**Hockey:
le HCC
se prépare**

Page 6

**Cyclisme:
exploit suisse
aux «Nations»**

Page 11

SPORT

Impar

Une réaction de champion Succès neuchâtelois mérité au Wankdorf

● **YOUNG BOYS -
NEUCHÂTEL XAMAX
0-2 (0-0)**

Face à l'adversité, Neuchâtel Xamax a toujours su réagir. La preuve en est donnée une fois de plus. Dans une fosse aux ours souvent hostile, les rouge et noir ont réagi en champions. Un succès mérité est venu mettre un peu de baume sur les soucis de Gilbert Gress et ses joueurs. Young Boys et Tord Grip ont reçu une leçon tactique de la meilleure veine. Avec Heinz Hermann étincelant, Zé Maria et Roland Widmer intrinsèques, les visiteurs sont venus renouer avec la victoire et la première place du classement. Une fois de plus, La Maladière se transforme en poudrière samedi prochain (coup d'envoi 20 h). L'explication entre NE Xamax et Sion méritera le déplacement. Venant de récolter 10 points en 6 matchs, Young Boys a connu un arrêt brutal. Sur leur pelouse, les Bernois sont pas-

sés complètement à côté du sujet. Mauvaises passes, jouerie inexistante et technique insuffisante sur une surface glissante ont provoqué leur perte.

Parfaitement muselés par Roland Widmer et Zé Maria, Peter Közle et Dario Zuffi sont demeurés d'une rare discrétion. L'international helvétique a trouvé Roger Läubli sur son chemin sur deux accélérations (22' et 90').

**WANKDORF
Laurent GUYOT**

A l'issue de la rencontre, Tord Grip s'est voulu beau joueur reconnaissant les mérites de l'adversaire.

En raison de l'état de la pelouse, le niveau du match a sauté d'un extrême à l'autre. NE Xamax s'est montrée la meilleure équipe sur le terrain remportant logiquement les deux points. Pour la première fois depuis le début du championnat, nous n'avons pas su nous créer de réelles occasions. Gilbert Gress est venu apporter une nouvelle preuve de son ta-

lent. C'est à son (prochain) départ que ses détracteurs mesureront l'ampleur de la tâche effectuée par l'Alsacien. Ce dernier, à Berne, a maîtrisé une situation délicate avec maestria.

Roland Widmer s'est occupé de Peter Közle ne lui laissant qu'un minimum de champ. Le stopper neuchâtelois sera malheureusement absent contre Sion en raison d'un troisième carton jaune. De son côté, Zé Maria a fait oublier Richard Tarsiewicz en mettant sous l'éteignoir Dario Zuffi et en

participant activement à la phase offensive. L'ouverture du score est d'ailleurs tombée sur une de ses percées relayées par Martin Jeitziner et conclue par Robert Luthi (48').

Sous la baguette d'Heinz Hermann étincelant, les visiteurs ont pris l'ascendant en seconde mi-temps. Le futur Servettien s'est chargé de mettre Claude Ryf sur orbite (57'). Un lob parfait du latéral gauche et NE Xamax a pu savourer tranquillement une victoire méritoire. L. G.



Heinz Hermann regardant Philippe Perret (6) et René Sutter (11): une performance pour aviver des regrets. (Widler)

Rouge... en colère Propos de vestiaires

Les journalistes se sont trompés de personnes. Le principal acteur de l'affaire HH a manqué à l'appel samedi. M. Florent Lei-Ravello est demeuré invisible au Wankdorf. «Propriétaire» majoritaire du demi xamaxien, l'homme d'affaires lausannois a choisi un nouveau camp.

Ce transfert en cours de saison ne s'est pas effectué en toute sérénité. L'embarras montré tant par le président Gilbert Facchinetti qu'Heinz Hermann l'a prouvé à l'envi.

A sa descente des tribunes, Monsieur Neuchâtel Xamax s'est voulu très discret.

Je regrette amèrement le départ d'Heinz. Des circonstances ne nous ont pas permis de réagir. Nous cherchons à nous renforcer pour le printemps prochain en profitant des périodes de transfert prévues à cet effet.

Très sollicité, Heinz Hermann a mis du temps pour quitter les vestiaires. Futur Servettien par obligation, le capitaine neuchâtelois s'est cependant exprimé avec retenue.

Je donnerai le meilleur de moi-même à Neuchâtel Xamax jusqu'à la dernière minute de mon contrat. A Servette, il m'appartiendra de prouver que je ne suis pas fini. Je vais commencer une nouvelle carrière aux Charmilles.

Devant le car neuchâtelois, Gilbert Gress n'a pas caché sa colère malgré la victoire.

Je suis content de ce succès car mon équipe a prouvé, une fois de plus, qu'elle possédait du répondant. Malgré tous les problèmes et les nombreux blessés nous

sommes parvenus à gagner. Il n'en demeure pas moins que nous devons définir clairement nos ambitions. Quel club désireux de devenir champion de Suisse se séparerait d'abord de son gardien titulaire puis de son meneur de jeu et meilleur joueur en pleine saison? Chose certaine, Heinz Hermann jouera contre Sion. Nous ne sommes pas ici pour faire du patronage.

AUTRE COUP DUR

L'affaire «HH» a pratiquement mis sous l'éteignoir toutes les autres nouvelles en provenance du camp rouge et noir. Daniel Fasel est revenu à son meilleur niveau. Philippe Perret, courageux au possible, a tenu à évoluer malgré les séquelles de sa blessure récoltée à Grasshopper. Robert Luthi est parvenu à retrouver le chemin des filets après un jeûne de 8 matchs consécutifs.

La plus mauvaise nouvelle a concerné Joël Corminboeuf. Le gardien de l'équipe nationale est retourné en clinique pour une intervention chirurgicale. Le Dr Vogel, médecin de l'équipe suisse, a préféré effectuer un «nettoyage» du genou enflé du portier neuchâtelois. Ce nouveau coup dur prolongera la période de rééducation. Joël Corminboeuf devra patienter jusqu'au début de l'année prochaine pour reprendre l'entraînement. Roger Läubli pourra-t-il entamer sa nouvelle carrière d'entraîneur au FC La Chaux-de-Fonds en janvier? La question est devenue d'actualité. L. G.

Wankdorf: 7900 spect.
Arbitre: M. Charles-Henri Morex (Bex)
Buts: 48' Luthi (0-1), 57' Ryf (0-2).
Young Boys: Pulver; Hohl (72' Kühni); Wittwer, Weber, Ljung; Nilsson, Baumann, René Sutter (61' Fimian), Hänzi; Zuffi, Közle.
NE Xamax: Läubli; Lönn; Fasel, Widmer, Ryf; Perret (84' Rothenbühler), Hermann, Zé Maria; Jeitziner, Luthi, Smajic (46' Gigon).

Notes: ciel couvert, pluie intermittente, pelouse glissante; Young Boys sans Zurbuchen (blessé), NE Xamax sans Corminboeuf, Urban, Mottiez, Decastel, Sutter et Chassot (tous blessés); présence d'Ulli Stielike coach national.
Avertissements à Fasel, Widmer (jeu dur) et Wittwer (réclamations); fautes sifflées: 16-12 (7-7), hors-jeu: 4-6 (0-0), tirs au but: 11-9 (5-5), corners: 6-5 (1-3).

Les Jurassiens n'ont pas forcé leurs talents Situation inquiétante des Loclois en première ligue

● **DELÉMONT - LE LOCLE
3-0 (1-0)**

Sans aucun problème, Delémont est venu à bout de Neuchâtelois qui n'avaient aucun argument sérieux à lui opposer. Avec autant de blessés que de joueurs valides, Le Locle est dans une très mauvaise passe et ce n'est pas contre Delémont qu'il pouvait espérer comptabiliser.

L'équipe de Conz est en effet particulièrement solide et elle sait contrôler la situation. L'entraîneur Portner le constatait impuissant: Delémont a bien joué le coup, il a fait circuler le

ballon et nous avons passé le match à lui courir après.

PAS DE SPECTACLE

Devant la modestie de l'adversaire, Delémont s'est ainsi contenté d'assurer le résultat, accessoirement de se faire plaisir. A ce titre, l'absence de Renzi à mi-terrain, a certainement privé le public d'une bonne partie du spectacle qu'il était en droit d'attendre, en rapport à la différence entre les deux protagonistes. En effet, le no 10 a pesé très lourd sur les épaules du jeune Moser qui n'a jamais trouvé ses marques. C'est donc Gogniat qui s'est le plus mis en évidence à mi-terrain. Avec Contreiras il a mené les meilleures occasions delémontaines. Pour son premier match comme titulaire, le jeune Chételat n'est pas non plus passé inaperçu. Ces trois hommes allaient d'ailleurs être à la source des principales offensives delémontaines. Le premier mouvement digne de ce nom n'apparaissait qu'à la 18' mais Chételat devait attendre encore 2 minutes pour voir ses efforts aboutir. Il centrait parfaitement à la ligne pour Contreiras qui reprenait impartablement au premier poteau. Delémont avait ainsi fait l'essentiel. Il pouvait dès lors maîtriser la situation, sans grande

difficulté, tant Le Locle paraissait emprunté, surtout dans la dernière phase. Schena tentait bien quelques percées mais il était bien seul. Mais Delémont a quand même eu chaud. Pendant une dizaine de minutes, avant et après le thé. Portner d'abord (40') contrôlait mal alors qu'il était seul devant Ducommun. Puis Petti était surpris de se retrouver seul devant le but après que 4 joueurs aient laissé passer le ballon. Et encore Petti, suite à une belle action collective menée par Ioriot et Schena (51') passait près de l'égalisation. Delémont sentait dès lors qu'il devait se mettre à l'abri. Stadelmann et Chételat n'étaient pas loin (56') mais il fallait encore attendre 5 minutes pour que Contreiras, d'une très intelligente tête lobée, reprenne victorieusement un excellent centre de Gogniat. Dès lors Delémont avait match gagné.

Les Loclois n'y croyaient plus guère, mais avaient le mérite de jouer le jeu, quitte à encaisser une sévère défaite qui aurait été injuste, ne serait-ce que pour la bonne performance du libero De la Reussille. Et pour l'engagement des très nombreux jeunes juniors incorporés.

A quelques minutes de la fin, Herti donnait une allure plus

représentative des forces en présence au résultat. Mais surtout il marquait un but d'anthologie: une superbe tête plongeante à 16 mètres du but. Du grand art! Sans forcer Delémont a assuré le minimum offrant à son public trois jolis buts à défaut d'un spectacle de tous les instants. Mais il faut être deux pour enflammer une rencontre et hier Le Locle était vraiment trop handicapé pour en faire plus.

Parc des sports: 500 spectateurs.

Arbitre: M. Schluchter.
Buts: 20' et 61' Contreiras; 86' Herti.

Delémont: Ducommun; Conz; Jubin, Ouevray, Stadelmann; Gogniat, Balzarini (82' Cuegno), Herti, Moser; Contreiras, Chételat (77' Montavon).

Le Locle: Ballester; De la Reussille; Nussbaum, Arnoux, Morata; Portner, Schena (65' Schmuck), De Franceschi, Petti, Ioriot, Jeanneret (52' Rérat).

Notes: avertissement à Moser; Delémont est privé de Renzi (suspendu), Rimann et Froidevaux (blessés); Le Locle doit se passer des services de Rota, Fizzarini, Lager, Schwaar, Vonlanthen, Guenin et Rérat.

G. Hammel



Nouvelle défaite pour De la Reussille et les Loclois. (Schneider-a)

PUBLICITÉ

TERRANO V6

TERRANO 3.0 V6 4x4

NISSAN

Garage-Carrosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

La Chaux-de-Fonds	Les valeurs fondamentales 19
Le Locle	Poésie dans l'immobilier 21
Neuchâtel	Des sous à Boudry 25
Jura bernois	St-Imier: tout des oui 27
Jura	Assimiler les découvertes techniques 28

REGARD

Vendanges 89...

... Achevées dans la liesse, la détente, le plaisir, comme il le faudrait chaque année. Le hiatus entre l'idée de fêter et ses tragiques glissements, hiatus que l'on déplorait en 88, s'est aujourd'hui comblé avec quelques mesures efficaces. Car de ces Vendanges, n'en déplaise aux grincheux, la sociabilité neuchâteloise en a besoin.

Tout citoyen y retrouve son enfance, ses souvenirs, ses voisins de palier. Pas d'arguments culturels, intellectuels, politiques au rassemblement: autour du manger et du boire, il est d'abord question d'une cohésion fondée sur l'échange, l'appartenance, la différence, le futile, l'essentiel, la proximité.

Il est vrai que cette fête est multiple, que les rencontres ne sont pas toutes bonnes à faire. On ne peut la réduire à une seule beuverie, un seul plaisir, une seule atmosphère. C'est vrai aussi que cette fête-là a ses odeurs: celle du biscôme ou de la gaufre, et celle, nauséabonde, de la fumée froide, des rues souillées et des confettis en grumeaux.

C'est là le risque qu'un intégrisme moral ne veut même plus prendre: l'héritage - mal compris - de Farel, peut-être?

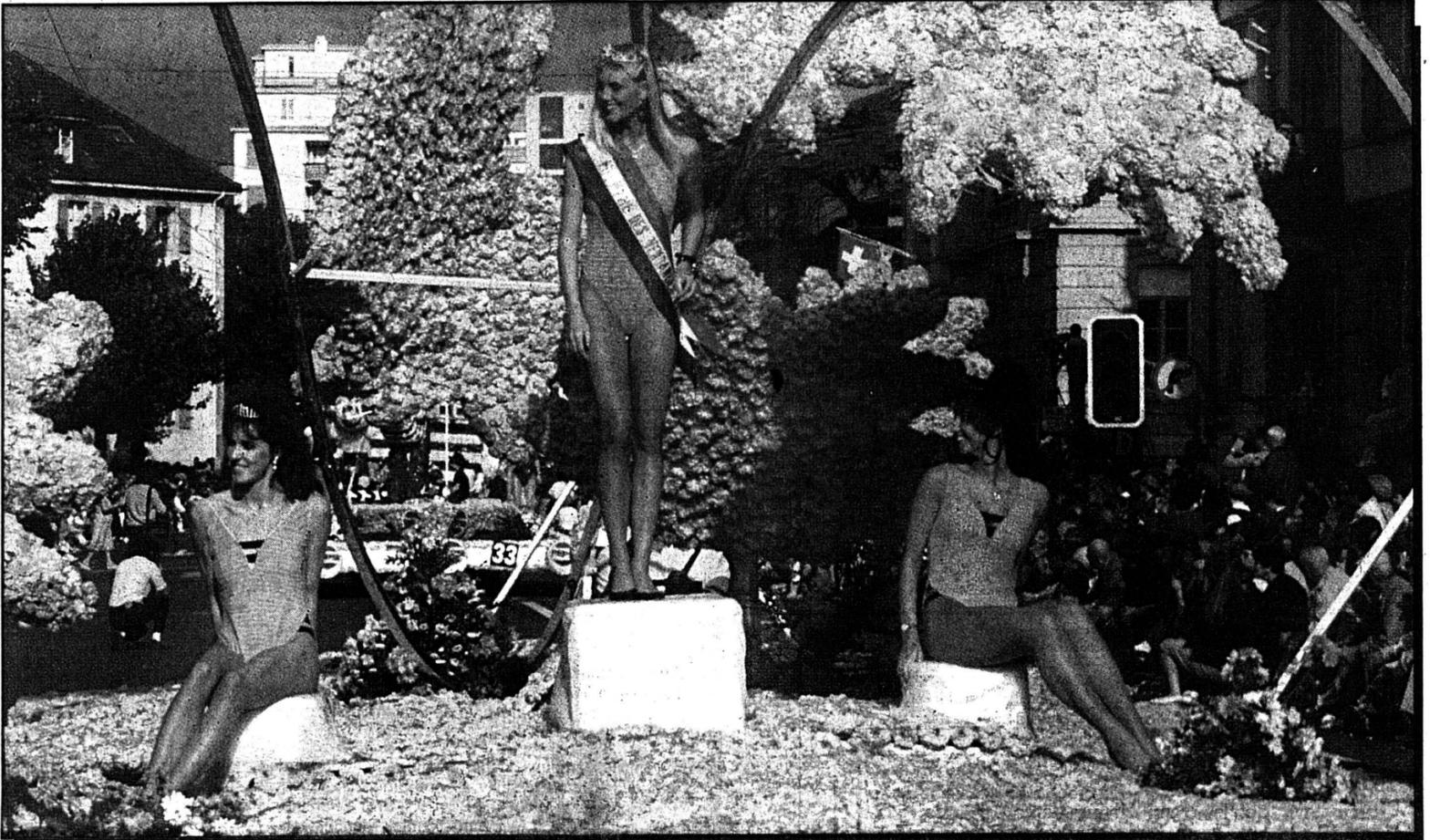
Aujourd'hui que la police a joué si clairement le jeu, que le public n'a pas fêté dans l'irresponsabilité, les futures éditions devraient rallier de nouvelles forces.

Les créateurs du corso, et les commanditaires non commerciaux des chars sont trop peu nombreux. Le goût d'inventer de nouvelles images, de sortir des schémas de la figuration, de dynamiser le défilé, tout cela fera le succès des prochaines Vendanges. Beaucoup de Neuchâteloises et Neuchâtelois y comptent bien.

Catherine ROUSSY WESSNER

Que des rêveries et pas de cauchemar

Vendanges 89: succès général et un réveil en douceur



La grâce conjugée des fleurs de Miss Fête des Vendanges et ses dauphines. (Photo Comtesse)

Sous le thème «Rêveries d'automne», la Fête des Vendanges 89 s'est payée le luxe du beau temps et de la détente. Deux atouts qui ont assuré un succès estimé à 170.000 personnes en trois jours. Le corso fleuri, l'un des derniers en Suisse, a rassemblé plus de 60.000 personnes.

Pas de nuages non plus sur le bilan de l'ordre et de la sécurité. La police avait annoncé ses objectifs et les moyens d'y parvenir. C'est ainsi qu'elle a su tranquilliser le public et mettre les visiteurs au fait de leurs responsabilités. Prévenue de ses postes décen-

tralisés, la police a ainsi très vite désamorcé les bagarres.

Cette fête peut se réjouir de son tonus. Elle peut aussi se féliciter des initiatives multiples qui lui donnent de l'esprit, et d'un bénévolat inconditionnel pour les tâches les plus ingrates.

En pages 22, 23 et 24 vous retrouverez les derniers échos de ces Vendanges, et ceux de la présence chaux-de-fonnrière.

C.Ry

Les Neuchâteloises et la navigation: une joyeuse croisière. (Photo Comtesse)



Lignièrès: berger adulé, désalpe arrosée



C'était sa 15e désalpe, c'était aussi sa dernière. Roger Rey, berger de la Métairie de l'Isle, quitte Lignièrès pour Prêles, la Commune pour son futur beau-fils. Il a reçu une magnifique sonnaïlle pour «Annick», et été applaudi par un public venu en masse se faire arroser samedi. Transporter le folklore fribourgeois à Lignièrès n'était pas à portée du premier berger venu. Roger Rey a réussi cet exploit, comme il a su donner une ampleur impressionnante au rendez-vous folklorique qu'il met sur pied chaque année à Lignièrès. Ce petit berger à grande barbe et au parler franc compte beaucoup d'amis. Ils étaient nombreux samedi à venir lui témoigner leur reconnaissance. Une réussite malgré la pluie qui a arrosé avec une rare générosité tout le cortège. Comme toujours, les groupements locaux ont eu à coeur de réaliser de magnifiques chars. Les enfants, costumés, apportaient leur sourire à la fête. Les fanfares de

Lignièrès, de Nods et du Camping les accompagnaient, des groupes folkloriques aussi (fribourgeois notamment) et des sonneurs de cloches superbes. Le cortège a eu quelque retard: la descente n'avait pas été clôturée et quelques bêtes se sont égarées dans les pâturages. Le public nombreux a fuit la pluie en se réfugiant dans le manège. Les groupes s'y sont produits et Roger Rey y a reçu une superbe sonnaïlle pour sa 15e désalpe. Sa fille Sylvie et son futur beau-fils - pour qui il quitte la métairie de l'Isle, reprenant celle de Prêles - lui ont amené sa vache «Annick» dans le manège, au milieu du public, afin qu'elle essaie directement le cadeau. C'est à ses côtés que Roger a chanté «Jean, l'armailli du Moléson» avec le coeur fribourgeois. Et si Roger ne sera plus l'accordeur des sonnaïlles qui descendent de la Métairie, il continuera de conseiller les organisateurs de la désalpe pour toute la partie folklorique. (Texte et photo ao)

Votation bernoise: surprise

Un Conseil exécutif à 7 dès 1990

Enorme surprise politique, ce dernier week-end, dans le canton de Berne, où une «petite minorité agissante» de 16,2 % d'électeurs a déjoué la plupart des pronostics en acceptant par 53,5 % de oui l'initiative populaire «7 conseillers d'Etat au lieu de 9».

Alors que la majorité des partis, le Conseil exécutif et le Grand Conseil (par 133 voix contre 32) recommandait le rejet de l'initiative, 56 634 électeurs, contre 49 126, ont en effet apporté leur appui au texte des initiateurs. Résultat: dès le printemps prochain, le gouvernement bernois comprendra deux membres en moins, ce qui promet de belles bagarres. Avant les élections déjà, lors de la désignation des candidats par les partis. Lors du scrutin ensuite, lorsqu'il s'agira de procéder à une nouvelle distribution des sièges entre les diverses forces en présence.

Lancée en 1987, dans la foulée du scandale des «caisses noires», l'initiative a trouvé ses

principaux partisans dans les rangs radicaux, démocrates chrétiens et indépendants des centres urbains. Pour eux, cette réduction du nombre des conseillers d'Etat s'imposait pour assurer une meilleure collégialité au sein du gouvernement, lui assurer aussi une plus grande cohésion politique. Enfin, cette réforme permettra, affirment-ils, de réduire les dépenses de fonctionnement de l'Etat.

Principal argument des opposants: le risque d'écarter les régions minoritaires ou faiblement peuplées des sphères du gouvernement.

Une crainte apparemment partagées par les électeurs des campagnes, puisque ce sont les districts à forte composante urbaine (12) qui ont fait basculer la victoire dans le camp du oui, alors que 15 districts donnaient une majorité rejetante, dont ceux du Jura bernois. R. G.

● Lire en page 28

VENEZ DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ STENDHAL

NOUVEAU MAQUILLAGE:
LES BRUYÈRES

PENDANT LA SEMAINE
du 25 au 30 septembre



chèques fidélité + UN CADEAU POUR CHAQUE ACHAT

**INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE**
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
012404

memento

du Jura neuchâtelois
districts La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Bientôt
dans votre boîte aux lettres,
le *memento* du mois d'

octobre 1989

Avec ses informations sportives
et culturelles.

Avec son programme général
des manifestations.

QUINCAILLERIE
P.-A. KAUFMANN & FILS
MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
☎ 039/23 10 56

Avant que vos meubles ne se fendent,
que vos plantes ne se fanent
et que vous n'ayez vous-même la
voix rauque et le nez bouché par
le rhume:

nos humidificateurs

électriques et papiers buvard

UNE ÉQUIPE DE VENDEURS
PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE

● spectacles-loisirs

CONNAISSANCE DU MONDE

EGYPTE TRÉSORS ET MYSTÈRES

Gérard Civet



Nouveaux secrets de l'Égypte ancienne.
Les Cités perdues des Pharaons.
Alexandrie, Tanis, Sinaï, Mer Rouge, Canal de Suez, Moines du désert.
Le Caire, festivités orientales.
Multivision

Le Locle - Salle du Musée
Lundi 25 septembre à 20h00

La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 26 septembre à 16h00 et 20h00

Abonnement pour 7 conférences: Fr. 70.-
Prix des places: Fr. 12.-, location à l'entrée

**service culturel
migros**

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Abonnements de la saison 1989-1990

Onze spectacles

Au programme: Les Galas Karsenty - Herbert - Prothéa-Paris - Le Théâtre Boulimie - Les Spectacles Rémy Renoux - La Compagnie de Scaramouche, etc.

avec
Danielle Darrieux - Robert Lamoureux - Magali de Vendeuil - Jean Dessailly - Anne Sinigalia - Jacques Dacqmine - Micheline Boudet - SIM - Pauline Daumala - Aldo Maccione - Annick Blancheteau - Lova Golovtchiner - Raymond DEVOS, etc.

La location pour les anciens abonnés aura lieu:
mardi 26 septembre - pour les échanges de places:
mardi 3 octobre et pour les nouveaux abonnés:
mardi 10 octobre à la Tabatière du Théâtre
dès 9 heures.

Renseignements et programmes à la Tabatière,
☎ 039/239 444

● spectacles-loisirs



LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

COMÉDIE DE MARIVAUX

BEAU-SITE - LA CHAUX-DE-FONDS
Mardi 26 septembre à 20 h 30
Mercredi 27 septembre à 20 h 30
Jeudi 28 septembre à 19 h 00
Location: TPR, ☎ 039/23 05 66.

**THÉÂTRE
POPULAIRE
ROMAND**

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Samedi 7 octobre 1989 à 20 heures

Juliette Greco

Unique gala

Prix des places Fr. 30.- et Fr. 40.-

Location: Tabatière du Théâtre,
☎ 039/23 94 44, dès mardi 26 septembre

Pantomix Léopold-Robert 76
☎ 039/23 80 12
La Chaux-de-Fonds

VOTRE PRESSING

Livraisons 24 h sur 24

PULL VESTE JUPE PANTALON

la pièce

Fr. 5.40

nettoyage repassage

Costumes - Robes - Manteaux Fr. 10.80

Cherche à reprendre à La Chaux-de-Fonds
restaurant
☎ 022/49 10 09
dès 19 heures.

divers

REVÊTEMENTS DE SOLS

Bolomey

Moquette - Lino - Plastique
Bois-Noir 41, ☎ 039/26 03 26
2300 La Chaux-de-Fonds 012483

INSTITUT SUBOS

membre Fédération Suisse des Masseurs

ÉCOLE DE MASSAGE

classique - "sportif", anatomie et autres techniques du toucher

Niveau: familial et professionnel

Cours avec diplôme - intensif, du soir, de week-end

Informations et inscriptions: tél. (032) 22 92 19
10, rue de l'Équerre 2502 Bienne

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

Montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne, ☎ 032/41 19 30

Hôtel de la Croix-d'Or CAMINETTO

Balance 15, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 43 53

Dès aujourd'hui:

LA CHASSE

● Selle ● Râble ● Médailles ●
● Civet ● Cailles ● 012365

SERRURERIE

constructions
métalliques

MARCO DANZINELLI

Alexis-Marie-Piaget 71
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 27 12 012574



copservice Couleur

FAX-BUREAUTIQUE
SERRE 67 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/234 420

Venerio Redin 012073

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner pour 3 mois à Fr. 49.-
 6 mois à Fr. 92.-
 12 mois à Fr. 177.-

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

**A retourner à «L'Impartial»
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Les valeurs fondamentales

Un quart de siècle déjà pour l'Ecole neuchâteloise d'infirmières assistantes

En 25 ans d'existence, en 46 volées, l'Ecole neuchâteloise d'infirmières assistantes, a formé 644 personnes. Tandis que les yeux se tournent vers l'avenir, le Conseil de Fondation, Francine Schaefer, directrice, accueillait samedi à Polyexpo, lors d'une chaleureuse manifestation commémorative, celles et ceux qui ont fait prospérer les soins hospitaliers dans le canton.

M. Jean-Pierre Renk, président du Conseil de Fondation, eut le plaisir de saluer Mme Jacqueline Bauermeister, présidente du Grand Conseil neuchâtelois, MM. Michel von Wyss, conseiller d'Etat, Francis Stähli, président du Conseil général, Charles Augsburg, président du Conseil communal, les représentantes de la Croix-Rouge suisse, d'Ecoles en soins infirmiers, ainsi que Mmes Van Gesel et Schwyter, directrices des débuts de L'ENIA.

REPÈRES HISTORIQUES

En 1959, les autorités de la ville informaient le Conseil d'Etat de leur intention de créer un bâtiment destiné à abriter une Ecole

d'aides soignantes et d'infirmières, dans le contexte du futur hôpital communal (entré en exploitation en 1966). Dans un premier temps, l'Ecole devrait former des aides-soignantes, profession dont la dénomination a été modifiée par la Croix-Rouge en «infirmières-assistantes». Par la suite, elle devrait envisager la formation d'infirmières.

L'unanimité s'est réalisée autour du projet. Le 20 novembre 1963, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil votait un décret selon lequel l'Etat participerait pour un montant d'un demi-million à la création de cette école, prendrait à sa charge la moitié des déficits annuels d'exploitation. C'est en automne 1964 que débutèrent les cours, dispensés dans l'ancien hôpital. Quant au bâtiment tout neuf de L'ENIA, situé au No 80 de la rue de la Prévoyance, il fut inauguré en mars 1966.

Parmi les nombreuses allocutions prononcées samedi, relevons celle de Mme Jacqueline Pécaut, infirmière-assistante diplômée de L'ENIA, sur laquelle

nous reviendrons dans une prochaine édition. «L'élargissement de la gamme des formations proposées par l'Ecole, contribuera-t-il à combler la pénurie de personnel soignant?» interroge Michel von Wyss. «La mue qui se prépare, représente un enjeu de taille. Ce pari, les autorités et la population neuchâteloise l'ont pris».

D'autre part, poursuit le conseiller d'Etat, «le gouvernement est prêt à faire un bout de chemin avec le personnel de la santé afin d'améliorer ses prestations». Mais il n'est pas inutile de connaître les préoccupations de l'Etat quant à la hausse prévisible des coûts de la santé. Le canton de Neuchâtel se caractérise par un taux d'hospitalisation parmi les plus hauts de Suisse. Sept hôpitaux de soins physiques et deux hôpitaux psychiatriques pour 160.000 habitants: un record national, peu rationnel, chaque «maison» traitant tous les sujets.

Les hôpitaux neuchâtelois ayant tous actuellement des projets de construction ou de transformations, l'ensemble des in-



Les yeux tournés vers l'avenir, pour L'ENIA et sa directrice Francine Schaefer (Photo Impar-Gerber)

vestissements prévus approche le demi milliard de francs vers l'an 2000. «Et, conclut-il, ce contexte hautement technique, ne devra pas nous faire perdre de vue les valeurs fondamen-

tales de la profession, l'être humain.»

Une commémoration tournée vers l'avenir. L'ENIA verra ses statuts modifiés dans le but de créer les bases juridiques d'une

Fondation de l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers, comprenant deux sections, l'une d'infirmières-assistantes, la seconde d'infirmières en soins généraux. D. de C.

Et la glace (au citron) fut rompue...

Henri Dès l'enchanteur au Théâtre

Plus d'un millier de gosses (en deux représentations) ont chanté samedi les comptines d'Henri Dès l'enchanteur. Ils ont aussi ri, se sont fait peur avec des histoires de fantômes qui n'existent pas. Ils ont tapé dans leurs mains, ils ont imité, grimacé, se sont balancés. Bref, ils se sont enthousiasmés pour un artiste qui sait leur parler, qui sait leur raconter des histoires pleines de charme, de tendresse et de poésie, qui sait être un enfant lui-même, un copain qu'on admire parce qu'il sait inventer un peu de rêve de l'enfance.

De mémoire d'habitué du Théâtre, on n'avait jamais vu une salle «répondre» aussi rapidement et aussi totalement à un artiste. Et c'est vrai qu'Henri Dès n'a pas besoin de solliciter la participation de son public. Tout dans ce spectacle est spontané.

Si les enfants chantent, c'est qu'ils ont envie de chanter, simplement, c'est que les chansons leur plaisent, qu'ils les connaissent toutes.

C'est un moment magique qu'Henri Dès offre à ses spectateurs, un voyage dans une réalité pourtant imaginaire où tout est beau, amusant, coloré et plein

de vie. Comme est, ou devrait être, le monde de l'enfance.

C'est peut-être tout cela qui explique le succès de Dès; mais l'engouement de son jeune public, c'est son talent, sa personnalité et sa gentillesse qui l'expliquent d'abord,

Car les enfants sont bon public, exigeant et critique. Le public qu'a conquis Henri Dès est fidèle parce qu'il a reconnu en lui un ami qui le respecte. Et les enfants qui s'amuse le plus franchement, qui goûtent le mieux son spectacle ont souvent

passé... la trentaine, ou même la cinquantaine!

La aussi est le talent d'Henri Dès! (dn)

● Henri Dès sera encore à Couvet mardi 26, à Neuchâtel mercredi 27 et à Cernier dimanche 1er octobre.



Public enthousiaste pour Henri l'enchanteur.



(Photo Impar - Gerber)

Ils ont bien couru

Records battus à la course contre la faim

Succès tout de même malgré la pluie pour cette quatrième édition de la Course contre la faim mise sur pieds par l'Eglise réformée. Au départ, 151 coureurs et marcheurs se sont alignés; ils étaient 43 à s'élancer sur le par-

cours des 5 km (42 à l'arrivée) et 94 s'engageaient courageusement pour la boucle de 15 km (93 à l'arrivée). Pour la marche populaire, 14 personnes s'ébrailaient après le départ des coureurs dont un bébé... sur le dos

de son papa et, doyenne de l'équipe, une dame de 79 ans!

A cause du temps, pensent les organisateurs, les rangs comportaient une vingtaine de sportifs de moins que l'année dernière. Mais la qualité y était. Au palmarès, on retrouve ces sportifs émérites qui ont préféré cette course humanitaire à d'autres manifestations.

Les deux conseillers communaux en course, Alain Bringolf et Georges Jeanbourquin ont terminé ex aequo ayant peut-être en cours de parcours eu une pensée pour Pierre de Couberlin. L'essentiel, en effet, est de participer... et la veille, ils participaient à la Fête des vendanges, ce qui peut expliquer une certaine forme.

Il est vrai que le parcours de 15 km n'est pas facile et, dans sa longue montée, met les mollets à rude épreuve ce qui n'a pas empêché de battre des records, soit 3 minutes de moins que l'année

dernière. Les organisateurs vont ajouter peut-être un parcours moyen de 10 km à l'offre faite et une boucle de 3 km pour les enfants.

L'objectif financier fixé n'est pas tout à fait atteint, mais c'est tout de même une jolie somme qui parviendra à la Coopérative de pêcheurs du Cambodge, but humanitaire de cette manifestation. (ib)

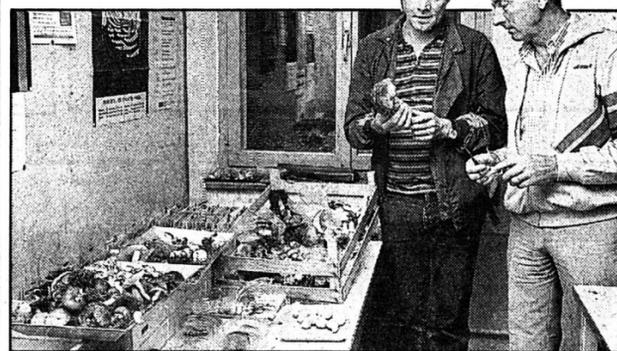
Résultats des 5 km: 1. Philippe Pelot 20'8"; 2. Denis Perrinjacquet 22'2"; 3. Stéphane Basler 22'5"; 4. Yves Huguenin 22'11"; 5. David Pelot 23'8". Première dame: 12. Valérie Baumann 26'19" puis 16. Katia Nussbaum 27'28". Résultats des 15 km: 1. Daniel Sandoz 52'41"; 2. Pierre-Alain Perrin 53'3"; 3. Claudy Rosat 54'50"; 4. Roland Lazzarini 55'49"; 5. Michel Vallat 56'25". Première dame: 21. Francisca Cuhe 1h 2'5"; 22. Françoise Thuler 1 h 2' 23"



Dernier plat avant la montée fatidique, le peloton commence à s'espacer. (Photo Impar-Gerber)

Champignons en fête

Exposition de la Société mycologique au CAR



Les experts MM. Maurice Von Allmen et Marcel Huguenin au travail. (Photo Impar-Gerber)

Les amateurs de champignons n'ont pas été déçus ce week-end! Avec la présentation de quelque 300 sortes de champignons, la 42e exposition annuelle de la Société mycologique a suscité un vif intérêt, tant de la part des néophytes que de celle des connais-

seurs. Près de 600 personnes ont déambulé ce week-end dans la salle d'exposition du Centre d'animation et de rencontre où étaient présentées quelque 300 espèces de champignons. Parmi elles se trouvaient les plus connues, comme les bolets, qui comprennent à eux seuls 16 variétés différentes, ou les morilles, mais aussi les plus méconnues, comme les calvaires ou les hypophomes enfumés qui contiendraient certaines propriétés curatives.

distinguer les espèces comestibles de celles qui sont toxiques ou mortelles. S'ils s'attendaient à pouvoir accorder une couleur ou une forme aux champignons indésirables, il leur a bien fallu constater que la confusion est presque inévitable si l'on ne s'en tient qu'à ces caractéristiques superficielles.

A ce propos, M. Maurice Von Allmen, président technique de la Société mycologique, affirme qu'«aucun truc n'est à proprement parler valable. Il existe des experts auprès desquels il est nécessaire de faire agréer sa cueillette».

LA NATURE AVANT TOUT

Il serait injuste de présenter cette exposition sans parler de l'intérêt que les visiteurs ont porté à ce spectacle «champignonnesque». Ils sont pour la plupart des chasseurs de champignons et, avant tout, de fervents amoureux d'une nature riche en formes et en couleurs. C'est un échantillon de cette nature-là qui nous a été présenté ce week-end. M.F.

IL N'Y A PAS DE TRUCS

La plupart des visiteurs étaient venus pour tâcher d'apprendre à

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Club 44: 20 h 30, Dimitry Markkevitch, musicien et pédagogue - Cello story.
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h.
Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: 21 11 91.

PUBLICITÉ

SLENDER YOU®



C'EST MINCIR EN DOUCEUR

CENTRE SLENDER YOU AMINCISSEMENT ET RELAXATION

Av. Léopold-Robert 80
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23.18.18

Gagnez chaque jour **500.-** à partir de mardi prochain

VAC EXPO
Automne 89

Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

5 jours d'ouvertures spéciales et **nocturnes**

HABITAT 89

complet **3490.-** au lieu de 3790.-

1395.-
298.-
1495.-
298.-
76.-

Du 26 au 29 septembre jusqu'à 22h00
Samedi 30 jusqu'à 19h00

012072

● **autos-motos-vélos**

Mrs Willmann Automobiles
C'est un spécialiste en 4 x 4!

GARAGE DU STAND SA

27, rue Girardet ☎ 039/312 941
CH-2400 Le Locle Fax 039/312 942
012570

● **divers**

Schindelholz & Ganguillet
Installations sanitaires
Ferblanterie

Maîtrise fédérale
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Jeanneret 9 - 11 2400 Le Locle ☎ 039/31 65 00
14192

Physic Club

Christian et Edith Matthey - H.-Grandjean 1 - Le Locle - ☎ 039/31 75 08

- Body building
- Stretching
- Low impact
- Fitness
- Ballestetic
- Aérobie
- Fat burner
- Sauna
- Solarium
- High impact

Christian et Edith
Garderie d'enfants gratuite

Nos points forts:
Un accueil et un service personnalisés
Les salles les mieux équipées de la région

548

● **offres d'emploi**

URGENT
Nous cherchons des
aides installateurs sanitaires
aides soudeurs
aides peintres
pour entrée immédiate.
Suisses ou permis B/C.
Téléphonez au 27 11 55

713

BÉTON-FRAIS S.A. - MARIN
cherche
responsable
pour la centrale à béton

A qui seront confiées les tâches suivantes:
- surveillance et contrôle de la fabrication;
- responsabilité d'une petite équipe de personnel;
- participation à la promotion de vente de nos produits.

Une personne ayant le contact facile, intéressée par un domaine varié et disposée à participer à la fabrication en cas de besoin, trouvera chez nous un poste intéressant.

Si cette offre vous intéresse, téléphonez-nous au 038/33 46 46 - Béton-Frais S.A. - 2074 Marin/NE.

000503

Publicité intensive - Publicité par annonces.

● **offres d'emploi**

SON'AUTO
Auto-téléphones, auto-radios
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
cherche un
auto-électricien

Pour information:
☎ 039/23 03 44,
entre 9 et 10 heures
M. Berberat.

122335

CHOISIR?

Sportive? Familiale? Compacte? Grand coffre? 2WD ou 4WD permanent?



aussi avec
4 X 4
permanent

Puissante, économique,
élégante, il y a dans notre
gamme une CHARADE
qui répond à vos critères.

Moteur 1000/1300cc
103 CV / 90CV
16 soupapes
Injection
Suspension à 4 roues
indépendantes
Carrosserie en tôle
galvanisée

La gamme CHARADE
de 1000cc à 1300cc
2WD ou 4WD

/Leasing-Daihatsu
Importateur pour la Suisse
REVERBERI SA - 1964 CONTHEY
Tél. 027/364121

DAIHATSU
TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE

LA CHAUX-DE-FONDS: GARAGE DES STADES, ☎ (039) 28 68 13. Sonvillier: Garage Bédert, ☎ (039) 41 44 52.

GLACES SAPHIR
LES FILS DE JOHN PERRET SA

CH-2316 Les Ponts-de-Martel
Rue Pury 8
☎ national 039/37 13 83
☎ international + 41 39 37 13 83
engage tout de suite à temps complet

homme jeune

comme conducteur de machines.
Formation indifférente.
Serait instruit par nos soins. Téléphoner ou se présenter à l'usine.

140827

● **immobilier**

A louer aux Brenets
maison rénovée
5 1/2 pièces
à une famille.
Avec terrasse et jardin.
Loyer mensuel: Fr. 1400.-
+ charges.
Grand garage 45 m²
loyer mensuel: Fr. 150.-.
☎ 038/51 11 83

30794

A louer au Locle pour le 1er octobre 1989 ou date à convenir
magnifique
3 1/2 pièces
3 chambres, cuisine, grand hall et balcon.
Loyer Fr. 780.- + Fr. 130.-. 000371

AGENCE IMMOBILIÈRE
DES DRAIZES SA
2006 NEUCHÂTEL
038/31 99 31

Un peu de poésie dans l'immobilier

Le conteur Andersen donnera son nom à une rue

Contes de fée au prochain Conseil général du Locle, du 29 septembre. On cherche un nom pour une rue au lieu-dit «Côte-du-Verger». Et sur proposition de la commission de désignation des rues, le Conseil communal suggère le nom de Hans-Christian Andersen. L'homme à la petite sirène.

Il est juste, estime l'exécutif, de rappeler le souvenir de cet écrivain danois qui a séjourné à plusieurs reprises dans la Mère-Commune, soit en 1833, 1860 et 1867. Il y fut reçu par la famille de Jules Houriet, négociant et juge suppléant, fils de Jacques Frédéric Houriet, dans la maison qui est actuellement Crêt-Vaillant 28.

Andersen a immortalisé Le Locle dans au moins deux de ses oeuvres: O.T. et Conte de ma vie. Il y décrit notamment les Moulins du Col-des-Roches. Ou l'asile pour les enfants malheu-

reux créé par Anne-Marie Calame. «Il y avait de très beaux visages parmi ces enfants; peut-être leur père se vautre-t-il maintenant dans la richesse, ou peut-être quelque jeune voyageur a-t-il simplement passé une heure à badiner au milieu de ces montagnes, avec pour résultat la naissance de ces enfants infortunés condamnés maintenant à souffrir. Du fond du coeur, j'ai promis à Dieu de ne séduire personne ni de mettre au monde une créature aussi malheureuse».

C'est en mémoire à cet homme hors du commun que l'exécutif propose de nommer H.-C. Andersen la route reliant le chemin des Monts-Orientaux au nouveau lotissement de la Côte-du-Verger.

LE DROIT AU TRAVAIL

Autre sujet bien différent: le sort des travailleurs handicapés. Le

Conseil communal présente un rapport en réponse à la motion Frédéric Blaser «Emplois de travailleurs handicapés dans les services communaux». Après avoir passé en revue les prestations de l'AI, l'exécutif indique qu'il accepte la motion Blaser et ouvre une section «travailleurs handicapés» dans la comptabilité communale. Il porte une somme de 50.000 fr. au budget «et la pratique nous permettra d'affiner les montants».

«Il est également impossible aujourd'hui de connaître le nombre de personnes handicapées susceptibles de bénéficier de cet apport social». Selon l'organigramme établi par l'exécutif, la responsabilité «travailleurs handicapés» dépend des services sociaux pour les démarches administratives. Une aide sous forme d'assistance sociale est accordée à chaque tra-

vailleur handicapé. Les travailleurs handicapés peuvent effectuer des travaux pour des tiers. Il s'agirait de gérer une bourse des emplois ou des activités à effectuer contre facturation des prestations fournies.

En collaboration avec l'AI,

l'exécutif élaborera un contrat de travail pour tenir compte de chaque situation particulière, et éviter la suppression de la rente AI «pour autant qu'un salaire plus élevé, correspondant au rendement réel de l'assuré, ne puisse être accordé».

Sur le plan salarial, chaque travailleur handicapé bénéficiera d'un salaire social qui tiendra compte de ses possibilités. L'AI autorise une activité rémunérée jusqu'au tiers du revenu que réaliserait le travailleur s'il n'était pas handicapé. (cld)

Service du feu remanié

L'exécutif loclois propose une modification du règlement organique du service de défense contre l'incendie. On souligne d'abord que le matériel nécessaire pour les interventions est toujours plus important et sophistiqué. Conséquences de cette rationalisation: par arrêté du Conseil communal, le corps des sapeurs-pompiers a passé de 220 à 160 hommes.

En plus, vu les difficultés de recrutement et de renouvellement des cadres, l'état-major a

proposé une restructuration du bataillon, qui passe par la dissolution de la compagnie des services techniques. Celle-ci (électriciens, monteurs d'eau et gaz, chauffeurs, sanitaires, policiers de la route) serait intégrée aux deux compagnies d'extinction s'agissant des sapeurs, et à l'état-major concernant les officiers de chaque service technique.

Dernier rapport proposé à l'attention du législatif: l'ouverture d'un passage pour pié-

tons reliant la rue des Envers à la rue A.-M. Piaget. Un rapport qui répond à une motion Ulysse Brandt (rad). Un accord a pu être trouvé avec les propriétaires du terrain concerné. Une convention de constitution de servitude sera passée entre les deux parties.

Elle précise notamment que l'entretien du passage sera entièrement à charge de la commune, et que cette servitude est constituée à titre gratuit. (cld)

Entre whisky et beaujolais

François Silvant a fait l'Événement du Vendredi

Quand un comédien arrive sur scène et qu'il lui suffit de dire «vous savez...» pour déclencher des ouragans de rire, on en déduit que sa carrière est en bonne voie. François Silvant au Locle (ceux qui demandent: qui c'est, qui-là? peuvent aller se recoucher) c'était l'Événement du Vendredi.

Essayer de caser au Casino le public qui attendait dehors dès 8 heures et demie, l'autre soir, c'était un peu comme faire entrer le Doubs dans le lit du Bied. La claque s'impatiente, les projecteurs s'allument (aaaah!), entrée de l'artiste.

Petit capet, imper informe, et déjà célèbre silhouette un peu courbée, un peu chenue, avec l'air de souffrir de ses cors. Mais pour les numéros de vieilles payannes du Gros-de-Vaud, on attendra.

François Silvant entame son show en beauté, genre Hamlet philosopant sur un crâne. Prétexte à des envolées lyrico-sur-réalistes mêlant la mort du dernier souffler de vers, une rencontre avec la Sainte-Vierge ou avec Dieu, et des délires à la De-

vos dans un univers de mots qui s'emballent.

DES MINETS QUI FONT CHEVRER

Silvant, c'est comme les bouquins de René Fallet, il y a son côté whisky et son côté beaujolais. Entre les deux, sa voix saute carrément d'une octave. Hallucinant. En trois secondes, le philosophe se mue en mami à minet. Eh, bonjour madame Amaudruz! Alors là, tout y passe: les trous d'air dans les avions (et ailleurs), le chat Gastounet qui va faire ses besoins dans les cabinets «c'est trop joli!», l'assurance-ménage, les commérages de conciergerie et l'enquiquineuse du loto.

Féroce à force de vérité. Pour en arriver à cette authenticité, c'est à croire que François Silvant passe sa vie à fréquenter les séances des Dames de la couture. Tout ça émaillé de loufoqueries inénarrables qui font exploser la salle. A signaler aussi, une revue des thèmes d'actualité, tels les crottes de chien et guano des pigeons, et encore «il faut remercier le bon Dieu qui l'

n'ait pas donné des ailes aux vaches!»

RIRES TENDRES ET CORROSIFS

Et puis, Silvant est aussi à l'occasion adepte d'un autre liquide, genre acide sulfurique. Du style «dis maman, les citrons, ils ont des pattes? Non? alors j'ai dû presser un poussin...» ou l'horrible valse des petits moignons. Autres institutions passées à la moulinette: les faiseurs de Suisses version vaudoise «chantez-moi l'Hymne national et soyez bref», les petites annonces du Sillon Romand et les Témoins de Genova qui se révèlent être de vulgaires marchands de soupe.

Mais, contrairement à d'autres humoristes encore plus célèbres que lui, Silvant n'est pas méchant. On sent qu'il les aime bien, ses braves fermières qui «font avec» sans trop se plaindre. Il y a comme ça des dérivés côté tendresse qui le rendent encore plus attachant. La preuve: le public ne voulait plus le lâcher. (cld)

Que l'Océan est grand, très grand

Première carte postale des élèves du CIVAB

Dans notre édition de jeudi nous avons signalé qu'une quarantaine d'élèves du CIVAB (classes intercommunales - de niveau secondaire - de la vallée de La Brévine s'en iraient pour neuf jours à l'Océan. Voici les premières impressions de ces jeunes gens de la Brévine, de La Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot qui découvriraient, pour la plupart d'entre eux la mer.

Quelques cartes postales expédiées téléphoniquement rendront compte des impressions du séjour de ces jeunes. Dimanche en fin de journée, malgré quelques difficultés c'est dans une cabine téléphonique de Port Joinville, sur l'île D'Yeu que nous avons atteint l'instituteur Rodolfo Fabrizio.

Il nous a fait part de l'enthousiasme de ses élèves qui ont rédigé le texte suivant:

«Vendredi 22 nous quittons La Brévine en direction de l'Atlantique. Pour la majorité d'entre nous, c'est l'aventure, le départ vers la mer, vers l'inconnu. Premier arrêt à Dôle pour changer de chauffeurs et 2e arrêt-pipi à Auxerre. Bien qu'il soit plus de minuit, personne ne dort. Dehors il pleut et il y a des joueurs de belotte. (Une bonne douzaine de personnes de la vallée

accompagnent les élèves. Ce qui explique sans doute les jeux de carte - NDLR-).

Il est 5 h lorsqu'on s'arrête à Tours pour se dégourdir les jambes. A 7 h on prend le petit déjeuner dans un petit village et le ciel découvert promet une belle journée. Fromentine, il est 11 h, fin du voyage en car, la mer est devant nous avec quelque 20 km de traversée en perspective. Quelques-uns ne peuvent résister et prennent leur premier bain.

Départ pour l'île d'Yeu, le bateau nous attend à 13h. Assis sur le pont et malgré les roulis et tangages les beloteurs sont toujours là. Ça bouge beaucoup; difficile même d'aller aux toilettes... Arrivés sur l'île après 1h.15 de traversée nous avons repris nos sacs dans la caisse à bagages sous la conduite de nos GO (gentils organisateurs) avons été accueillis pour prendre possession de nos chambres.

Premier(s) bain(s) dans l'Atlantique. L'eau est bonne, mais fraîche. Il y a beaucoup de vagues, mais peu de monde. Que l'Océan est grand, très grand! Avec plein de coquillages, de sable et de rochers. Nous avons découvert des poissons, des crabes et des algues. Dimanche, après le petit déjeuner, ce fut un

tour de l'île à l'aide de vélos loués. Trois groupes sont partis en direction du Vieux-Château et deux vers le phare.

Ce fut la découverte des côtes rocheuses, des criques, du sable avant de tous se retrouver vers la chapelle. L'après-midi se termina, après une jolie baignade dans l'eau transparente, par une bonne douche».

Villa en feu

Un début d'incendie s'est déclaré, vers 10 h 30 hier, dans une maison familiale, à la rue des Billoles 42b. Les hommes du feu ont pu maîtriser le sinistre. Malgré leur prompt intervention, l'intérieur de la bâtisse a subi d'importants dégâts. Une enquête a été ouverte par la police cantonale. Quant à la locataire, elle a trouvé refuge chez un membre de sa famille.

Motard blessé

Un habitant de la Sagne, M. Gabriel Rode, pilotait une moto sur la route menant de La Sagne au Locle, vendredi à 21 h 10. Au lieu-dit Bois-Vert, dans un virage, il a traversé la route de droite à gauche et a chuté contre un talus. Blessé, il a été conduit par une ambulance à l'hôpital du Locle.



Technique impeccable pour amicale émission.

(photo Impar-Droz)

Allô, Radio-Résidence?

L'ère de la communication

Ils sont dedans, les autres sont dehors, et alors? Ce n'est pas une raison pour court-circuiter les communications. A la Résidence, un nouvel animateur a bien l'intention de faire passer le courant continu. Certaines structures sont déjà en place. Et, preuve que la Résidence n'est pas un ghetto, Radio-Hôpital y émettait en direct samedi après-midi, avec participation active des pensionnaires.

Il y a des préjugés qui ont besoin d'une bonne secouée. Prenons un homme pour personnes âgées: il ne s'y passe rien? Erreur, erreur. Ainsi l'autre jour en entrant à la Résidence, vous étiez accueillis par la voix de Patricia Kaas interprétant «Mademoiselle chante le blues». Vous montez l'escalier: allons bon, vous vous êtes trompés, c'est le studio d'enregistrement de la radio suisse romande? Erreur toujours.

En fait, toute la bande de Radio-Hôpital émettait depuis la Résidence, avec Gilbert Schwab, star du jour et roi du piano à bretelles. Il l'avait délaissé pour l'heure, racontant des anecdotes diverses, et mettant à rude épreuve la patience de M. Paul Erard «vous allez en jouer, de cet accordéon?» C'est que M. Erard voulait entendre «Sur les rives du Doubs» et Gilbert Schwab finit par le lui accorder, soulignant au passage qu'il savait jouer d'autres morceaux mais que c'était celui-là qu'on lui demandait toujours. Ce qu'il a démontré au cours de l'émission, accompagnant même en douce les Majorettes de Pierre Perret.

TRAIN FANTAISISTE

Entre deux morceaux, Francis Jeannin, maître des cérémonies, poussait à la roue: alors Gilbert, vous allez bien nous en raconter une? Et Gilbert Schwab racontait: la folle équipée de son fis-

ton qui, âgé de tout juste de trois ans, allait déjà offrir des sirops à sa copine au Casino «papa passera payer», le Père Frédéric, du temps où on versait généreusement à boire au chauffeur pour que le train ne parte pas trop vite, la Mob «à 13 ans je m'en fichais complètement de cette guerre», le DAP qui voulait dire...on l'aidait dans le public: défense aérienne passive, soufflait-on. Autre traduction de Francis Jeannin: dém... avant que ça pétale!

Les auditeurs n'en perdaient pas une miette. Pas des auditeurs passifs du reste. Ils ont été plusieurs à empoigner le micro: Mme Thérèse Marzeta pour chanter, Paul Erard pour raconter une histoire en deux temps et trois éclats de rire, Mlle Jeanne Robert pour narrer une fable pleine de malice...

Pas autrement «étrulés», ces speakers, mais ils avaient déjà de l'entraînement, grâce à M. Dzenat Dzeladini, le nouvel animateur de la Résidence. Il est là depuis sept mois et a déjà formé une équipe de bénévoles. Mais l'équipe sera renforcée l'année

prochaine, dans l'optique de la nouvelle Résidence. «Je suis riche en forces, ils sont riches en expérience, nous faisons un échange» explique-t-il. Sa tâche principale: éliminer les barrières entre l'intérieur et l'extérieur de la Résidence.

Des innovations ont été mises sur pied: séances de cinéma avec critiques, tables rondes sur l'histoire régionale, bibliothèque, échanges avec des pensionnaires d'autres homes, spectacles, toutes activités auxquelles les gens de l'extérieur sont volontiers conviés. «Nous agissons sur des besoins qui s'amenuisent car personne ne s'en occupe» relevait M. Dzeladini, avec en bruit de fond les auditeurs en train de taper des mains sur un air de bouzouki.

C'est vrai qu'on a l'âge de ses enthousiasmes. Gilbert Schwab ne va pas dire le contraire: il a d'ores et déjà annoncé que pour le 50e anniversaire de son orchestre, il avait l'intention de faire du bruit!

(cld)

CELA VA SE PASSER

Mystères et trésors d'Égypte

Dans le cadre de Connaissances du monde, le Service culturel Migros, propose ce soir, lundi 25 septembre, à la salle des Musées, à 20 heures, une rencontre avec «L'Égypte, ses trésors, ses mystères». M. Gérard Civet, parlera de l'Égypte ancienne, les citées perdues des pharaons, Alexandrie, Tanis, Mer Rouge, Canal du Suez, du Caire et des festivités orientales. (Imp)

SERVICES

LE LOCLE
Place Bournot: 20 h 30, cirque Helvetia.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Publicité intensive, publicité par annonces



Figures nocturnes.



Les jeunes corsaires du corso.



Avec fanfares et trompettes.



Le spectacle était aussi dans la foule.



Une frimousse de clown un peu dubitative.

Un bouquet de rêves 60.000 spectateurs au corso fleuri

Mais où avaient passé les 250.000 fleurs du corso? Les 60'000 spectateurs massés le long du parcours ont pu se poser la question. Les automates du char fleuri de La Chaux-de-Fonds avaient presque été envoyés en éclaireurs. Groupes et chars se sont ensuite succédé sans qu'on voie pointer le moindre dahlia.

Ces milliers de fleurs avaient été nouées en un grand bouquet final. Le char du comité du cortège en était la première gerbe avec une «Belle jeunesse» qu'illustraient Miss Fête des Vendanges - elle s'appelle Iza Emch-Ducommun, elle a 19 ans, des cheveux blonds et des yeux turquoises, et habite La Neuveville - et ses dauphines.

Les concepteurs des dix chars qui ont suivi ont retenu du thème «Rêveries d'automne» essentiellement l'automne - ou rien du tout, pour deux chars qui étaient plutôt des publicités sur tagettes dont une réalisée avec goût et l'autre pas. Des illustrations automnales à l'élégance et à la bienfaisance classiques où on retrouvait la main de Claude Botteron. Exception notable et poétique: «Colchicine», de Francis Baudin, peuplé et escorté de rêveurs blêmes portant de hautes ombrelles pour se protéger peut-être des influences malsaines de la lune.

Mais il y avait du soleil sur et dans ce cortège avec les groupes d'enfants, les fanfares, les confréries bachiques, d'autres

chars évoquant le rêve ou le cauchemar, la jeunesse ou l'automne de la vie.

C'était aussi la première participation officielle - après la présentation burlesque il y a quelques années de «Pépé Fête des Vendanges» - de la commune libre du Neubourg. Elle a fait forte impression avec un char baroque blanc, noir et rose. Les Neubourgeois sont venus cueillir leur maire, qui portait la perruque poudrée des petits marquis, sur l'estrade officielle. On s'attendait de leur part à quelque facétie: ce fut un morceau d'une bidoche peu ragoutante offerte au conseiller communal Claude Frey.

JPA



Le charme et la tradition.

Reportage photos:
Bernard Comtesse



«Colchicine», la part de l'imagination et de la poésie.



Rêveries d'automne: c'était la bannière de la fête.



Un petit verre pour les spectateurs.



Les champignons, autre plaisir de l'automne.



Les drôles de bagnoles venues de Fleurier.

Belle le jour, belle la nuit

Regards sur cette fête qui réunit les Neuchâtelois

Regardez-les investir la fête. De part et d'autre des stands, dans les fanfares, les corsos, dans la rue. Souvent costumés et grîmés - c'est une question de génération -

jouant leur rôle pour le plaisir de paraître. L'oeil de notre photographe les a vite repérés, les 15-25 ans de ces Vendanges 89, ceux qui renouvellent, sans vraiment le

savoir, le fond de ce grand bas-tringue. Saura-t-on encourager cette créativité pour l'avenir, et à plus large échelle?

On a aussi, et avec succès,

marqué le passage de l'été à l'automne: ce fut vrai, plus encore cette année, avec une dernière soirée tempérée, vendredi, et le retour de l'air frais le lendemain.

Entre les grands mouvements de foule, qui eux seuls ne peuvent résumer tout ce qui se passe aux Vendanges, les moments d'accalmie permettent de saluer tous

ceux que l'on a «perdus de vue»: nous sommes très nombreux à nous connaître, et c'est là l'occasion de le savoir.

C. Ry



Les vendanges de l'humour 89

Pas de vendanges sans canards de la même treille. Il est de tradition de cueillir les grappes les plus vertes et les moins mûres pour en tirer une décoction qui agace le palais et le Château.

Il manque cette année un flacon sur la table, celui du «Coup du milieu», cru réputé bien charpenté et moins court en bouche que d'autres appellations incontrôlables.

On pense là aux «3 d'rouge», qui sentent un peu la chopine entamée et entretiennent surtout leurs lecteurs - pour des raisons que les viticulteurs et la démographie ignorent - des mille et

un événements de la vie de Chaumont. Un prélude à la décentralisation du vignoble qu'évoquait Jean Cavadini?

Les «3 d'blanc» ont fait une plus belle récolte de ces histoires irracontables, narrant les hauts faits dont les notoriétés de toute espèce ne se vantent qu'après-boire, et encore... C'est l'occasion d'appeler les élus et autres têtes connues à être moins discrets (on n'ose pas leur demander d'être plus gaffeurs). Sinon ce seront encore un grand parti du centre et le directeur de la «Nana» qui devront se dévouer jusqu'aux prochaines ven-

danges. Petite révolution dans les méthodes de vinification: le «Verjus» s'est fait encarter dans un quotidien. Son contenu - plus aigre qu'acide - s'en est trouvé fort affecté et indique assez de quel pressoir il sort. L'éloge de la maison-mère et les fulminations contre toute autre publication vendangière ou quotidienne, sont modérément passionnantes. Mais font mentir le maire de «La Chaux-de-Fonds commune viticole», qui se plaignait qu'il n'y en ait dans la presse automnale «que pour ceux du Bas».

(jpa)

Ordre et sécurité en chiffres

170.000 personnes, estiment les organisateurs, ont foulé les confettis et sillonné le centre ville de Neuchâtel ces trois jours. Plus de 60.000 personnes ont assisté aux «Réveries d'automne», le corso fleuri, qui se déroulait sous le soleil.

Polices cantonale et locale, assistées de précieux renforts des

illes romandes, ont pu faire état de leurs interventions. Avec 500 agents, on a assuré le bon stationnement de 10.900 véhicules, dont 104 cars, et la mise en place de 380 signaux pour les déviations.

118 appels ont abouti à de fermes interventions en début de bagarres sur un total de 182 interventions, sans compter 46 transports en ambulance. 38 objets perdus ont été rapportés.

C'est assurément dans la nuit du samedi au dimanche que les forces de l'ordre ont le plus travaillé: 81 interventions, dont 18 transports en ambulance.

Avec les trains de nuit, les CFF ont enregistré 300 voyageurs le vendredi et 700 le samedi.

C.Ry

EFFET DISSUASIF

La décentralisation des postes a eu un effet dissuasif certain, a expliqué le capitaine Francey de la police locale: le public s'est montré attentif à toute manifestation brutale, et les bagarreurs ont su calmer leurs nerfs sachant la vigilance de mise.

Pages réalisées par Catherine Roussy-Wessner et Jean-Pierre Aubry, Photos Comtesse



Place du Banneret sous le signe du folk libre



Une pub pour le non alcoolisé: l'effet de surprise!



Une peu perdue sous sa grande casquette, le regard plein de rêve, une poupée vivante.

Fanfares en parade

La parade des fanfares de samedi soir a attiré aux patinoires du Littoral plus de 2000 personnes, mais moins que les 3000 qui s'y pressaient ces dernières années. Cet insuccès relatif est surprenant, puisque le programme en était riche et varié, mais s'explique peut-être par la répartition inhabituelle du public de la fête: plus de monde qu'à l'ordinaire le vendredi, et moins le samedi.

Si le nombre était un peu moindre, l'enthousiasme était au rendez-vous pour applaudir les Français du 50^e le régiment de chars de combat, les Britanniques du Regimental Band of the Royal Anglians, la fanfare de la police cantonale argovienne et - seuls «civils» avec le Groupe des trompes de chasse de Pontarlier - les Tessinois de l'Unione filarmonica asconesi.



Hôtesse surprise de la Parade des Fanfares: une miss, sa dauphine et son escorte de motards.

(jpa)

Cortège des enfants

Petit parcours pluvieux samedi en début d'après-midi pour les plus déçus de la fête: les enfants ont écopé des plus gros nuages, pendant l'attente du départ et tout au long du cortège.

Alors les costumes ont pris l'eau, et les minois se sont renfrognés.

Ici il est resté quelque bonne humeur pour les lecteurs de L'Impartial.

(CRy)



«Les raisins de l'amitié»

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: rêveries d'automne communes

«Les Chaux-de-Fonniers ont apprécié votre invitation; nous sommes persuadés qu'ils conserveront le meilleur souvenir de cette Fête des Vendanges qui aura été un peu la leur»: le président de la ville de La Chaux-de-Fonds Charles Augsburgger est venu apporter, lors du repas officiel dimanche, le salut des autorités de la commune viticole invitée et savourer avec les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales les «raisins de l'amitié».

Avec les deux hectares de vigne que La Chaux-de-Fonds possède à Auvernier, «vous vous êtes enracinés dans les coteaux du canton», a souligné le président de la ville de Neuchâtel Claude Bugnon. Lui faisant écho, le président central de la Fête des Vendanges Rémy Bachmann a relevé que «la présence de La Chaux-de-Fonds est plus qu'un symbole, la marque d'une évolution des mentalités».

S'exprimant dans le même sens, le président de la ville de La Chaux-de-Fonds Charles Augsburgger a également montré «toute la dimension du chemin parcouru d'un côté comme de l'autre qui conférerait au Montagnon un sens peut-être plus raffiné de la courtoisie et une plus grande maîtrise de ses élans, alors que le Neuchâtelois trouverait plus de spontanéité et davantage de hardiesse dans l'innovation».

Si le tunnel sous La Vue-des-Alpes contribuera sans nul doute à rapprocher plus encore Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et à prolonger leur collaboration déjà engagée dans de nombreux domaines, il n'en demeure pas moins que les deux villes vivent aujourd'hui des «climats, des situations économiques et des problèmes à résoudre» différents.

«Pourtant, a relevé M. Charles Augsburgger, l'image traditionnelle que l'on donne de cette ville dite des Montagnes, s'est fondamentalement modifiée: signe d'une certaine prospérité, le plein-emploi actuel s'appuie sur une industrie diversifiée. Et puis, le Chaux-de-Fonnier découvre que sa ville, avec du rose, du bleu ou du vert aux joues, «peut avoir du charme».

La Chaux-de-Fonds présente à la Fête des Vendanges? C'est un peu les abeilles de son blason qui ont flirté avec l'aigle des armoiries de la ville de Neuchâtel.

CC



Le char de La Chaux-de-Fonds, comme une boîte à musique fleurie.

La Chaux-de-Fonds, en tant que commune viticole invitée, n'était pas seulement présente dans les discours. Elle l'était aussi sous la tente installée au carrefour rue des Terreaux-faubourg de l'Hôpital, point de ralliement des Chaux-de-Fonniers pendant la Fête des Vendanges.

Elle n'a quasi pas désempilé durant trois jours. Les 18 sociétés locales réunissant 220 personnes ont joué le jeu à fond en assurant le service pendant toute la fête. Le vin de la ville a coulé à flots, viande et saucisses ont grillé jusqu'à rupture de stock hier soir. L'ambiance était au beau fixe, entretenue par une animation musicale sans relâche du chœur folklorique «Ceux de la Tchaux», du Middle Jazz Septet et de la famille Parel...

... et des Guggenmusik qui se sont infiltrées sous la tente à plusieurs reprises. Lorsque 50 musiciens font jouer leur instrument ensemble, ça déménage! Et c'est génial!

PRÉSENCE DANS LES CORTÈGES

La présence chaux-de-fonnrière ne s'est pas cantonnée sous la tente, elle a débordé dans le cortège des enfants du samedi au cours duquel trois classes de

Reportage photos: Bernard Comtesse

l'Ecole primaire et la Musique des Cadets ont défilé, et dans le Corso fleuri du dimanche auquel ont participé le char «Automn'ate» et la Musique militaire des Armes-Réunies.

PLUS DE 350 BILLETS SPÉCIAUX

Même s'il est difficile de le dénombrer, les Chaux-de-Fonniers auront certainement - plus que de coutume encore - rejoint Neuchâtel et sa fête. Les CFF ont, pour leur part, vendu 350 billets spéciaux, sans compter ceux qui n'ont acheté que des billets simple course... Dans la nuit de vendredi à samedi, 65 personnes ont voyagé «sans-souci» sur le coup de 1 heure du matin. Ils étaient 310 dans la nuit de samedi à dimanche à avoir profité de cette opération bienvenue.

CC



... triste mine sous la pluie.



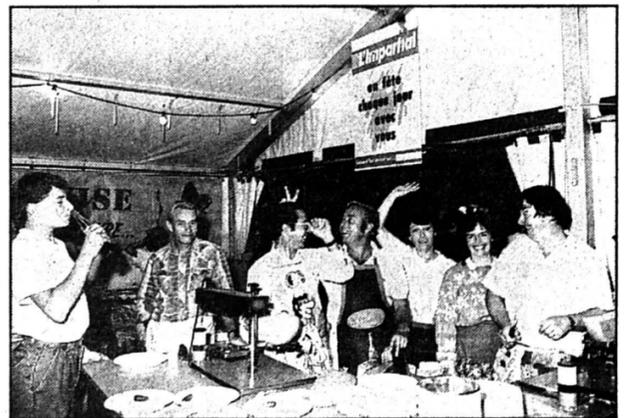
Sourire au soleil...



Ambassadrice musicale, la fanfare des Armes-Réunies.



Les Cadets en cadence.



Sous la tente de la ville, chaux...l'ambiance.



Olivier Nussbaum, de La Chaux-de-Fonds, et son groupe «Compartiment fumeur».



Ils nous ont abreuvés et régelés.

Les sous et les couleurs

Autour des impôts de Boudry

Les socialistes furieux, les Chevrons qui ne veulent pas être «taxés» de droite, la droite qui prend à partie un conseiller communal... Décidément, les sous et les couleurs (politiques) ne font pas bon ménage à Boudry. La conférence de presse qui suit la séance du Conseil général a été animée samedi matin. Presque plus encore que ne le fut cette fameuse séance - extraordinaire - jeudi soir. En effet, il était question de ristourne fiscale. Et chaque parti tient à recevoir une bribe de reconnaissance du contribuable qui va se voir ristourner - pas avant l'année prochaine tout de même - le 6% de son bordereau.

Les socialistes ont insisté: sans leur motion ce printemps, il n'y aurait pas eu de ristourne. Le Conseil communal a reconnu qu'il y a toujours été opposé, et qu'il a présenté un contre-projet quand les trois partis libéral, radical et Chevron se sont entendus pour demander une séance extraordinaire et une ristourne.

Au milieu de cette mêlée, des propos virulents... Au Conseil général, par un conseiller qui n'est pas venu à la conférence de presse. Les socialistes, pris à

partie, n'ont pu répondre lors de la séance du Conseil général. Samedi, c'est celui qui s'était plaint à la séance qui a été fustigé, sans pouvoir se défendre. Juste retour de manivelle.

Le groupe Chevron a tenu à préciser qu'il ne s'était entendu avec la droite que parce que l'objet l'intéressait tel que présenté par libéraux et radicaux. Ce qui a été pris pour un match droite-gauche (systématiquement libéraux, radicaux et Chevrons ont voté contre les socialistes et vice versa) n'en serait pas un...

Et au-dessus de ce tas de rugbymen qui tâchent de retrouver le ballon pas très rond de cette ristourne, un Conseil communal qui arbitre... avec l'impression d'un manque de confiance désagréable. Le président du Conseil communal l'a affirmé samedi, tout en répétant que même si les finances sont dirigées par un membre du parti socialiste, la collégialité s'applique pour tous les dicastères. Décisions, propositions: un consensus est toujours à la base, consensus qui émane de tous les partis, puisque tous représentés au sein de l'exécutif. AO

Brocante du Landeron

Des visiteurs venus de toute la Suisse



Affaire conclue, tout le monde est content.

Des milliers de personnes ont visité la Brocante du Landeron, samedi et dimanche. Elles venaient parfois de fort loin, à voir les plaques des centaines de voitures alignées dans les champs, à l'entrée du village.

Le charme de la Brocante du Landeron vaut, à lui seul, le déplacement. Dans le cadre attan-

chant du vieux bourg et les petites rues qui le bordent, les objets exposés racontent le passé. Peu importe d'avoir ou non les moyens de se les offrir, leur vue offre un plaisir déjà si grand qu'il compense celui de la possession.

Chevaux de bois en tous genres, poupées aux expressions



... très engageant le chien méchant. (Photo Comtesse)

graves de petites filles modèles, poussettes où nos aïeux ont été bercés, vieux outils patinés par d'anciens artisans, livres soigneusement reliés dont la teneur est désuète, argenterie ornées de monogrammes et solide vaisselle paysanne, mobilier de tous les styles, bijoux, fourneaux à bois, superbes calèches: l'ensem-

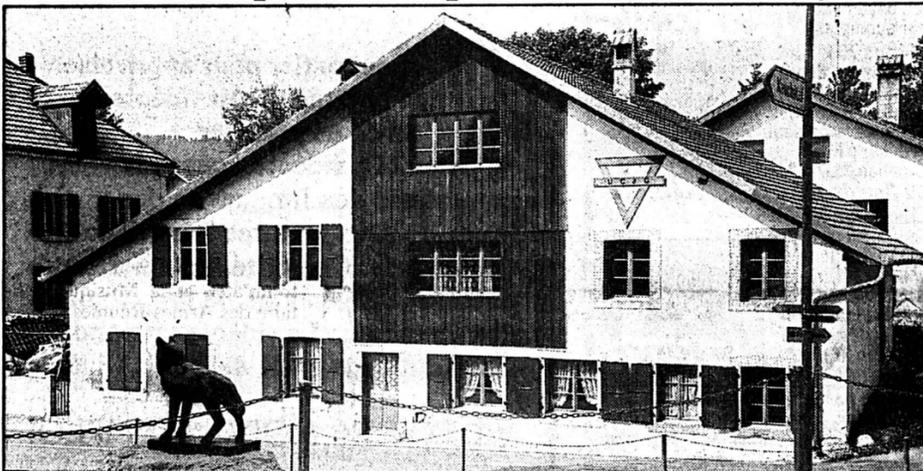
ble de tous les stands forme un immense bric-à-brac où quantité de trésors sont cachés.

Et comme il n'est pas possible de tout voir avec attention en une seule journée, chacun prend rendez-vous avec l'année prochaine...

A.T.

La Ferme du bonheur

Dix ans d'exploitation pour l'UCN aux Bayards



Un loup de Robert Hainard pour veiller sur la Ferme du bonheur. (Photo Charrière)

Située en face de la récente sculpture d'un loup, réalisée par Robert Hainard, la Ferme du bonheur des Bayards appartient à l'Union chrétienne neuchâteloise (UCN) depuis 10 ans. Deux lustres d'exploitation seront célébrés cet automne, pour ce lieu de rencontres, de chants, de jeux et de prières.

Construite en 1746, la ferme a connu des générations de paysans avant d'être vendue en 1898 aux Unions chrétiennes des Bayards. Celles-ci en ont fait don à l'Association cantonale en 1979 mais la ferme a conservé sa vocation de lieu de séjour, de vacances et de formation. Suite à ce don, les travaux ont immédiatement commencé et la formation d'une équipe «ferme» a été suivie de l'installation et de

la rénovation des dortoirs, des sols, de la cuisine, de la douche et des WC et, en 1975, du chauffage électrique. Les premières locations datent de cette année-là, mais pour que la Ferme du bonheur puisse être utilisée officiellement comme lieu de vacances, les transformations concernant notamment l'hygiène et la sécurité, devaient encore être entreprises. Choses faites, l'autorisation officielle d'exploitation de la maison de vacances, «la Ferme du bonheur» tombait le 14 novembre 1979, 4 jours après son inauguration.

L'occupation de la ferme a été assez régulière pendant ces années. Un rapide coup d'oeil aux baux indique que les écoles (pour les semaines vertes et les

campes de ski) et les éclaircisseurs forment une bonne partie des locations. Les cadets de Neuchâtel et d'ailleurs en forment les 10% environ. Le travail réalisé par l'équipe «ferme» pendant ces 10 ans, ainsi que les transformations en cours attireront encore les visiteurs. Le confort en sera notablement amélioré et infirmera les paroles entendues suivantes: «Vous avez des installations rudimentaires, mais visant à la découverte de la nature, tolérables.»

En avant pour une deuxième décennie à la Ferme du bonheur, qui permet à tant de jeunes et de moins jeunes de s'éclater «dans la nature merveilleuse des pâturages bayardins.»

Ste.

Grotte nettoyée à Saint-Sulpice

Le Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises (SCMN) en action

Samedi dès 10 heures, six membres du SCMN dont deux femmes étaient à pied d'oeuvre afin de procéder au nettoyage de la grotte de la Baume, sise près de la ferme du même nom, au lieu-dit Prise Fège, sur les hauts de Saint-Sulpice.

Depuis 1983, le Spéléo-Club chaux-de-fonnier est mandaté par le Service cantonal de l'environnement pour procéder à la surveillance et au contrôle des cavités naturelles neuchâteloises. Cela suppose la visite annuelle d'environ 60 grottes, glacières ou gouffres répartis sur tout le territoire cantonal.

L'état des lieux est établi et, le cas échéant, les spéléos bénévoles (seuls les frais et le matériel

nécessaire sont pris en charge par l'Etat) procèdent au nettoyage des grottes polluées ou qui abritent des objets indésirables (vieux pneus, ferraille, veaux crevés etc). Deux orifices sont ainsi toilettes chaque année et la première opération effectuée cette saison concernait la grotte de la Baume, sur Saint-Sulpice, où des déchets anciens occupaient le fond de la cavité, à moins 41 mètres de profondeur.

La grotte a la forme d'un entonnoir, composé d'éboulis très pentus et comporte une salle inférieure et une salle supérieure. Des résidus plus récents de pique-niqueurs qui parsèment l'éboulis ont également été enlevés. Le Service de l'environnement était également présent en

la personne de M. René Guignier, ingénieur adjoint au chef de service, et ses hommes se sont chargés du débarras des immondi- cibles récoltés.

«Depuis la condamnation en 1987 de plusieurs pollueurs, notre action semble porter ses fruits, puisque tant l'année dernière que cette année, après 71 contrôles effectués depuis janvier, aucun nouveau cas de pollution grave n'a été recensé», explique M. Christinat, l'un des spéléos bénévoles.

Que le public veuille songer à son comportement, si tant est que d'autres doivent s'efforcer de réparer ces outrages à la nature, serait-on tenté d'ajouter.

Ste

Lambada à la Fleurisia

Une disco gratuite pour les jeunes Vallonniers

La salle Fleurisia accueillait samedi soir une disco destinée aux jeunes, offrant ainsi une alternative à la Fête des Vendanges, dans une ambiance saine et sympathique, mais où le dévouement de chacun était assuré par l'excellente disco mobile «Carré Noir».

Si l'affluence à cette prestation gratuite offerte par RTN-2001, L'Impartial et les Champagnes Mauler n'a pas rempli la salle la soirée durant, environ 250 personnes ont participé par inter-

mittence à cette partie de danse et de plaisir collectif. La soirée se voulait récréative, et seule la bière figurait au rang des boissons alcoolisées proposées en compagnie de limonades et de jus de fruits par les tenanciers de la buvette, des membres du FC Fleurier, qui ont ainsi contribué à alimenter la caisse de leur club. L'ambiance était bon enfant et aucun incident n'est venu ternir le plaisir des danseurs, qui ont pu «s'éclater» aux sons rythmés de la lambada et autres musiques modernes proposées par la

riche discographie de «Carré Noir». Une initiative intéressante a ainsi contribué à proposer un amusement de bon aloi aux jeunes de la région, qui ont pu sans bourse délier passer un samedi soir de divertissement, sans forcément se rendre à Neuchâtel. Preuve a été établie que «ça bouge» aussi au Vallon et qu'une proposition sympathique est en mesure de retenir de nombreux jeunes, pour autant que la possibilité leur en soit offerte.

Ste

NEUCHÂTEL

Chute à cyclomoteur

M. Joël Depagnier, domicilié au Landeron, s'est blessé aux hanches, en tombant de son deux-roues, samedi vers 23 h 50. Cet accident, survenu à la route des Gouttes-d'Or, s'est produit quand une pédale de l'engin a heurté le trottoir, à hauteur de l'immeuble no 17. Le cyclomoteuriste a été hospitalisé.

Trois blessés

Un accident de la circulation est survenu hier un peu après 20 heures, rue du Clos-de-Serrières. Le conducteur de l'un des véhicules incriminés, M. Luis Gomes, domicilié à Neuchâtel, son épouse Maria et leur fille Sarah, tous trois blessés, ont dû être transportés à l'hôpital.

MALVILLIERS

Sortie de route

A 18 h. samedi, M. Gino Aprile, habitant Les Geneveys-sur-Coffrane, circulait entre Malvilliers et son domicile. Au sortir d'un virage, perdant le contrôle de son auto, il est monté sur un talus, est sorti de la route et s'est immobilisé contre une maison en construction. M. Aprile a été hospitalisé.

COFFRANE

Vitesse excessive

M. M. K., de Cormondèche, roulait à vive allure en direction de Coffrane, samedi à 17 h. 55 quand, au lieu-dit Bottes, il est entré en collision avec le bus piloté par M. Jean-Pierre Sulzmann, domicilié à Villiers, qui arrivait en sens inverse. Blessés, M. Sulzmann et son fils Jean-Marc ont été transportés à l'hôpital.

AUVERNIER

Perte de maîtrise

Un cyclomotoriste de Saint-Aubin, M. Bernard Jaumin, a perdu la maîtrise de son cyclomoteur, à l'intersection des rues de la Pacotte et de la Brena, samedi vers 20 h 35. Il a alors fait une chute sur la chaussée, se blessant. Il a été emmené à l'Hôpital des Cadolles.

CRESSIER

Conducteur blessé

Un conducteur domicilié à Chaumont, M. Jean-Laurent Junod, circulait sur la route cantonale menant du chef-lieu à Cressier, samedi à 7 h 10. A hauteur de la maison Jarotex S. A., sa voiture a dévié sur la droite, roulé sur la bordure herbeuse avant de violemment percuter un arbre. Blessé, M. Junod a été hospitalisé.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: ce soir, relâche. Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. En suite ☎ 25 10 17.

VAL-DE-RUZ

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, La Bulle: 20 h 30, l'apport des télécommunications (visio-conférence entre Couvet et Berne). Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Publicité intensive, publicité par annonces

«Au théâtre ce soir: Phèdre»

Excellente interprétation à Cernier

Le coup d'envoi de la saison théâtrale a été donné vendredi soir à l'aula de La Fontenelle de Cernier. Fondé en 1985, le Théâtre des Gens, qui réunit aujourd'hui des amateurs venus de différentes régions du canton de Neuchâtel, a apporté ses expériences, le plaisir du jeu et de l'image, à la recherche de formes d'un théâtre amateurs différent. «Au théâtre ce soir: Phèdre» est joué sur deux scènes, légèrement inclinées et bordées de deux parois, l'une éclairée et l'autre dans l'ombre. Le texte a été interprété avec humour, gra-

vit, authenticité. La mise en scène, difficile à régler, a été fort bien conçue par Dominique Bourquin, tandis que la scénographie était de Gilles Lambert. Les acteurs sont Maud Dubois, Daniel Hirschi, Isabelle Meyer et Patrice de Montmolin, alors que Thomas Steiger joue le rôle du musicien.

Même si le théâtre classique n'est pas toujours bien compris, il faut le savourer comme une musique. Le spectacle de vendredi aurait mérité une salle comble. Il a été hautement apprécié. (ha)

DÉCÈS

FLEURIER

M. Jean-Louis Berthoud, 1908. BÔLE Mme Rose Challandes, 1911.

CORTAILLOD

Mme Mina Simond, 1898. NEUCHÂTEL M. Gottfried Kubler, 1909. M. Edmond Jaques, 1921.



**Frappez
*IMPAR#**

**LE CANARD
LE PLUS RAPIDE
DE SUISSE ROMANDE**

**L'Impartial sur
les écrans vidéotex !**

***IMPAR#** Le journal le plus rapide de Suisse romande. Change d'heure en heure. Vous informe à domicile 24 heures sur 24.

***IMPAR#** Un journal interactif. Vous y entrez à votre gré pour insérer des messages, répondre aux annonces, jouer, participer aux concours, dialoguer au clair de lune...

***IMPAR#** s'ouvre aux pages que vous voulez, quand vous voulez. Choisir et feuilleter en effleurant les touches du clavier. Actualité, sport, agenda des manifestations, petites annonces...

***IMPAR#**
Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

***...#** Le vidéotex. 1000 abonnés de plus chaque mois. L'accès à tous les services, tous les serveurs. Annuaire, mémentos, messageries, télé-achats, réservations, vie pratique, paiements et services bancaires, etc, etc. Le vidéotex s'occupe de tout, a réponse à tout !




● **autos-motos-vélos**



La Renaissance d'une grande marque. **ROVER**

GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 80 012064

● **divers**

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30

FUST
Ing. dipl.

- Toutes les marques en stock
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Fours à micro-ondes
Miele, Electrolux, Philips, Sanyo, Bosch, Novamatic, König, Moulinex, Brother, Bauknecht... Par exemple:
Novamatic MW 1000
500 watts, conten. 13 litres, pour décongeler et cuire de façon saine et économique
Prix vedette FUST (ou paiement par acomptes) **248.-**

Philips 705
600 watts, 5 degrés de puissance, commande électron., 40 cm de large seul.
Prix choc FUST
Location 25.-/m.*
au lieu de 790.- **598.-**

Electrolux NF 4076
Four à micro-ondes 600 W, gril 1000 W, volume 34 l, 10 degrés de puissance, décong. automatique
Prix vedette FUST
Location 37.-/m.*
au lieu de 1090.- **890.-**

- Durée de loc. min. 6 m.* / droit d'achat
- Prix max. pour votre ancien appareil
- En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

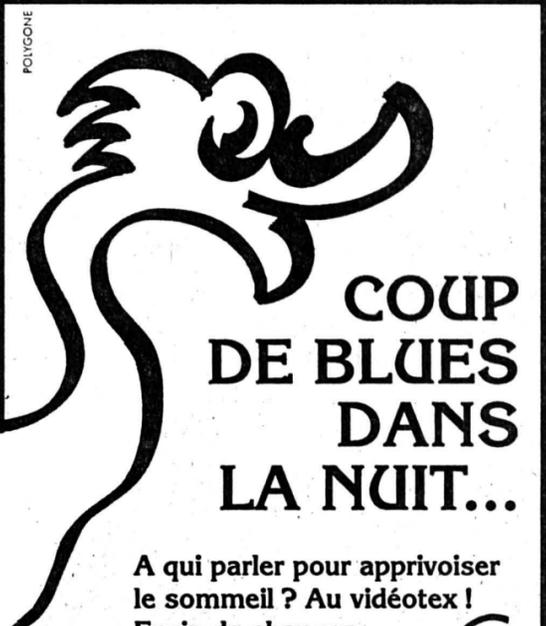
La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/26 68 65
Biègne, rue Centrale 36 032/22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032/53 64 74
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 15
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038/25 51 51
Réparation rapide toutes marques 021/20 10 10
Service de commande par téléphone 021/312 33 37

● **divers**

Je cherche
une assurance pour dommages de parcage.
Je la trouverai au **039/23 58 58**

bernoise assurance
Résidence «Fleur de Lys»
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 58 58 12289

Publicité intensive, Publicité par annonces



COUP DE BLUES DANS LA NUIT...

A qui parler pour apprivoiser le sommeil ? Au vidéotex !
Envie de changer de peau ? Le vidéotex passe la commande des fringues et des fringales. Des factures ? Le vidéotex les paie. Une offre d'emploi, un numéro de téléphone, le programme des cinémas... Le vidéotex répond. Il suffit d'engager le dialogue:

VIDEOTEX. MODE D'EMPLOI

- Le premier pas coûte 20 centimes. Appelez le 113: tous les renseignements sur les appareils, le branchement, les conditions.
- La location du terminal — le «minitel» suisse — coûte 9 francs par mois. Modèle Cept-Tel, simple, des facilités séduisantes.
- Avec 14 francs par mois, votre terminal remplace également votre vieux téléphone ! Modèle Multitel, pratique et performant, mémorisation de 150 numéros de téléphone.
- *IMPAR# Votre journal sur écran. Les infos, les services, les jeux coûtent 15 centimes la minute, taxe PTT comprise.
- Pour le même prix, accès aux autres services du réseau suisse. Plus de 330 fournisseurs d'informations...



Le vidéotex. Jamais il n'a été aussi avantageux.

PTT **VIDEOTEX**
Le téléphone de génie

● **immobilier**

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

A vendre au Val-de-Ruz part de copropriété dans

maison familiale

de 2 appartements.
Cette part comprend:
5 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine agencée et diverses dépendances.
Excellent état d'entretien. 119

SNGCI

Urgent, cherche pour le 1er octobre appartement de

2 ou 3 pièces

☎ 061/38 27 45, entre 15 et 18 heures 353236

A louer à Saint-Imier 1er octobre

plusieurs garages

Rue Beau-Site 19
Rue Paul Charmillot 64/66
☎ 039/41 13 81 200997

GESTAS SA
FIDUCIAIRE ET GERANCE D'IMMEUBLES

Rue du Midi 3, case postale 239
2610 Saint-Imier

A louer à Saint-Imier

superbe appartement 5 pièces

Grand salon, salle à manger, cheminée, 3 salles de bains/douches + garage. 1101

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au:
☎ 039/41 32 42 - 43

A vendre au Locle en bordure de forêt

Un investissement sûr

acheter son appartement!

Appartement de **2 1/2 pièces**
Fr. 156 000.-
y compris garage
Financement assuré. 000440

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

qb

A vendre à Chézard, pour cause imprévue,

VILLA NEUVE

comprenant: au rez-de-chaussée: un séjour de 33 m² avec cheminée, une chambre, une cuisine agencée, une douche-W.-C., une pièce de 20 m² destinée à différents usages avec entrée indépendante; au premier étage: trois chambres à coucher et une salle de bains. Toutes les pièces sont mansardées avec poutres apparentes.
Terrain de 740 m². Situation tranquille avec vue étendue sur le Val-de-Ruz.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A.
Avenue Léopold-Robert 12 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77 012057

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GERANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Le non des trois districts francophones

Votation cantonale: l'initiative l'emporte grâce aux villes

A l'instar des autres districts faiblement urbanisés, les régions du Jura bernois francophone ont manifesté beaucoup de réticences à l'égard de l'initiative visant à réduire le nombre des conseillers d'Etat. Manifestement, malgré les garanties constitutionnelles et les promesses des initiateurs, la crainte de voir, à plus ou moins long terme, le siège du Jura bernois être remis en cause a joué un rôle non négligeable.

L'opposition a été particulièrement forte dans le district de Moutier où 67,8 % des électeurs ont rejeté l'initiative, et dans celui de Courtelary, où la majorité rejetante s'est élevée à 60,3 %.

A relever que dans ce dernier district, seules deux petites communes ont apporté leur soutien à l'initiative, soit La Heutte et Plagne, alors qu'à l'inverse, Tramelan la rejetait à plus de 70 %.

Dans le contexte du Jura bernois, le Laufonnais a créé une certaine surprise en votant majoritairement, et même très nettement, en faveur de l'initiative. Un peu comme si, à l'approche des scrutins plébiscitaires, le district ne se sentait pas très concerné par cette votation cantonale, dans la mesure où il attend d'abord de savoir à quel canton il va finalement appartenir.

BIENNE AVEC LA CAMPAGNE?

Deuxième agglomération urbaine du canton de Berne, le district de Berne s'est lui aussi écarté de la logique des résultats en s'opposant à l'initiative.

Une majorité rejetante il est vrai relativement faible, puisque 2,1 % de voix seulement séparèrent les non des oui.

(rg)

District de Courtelary	7 conseillers d'Etat au lieu de 9	
	OUI	NON
Corgémont	214	258
Cormoret	22	28
Cortébert	27	28
Courtelary	32	60
La Ferrière	7	14
La Heutte	25	22
Orvin	18	55
Péry	42	63
Plagne	18	13
Renan	9	39
Romont	9	12
Saint-Imier	487	605
Sonceboz-Sombeval	45	61
Sonvilier-Village	19	42
Sonvilier-Montagne	6	13
Tramelan	215	527
Vaufelin	21	13
Villeret	38	50
TOTAL	1254	1903
Participation: 20,96 %		
Récapitulation par districts		
Courtelary	1254	1903
Moutier	734	1549
La Neuveville	221	283
Laufon	756	357
JURA BERNOIS	2965	4092
Bienne	5843	6097
TOTAL CANTON	56634	49126
Participation: 16,22 %		

Election 90: données bouleversées

L'acceptation de l'initiative «7 conseillers d'Etat au lieu de 9» dimanche par le corps électoral bernois aura d'importantes conséquences sur les prochaines élections au Conseil d'Etat bernois, prévues le 29 avril 1990.

Jusqu'à présent, on prévoyait un affrontement entre un bloc bourgeois de six candidats -

quatre UDC et deux PRD - et une liste commune verte et rouge avec trois candidats socialistes et deux de la Liste libre. Après le verdict de ce dimanche, les données doivent être revues.

Du côté des partis bourgeois, on pense maintenant envoyer cinq candidats au combat, soit trois de l'udc et deux radicaux.

Dans ce cas, c'est l'udc qui ferait un sacrifice en ne présentant pas de candidat à la succession de Bernhard Müller, qui se retire. Les conseillers d'Etat sortants Ueli Augsburger, Peter Schmid et Peter Siegenthaler se représentent.

Le président du parti socialiste bernois, Samuel Bhend,

n'entend pas laisser la voie libre aux candidats bourgeois. Il s'agira de défendre la majorité. Il n'a pas voulu et pas pu dire le visage que prendra la liste commune des candidats du ps et de la Liste libre, mais elle devra, selon lui, permettre d'atteindre une majorité.

(ats)

Saint-Imier: tous les crédits acceptés

Cinq objets étaient soumis par la Municipalité aux électriciens et électeurs de Saint-Imier. Tous ont été acceptés à une très forte majorité. Il est vrai, avec l'opposition qui s'était faite la semaine dernière contre le crédit de 680.000 francs pour l'engagement de locaux en PPE pour la Bibliothèque, le Musée et l'installation de la Bibliothèque régionale et des jeunes dans le

bâtiment de la Fondation Reine Berthe, on avait quelques doutes. Mais là, la population a suivi ses autorités et a approuvé le crédit par 711 oui contre 433 non.

Un autre objet avait également suscité de l'opposition: le crédit de 360.000 francs demandé pour l'achat d'un véhicule polyvalent pour le Service de défense. Ici encore, c'est par

748 oui contre 390 non qu'il fut accepté.

En revanche, c'est à quatre contre un voire plus de six et huit contre un que furent approuvés les autres objets.

Le crédit de 508.000 francs pour la réfection des installations de chauffage à l'Ecole préprofessionnelle, rue de la Clef 44 a été accepté par 917 oui contre 221 non. Le crédit de

223.000 francs pour l'achat d'une turbo fraise Rolba pour le Service des Travaux publics a lui été accepté par 989 voix contre 155 non.

Enfin, le règlement d'organisation du Syndicat des eaux usées de Saint-Imier et environs a facilement passé la rampe avec 985 oui contre 128 non.

La participation au scrutin a été de 34,68%. RD

Réactions

Dans sa réaction officielle, le Conseil exécutif déclare avoir appris «avec regret» l'acceptation de l'initiative. Il ajoute que d'épineux problèmes de transition devront être résolus durant une phase de transition où les structures actuelles resteront en place. Les effets de la réduction des directions de 14 actuellement à 7 sur l'organisation générale de l'administration cantonale sont pour l'heure inconnus.

Le député au Grand Conseil Erwin Bischof (PRD) a par contre exprimé sa satisfaction. Le «oui» clair de la ville de

Berne n'est pas une surprise, mais il constate avec joie que l'initiative a aussi fait un score meilleur que prévu dans les régions rurales.

Le député au Grand Conseil Rudolf Joder (udc), opposé à l'initiative, a émis des doutes quant à l'augmentation de l'efficacité gouvernementale qui devrait résulter du passage à 7 conseillers d'Etat. Et il redoute qu'on s'aperçoive plus tard que la question des minorités - Jura bernois en particulier - a été traitée de façon «un peu imprudente». (ats)

TRAMELAN

Henri Dès raconte le monde

Plus de 600 enfants enthousiasmés



Henri Dès, un vrai «pro» qui ne trompe pas son public et qui a enthousiasmé plus de 600 enfants à Tramelan. (Photos vu)

Quel succès pour ce baladin à la guitare qui, le temps de son spectacle, a fait rêver plus de 600 enfants du village. Henri Dès a enchanté ses nombreux enfants accourus à la Marelle ainsi que les parents qui, prenant prétexte d'accompagner leurs «gosses» ont eu tout autant de plaisir.

démontré qu'il existait encore des artistes «propre en ordre» qui peuvent encore captiver des centaines d'enfants. L'on souhaite vraiment que les enfants de Tramelan (et de la région puisqu'ils étaient aussi nombreux) puissent encore à l'avenir profiter de spectacle de si bonne facture.

A SA FAÇON

Henri Dès raconte le monde à sa façon. Son spectacle est prenant

dès son entrée sur scène car tous les enfants fredonnent avec lui ses nombreuses chansons. Il n'y a qu'Henri Dès pour raconter le monde aux enfants d'une telle manière. La tendresse et surtout la vérité sont dites tout simplement. Henri Dès ne trompe pas son public. C'est un chanteur qui accomplit sa mission avec passion mais avec le respect de son public, qu'il soit formé d'enfants ou d'adultes.

A voir le sourire malicieux de

l'artiste, on voit bien qu'il adore les enfants et ces derniers, complices de ses chansons, lui rendent bien la pareille en manifestant une joie indescriptible à leur idole. Son spectacle est composé de plus de 20 chansons qui sont toujours reprises en chœur par les enfants.

De tels spectacles devraient être organisés plus souvent à l'attention des enfants. Mais voilà, il n'y a qu'un Henri Dès. Alors... (vu)

«Images de mon pays»

Carlo Boller prochainement à l'honneur

Tramelan vivra prochainement des moments forts puisque Carlo Boller sera à l'honneur avec «Images de mon pays» interprétées par une équipe enthousiasmée. Elle fera revivre les plus beaux chants populaires que chacun fredonne encore aujourd'hui.

«Images de mon pays» est un hommage tout de fraîcheur et de sensibilité à la beauté et à la diversité de nos paysages et de nos traditions. «Images de mon pays» sera interprété par le Groupe de danse des sociétés du costume Neuchâtelois, par l'Echo de Pierre-Pertuis de Tavannes et l'ensemble Domenica de La Chaux-de-Fonds.

Patronage



Il est prudent de prendre ses places assez tôt à la Librairie Ursula Wyss à Tramelan (032/97.52.78). Nous aurons l'occasion de présenter plus en détail ce spectacle patronné par «L'Impartial», lors d'une prochaine édition. (vu)

BIENNE

Parking rejeté

Le corps électoral de Bienne n'a pas voulu du parking souterrain du Marché-Neuf, projeté au centre-ville. Cet objet très controversé a été rejeté ce week-end par 6838 voix contre 5512.

En revanche, un crédit de 11,4 millions de francs pour la rénovation du Palais des Congrès, qui deviendra le nouveau siège de Teletext SA, a été accepté par 6744 voix contre 5329. La participation s'est élevée à 36,5%.

Projeté sur la place du Marché-Neuf, le parking était budgété à 19,5 millions. Il aurait pu accueillir 450 voitures et les emplacements actuels auraient été supprimés. La construction et l'exploitation de l'installation auraient été financées par les taxes de parcage.

Le projet était soutenu par les commerçants et les partis bourgeois. Pour leur part, les verts et la gauche étaient convaincus que le parking ne ferait qu'accroître le trafic dans ce secteur. (ats)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Viorol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont. Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Vote à 18 ans: un oui timide

Appelés à se prononcer en matière communale sur deux objets, les citoyens et citoyennes tramelots ont dit un oui bien timide à l'introduction du droit de vote à 18 ans. En effet, ce n'est que par 59 voix (392 oui et 333 non) que cet objet a été accepté.

Si dans l'ensemble chacun se montrait favorable à ce projet, l'on peut se demander si les jeunes ayant actuellement le droit de vote désire le donner à leurs cadets. Seul le 23,3 % du corps électoral s'est déplacé. Quand l'on sait que la tranche d'âge entre 20 et 25 ans com-

porte 403 personnes ou celle de 20 à 30 ans 696 (statistique 1987) l'on est en droit de se demander si les jeunes tiennent vraiment à cet avantage. Souhaitons cependant que cette décision puisse amener quelques jeunes à s'intéresser à la vie publique. Rappelons que dans

quelques mois, le canton dans son ensemble devra se prononcer sur le même problème.

Plus claire fut la décision en ce qui concerne la modification de quelques articles du Règlement de perception de la taxe de séjour puisque 933 oui ont été dénombrés contre 221 non. (vu)

Au présent, les signes du futur



Crédit accepté

On a voté ce week-end à Delémont

Les citoyens delémontains ont accepté par 947 voix contre 147, soit avec une participation à peine supérieure à 13%, d'affecter un crédit de 1,7 million à la rénovation sommaire de la Salle du Château.

Cet édifice sera rénové à l'extérieur. Ses installations sanitaires seront complètement rénovées également. De la sorte, il sera possible de continuer à l'utiliser comme salle de gymnastique, en attendant de savoir si, d'entente entre la capitale et le canton, on y aménagera la salle du Parlement. Dans ce cas, elle aurait

aussi d'autres affectations qui restent à définir.

La faible participation aux urnes n'est pas une surprise pour le conseiller municipal concerné M. Pierre Girardin, qui se réjouit de l'issue positive du vote.

La sérénité des relations entre les autorités cantonales et delémontaines devrait permettre de trouver un terrain d'entente quant à l'affectation future du Château attendant et quant à l'utilisation optimale de la salle en question.

V. G.

Assimiler les découvertes techniques

Journées vétérinaires suisses à Delémont

L'assemblée de la Société suisse des vétérinaires a eu lieu samedi à Delémont. Elle s'est poursuivie par un programme touristique passant par Saint-Ursanne, puis par une présentation de chevaux des Franches-Montagnes et demi-sang, aux Rangiers, sous la conduite du vétérinaire cantonal Joseph Annaheim.

Les débats ont été marqués, samedi dès l'ouverture, par un exposé de haut niveau du professeur Ambroise-Thomas, de la Faculté de médecine de Grenoble, qui a évoqué «le rôle du vé-

térinaire dans la prévention antiparasitaire».

Parallèlement, plusieurs sections ont convié les participants à des exposés particuliers, tels que l'hygiène des viandes, les animaux de compagnie, la médecine bovine, la médecine des chevaux.

Ces présentations étaient dues à des vétérinaires jurassiens, notamment MM. Gérard Quenet, Bernard Charmillot, Pierre Bonnemain, Pierre Berthold et Didier Stornetta.

D'autres communications

avaient trait par exemple à «la santé comme critère de sélection dans l'élevage chevalin» ou à «la rupture partielle du ligament croisé antérieur chez le chien», ou encore à «la détermination des espèces par la technique de l'électrofocalisation» ou la médecine des porcs. Ces divers exposés ont donné lieu à des échanges de propos très intéressants démontrant le souci des vétérinaires d'assimiler les découvertes techniques liées à l'exercice de leur art.

Parmi les orateurs étrangers,

le professeur Fontbonne, de Maison-Alfort, a évoqué la «technique de diagnostic du moment de l'ovulation chez la chienne» et le professeur Montavon, de Davis aux Etats-Unis, a parlé de «transplantation d'embryons et autres techniques d'avenir en élevage chevalin». Quant à Jean Morel, de Grange-neuve, il a retenu l'attention de l'auditoire en parlant des «Aliments concentrés de la vache laitière, de leurs marchés, qualité et technique».

V. G.

«Transcender le devenir européen»

Les employés de commerce suisses à Delémont

Le Comité central de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) a tenu samedi une séance de travail samedi à Delémont, avant d'être reçu par la Municipalité et de s'adonner dimanche au tourisme aux Franches-Montagnes.

Les travaux du Comité central ont porté notamment sur l'initiative de libre passage intégral en matière de prévoyance professionnelle. Cette initiative a été déposée au Palais fédéral il y a

quelques mois, revêtu de plus de 130.000 signatures. Ils ont abordé aussi l'harmonisation des prestations sociales et l'ouverture d'esprit que requiert la construction économique de l'Europe, dans la perspective du Marché unique de 1993.

Le texte d'un nouvel article du Code des obligations qui concrétise l'initiative précitée a été mis au point. A l'enseigne de «Apprentissage 2000», la SSEC, sur la base de réflexions éma-

nant de sa secrétaire générale la conseillère aux Etats Monika Weber, a défini quatre axes intitulés «Apprendre pour savoir - apprendre afin d'avoir la capacité d'être curieux - apprendre en vue d'acquiescer la faculté et l'envie de développer sa personnalité et enfin apprendre à savoir écouter l'autre».

Ces principes qui guideront la réflexion au sein de commissions internes de la SSEC démontrent que le savoir acquis en

apprentissage et la formation continue ne suffisent plus. Il faut désormais aller au-delà des connaissances technocratiques. La SSEC manifeste aussi le souci de stimuler l'ouverture d'esprit de ses membres envers l'Europe.

Il faut transcender le devenir européen au-delà des exigences économiques, dira Monika Weber, lors d'une conférence de presse suivant les travaux du Comité central.

V. G.

En forte expansion

Boncourt et le trafic commercial international

Créé en 1986, actif depuis 1987, CITEB, Centre international de transit et d'entreposage, à Boncourt, a convié quelque 150 invités à visiter ses installations à proximité de la gare de Boncourt. En plus de transitaires, on notait la présence d'administrateurs des douanes, du fret SNCF et CFF, des chemins de fer privés, de l'Association suisse des entrepôts.

Doté d'un capital de 300.000 francs détenu par des représentants de l'économie, CITEB dispose de quelque 5000 m² d'entrepôts, dont 300 m² conservés «sous-douane» pendant la durée de la déclaration. Il dispose des installations de manutention facilitant le déchargement et le chargement de wagons et de camions et conseille en matière de formalités douanières de toute nature.

CITEB n'a pas l'ambition de ravir la vedette à d'autres postes frontière plus importants. Mais il entend faire état de ses poten-

tialités, des délais très courts de toute manutention. CITEB opte pour le conteneur et la caisse mobile, moyen de transport d'avenir. Il dispose aussi du système de transbordement rail-route ou l'inverse de grands conteneurs.

La présence de transitaires venus des régions zurichoises, bernoises et bâloises démontre tout l'intérêt que peut représenter le point frontière de Boncourt, à titre de déchargement et aussi dans le souci de respecter des délais serrés.

TRAFIC EN FORTE AUGMENTATION

La douane routière de Boncourt enregistre d'ailleurs une très forte augmentation du trafic des marchandises, depuis plusieurs années. Aucune statistique relative au tonnage des marchandises en transit n'est publiée. On sait en revanche que les impor-

tations de marchandises se montaient à près de 9000 transactions en 1974.

Elles atteignaient 12.300 en 1980, 21.200 en 1986, puis un record de 22.100 en 1987, date d'entrée en service de CITEB, avant de connaître une nouvelle hausse spectaculaire de 18% en 1988, soit 26.100 transactions.

La prédominance des exportations est maintenant battue en brèche.

On a passé de 15.500 transactions en 1974 à 17.800 en 1980, 21.300 en 1986. En 1987, l'arrivée de CITEB marque une hausse de 13,2% et, en 1988 de 18,5% et atteint 28.600 transactions. Le rôle de société de transit et d'entreposage semble donc très favorable à l'augmentation des échanges.

Il apparaît que les industries jurassiennes ne négligent plus aujourd'hui le passage par le poste frontière de Boncourt.

V. G.

Porrentruy bat Delémont

Match de football entre les deux législatifs

A la suite des contacts noués entre les bureaux des Conseils de ville de Delémont et de Porrentruy, un match de football opposant les conseillers de ville-footballeurs des deux législatifs a été mis sur pied. Il s'est déroulé samedi à Delémont. Malgré une pluie continue, la partie a été intéressante et s'est déroulée dans le meilleur esprit.

Après un début difficile, et malgré une supériorité territoriale assez nette, les Bruntrutains perdaient 1-0, puis 2-1, après avoir égalisé avant la mi-temps. Puis, en trois minutes, ils renversaient la vapeur en inscrivant deux buts et confirmaient leur succès par une quatrième réussite...avant de partager l'apéritif offert par les hôtes delémontains.

Porrentruy leur a offert...une revanche l'année prochaine en terre ajolote et un vitrail aux armoiries bruntrutaines.

Les équipes étaient les suivantes:
Delémont:Frésard; Parrat, Marc Meury, Henzelin, Riat; Theubet, Rais, Rémy Meury; Aschwanden, Kohler, Christe, Gnaegi. Buts de Kohler et Rémy Meury.

Porrentruy:Conti; Rérat (Chiquet), Kubler, Theurillat, Berberat; Piquerez, Hammel, Giordano; Maître, Buchs, Crevoisier, Schenk; Victor Etienne, président, fonctionnait comme coach. Buts de Buchs (2) et Kubler, et un auto-goal.

V. G.

SERVICES

JURA

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Au présent, les signes du futur.

L'Impartial

Jeu tragique en gare de Delémont

Un adolescent, habitant le Jura sud, a perdu la vie en gare de Delémont, samedi vers 21 heures, alors que son compagnon, domicilié dans la même région, était blessé et emmené à l'hôpital de Delémont.

Les deux jeunes gens traversaient la passerelle CFF permettant de se rendre à la discothèque New Bus quand ils ont aperçu des chars d'assaut pla-

cés sur des wagons de train. Sans doute pour plaisanter, ils ont alors décidé de grimper sur la tourelle d'un des chars et c'est alors qu'un court-circuit se produisit. Un des deux adolescents, électrocuté, est décédé sur place, alors que l'autre jeune homme, blessé, a été hospitalisé dans un établissement de la ville, où ses jours ne sont, semble-t-il, pas en danger.

Pique-nique peu couru

Les injustices foncières critiquées

Le pique-nique mis sur pied par le Comité contre les injustices foncières, à la ferme des Limaces, à Courtételle, n'a pas rencontré un fort succès de participation.

Mais les organisateurs ont tenu une conférence de presse fort revêtue. Ils ont expliqué la situation du fermier David Boegli, dont la famille occupe la ferme des Limaces depuis des décennies. Cette ferme a été vendue par son propriétaire, une horaire delémontaine, à un grand agriculteur de Courtételle désireux d'établir son exploitation hors du village.

Mais le fermier n'a pas été en mesure de faire valoir son droit d'emption, alors qu'il était prêt à payer le même prix que l'acheteur. Un jugement du Tribunal de district n'a pas fait droit à la protestation du fermier, qui doit supporter quelque 29.000 francs de frais.

Le Comité contre les injustices foncières a décidé d'appuyer le recours du fermier auprès du Tribunal cantonal. Il souhaite que le droit d'emption du fermier ne reste pas un droit vide de sens et lance un appel dans cette perspective.

V. G.

AVIS MORTUAIRE

LES BOIS



Plus de lutte, plus de travaux, la grande tâche est terminée, voici le jour de l'Eternel repos. Le dernier chemin de ta vie fut long et difficile, tu l'as parcouru avec courage et dignité.

Dieu dans son Amour infini a rappelé à Lui son humble serviteur

Monsieur

André CLÉMENCE

décédé aujourd'hui, dans sa 91^e année, réconforté par les sacrements de l'église.

André et Anne-Marie Clémence-Brahier, leurs enfants et petits-enfants, Les Bois;

Louis Clémence, San Francisco;

René et Bernadette Clémence-Girardin, leurs enfants et petits-enfants, Renan;

Marcel Clémence et Rolande, ses enfants et petits-enfants, Les Breuleux;

Les familles de feu Paul Clémence;

Les familles de feu Clément Paupe,

ainsi que les familles parentes et alliées, vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin et parent, le repos et la lumière éternels.

LES BOIS, le 23 septembre 1989.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Bois, le mardi 26 septembre à 14 h 30.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'église des Bois.

Ni fleur, ni couronne, mais pensez au foyer de l'Hôpital Saint-Joseph, ccp 23-1428-9.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos amis les bêtes...

Cabaret loufoque à la fête des Breuleux

Invitée par la Société des Amis du théâtre des Franches-Montagnes à participer à la fête du village des Breuleux, la troupe de Sonvilier - La Chaix-de-Fonds a fait un tabac samedi soir dans l'aula de l'école primaire.

Une cinquantaine de spectateurs se sont délectés pendant deux heures de chansons françaises parfaitement interprétées avec beaucoup d'entrain et de malice. La loufoquerie du programme de la troupe résidait en l'égrènement systématique de tous les individus de la gente animale dans le répertoire chanté et poétique. La fourmi de Prévert, l'Aigle Noir de Barbara, l'Albatros de Baudelaire, le Zizi de Pierre Perret et son message libérateur d'Ouvrez la cage aux oiseaux, Les loups de Serge Reggiani, La maman des poissons de Boby Lapointe, Le toutou à sa mère, (superbe et cocasse interprétation), Le chat de la voisine... et le charmant petit lapin blond qui, lors d'intermèdes brefs, sautillants et savamment



(Photo ps)

répétitifs ne désespéra jamais de trouver des carottes chez le pharmacien du coin. Cette saga animalière aura apporté un excellent moment de bonne humeur aux Brelottiers qui décidément n'ont jamais de chance avec la météo: leur fête annuelle

ne se conjugue pas avec le soleil mais plutôt avec la pluie. Mouillés pour mouillés, les fêtards n'en ont pas moins bravé les averses pour s'arroser le gosier dans les guingettes abritées et les bistrotts.

(ps)

PESEUX Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de miséricorde et le Dieu de toute consolation qui nous console dans toutes nos afflictions. 2 Cor. 3/4

Monsieur Aimé Challandes, à Bôle;
Monsieur et Madame Laurent Challandes et leurs enfants Maité et Karine, à Vaumarcus;
Monsieur et Madame Jacques Challandes et leurs enfants Maud et Romain, à Gorgier;
Madame Hélène Vuithier-Richard, au Locle;
Madame Laure Maillot-Richard, à Béziers;
Madame Madeleine Huguenin-Richard, à Peseux;
Madame Antoinette Mathez-Richard et Monsieur J.-P. Kiburger, à Bôle;
Madame Juliette Richard et Monsieur André Sauser, à Auvernier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Madame
Rose-Eglantine
CHALLANDES
née RICHARD**

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, marraine, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 79e année, des suites d'une longue et pénible maladie supportée avec courage et foi dans son Seigneur Jésus-Christ.

BÔLE, le 24 septembre 1989.

L'incinération aura lieu le mercredi 27 septembre 1989.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE Repose en paix.

Madame et Monsieur Jean-Pierre Nicolet-Dubois et leurs enfants Samira, Pierre-André et Christelle;
Monsieur et Madame Georges Dubois-Béguelin et leurs enfants Vincent et Fabien, à Chessel (VD);
Madame et Monsieur Willy Maire-Dubois et leurs enfants Véronique, Natacha et Valérie;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Oscar Dubois-Matthey;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Matile-Staudenmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Georges DUBOIS
dit Zozo**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 78e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 23 septembre 1989.

Le culte sera célébré mardi 26 septembre, à 14 heures, au temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Monsieur Jean-Pierre Nicolet Mont-Perreux 9 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

VILLERET L'important est de ne jamais désespérer...

Mademoiselle Sylviane Kessi, sa fiancée;
Madame et Monsieur Marcel Nydegger et leurs fils;
Madame et Monsieur André Kessi et leur fils,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Claude NYDEGGER**

leur cher fiancé, fils, beau-fils, frère, qui est décédé subitement à l'âge de 33 ans.

Dans chaque rue, il y a un inconnu qui rêve d'être quelqu'un. C'est un homme seul, oublié, qui cherche désespérément à prouver qu'il existe.

VILLERET, le 22 septembre 1989.

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

SAINT-IMIER † Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Repose en paix.

Madame Hélène Juillerat-Sandoz:
Madame et Monsieur Bernard Monnet-Juillerat et leurs enfants Mélanie et Sabrina, à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Patrice Juillerat-Mettraux et leurs enfants Priska et Sandy, à Chêne-Bourg;

Madame Blanche Schaller-Juillerat, ses enfants et petits-enfants, à Peseux;
Monsieur et Madame Gilbert Juillerat-Zahno, leurs enfants et petits-enfants, à La Perrotte;

Monsieur et Madame Georges Juillerat-Amez-Droz, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Paul Juillerat, à Bienne;

Madame et Monsieur René Dubois-Juillerat, leurs enfants et petits-enfants, à Cormondrèche;
Madame Edith Rubin-Juillerat, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Alcide Miserez, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Willy Sandoz-Stettler, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Charly Sandoz-Sandoz, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Roger JUILLERAT
dit PIPO**

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 69e année, après une courte maladie.

SAINT-IMIER, le 24 septembre 1989.

Une messe aura lieu mercredi 27 septembre à l'église catholique romaine, à 14 heures.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile: Carrière 4 2610 Saint-Imier.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE «L'IMPARTIAL»

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Rose-Eglantine
CHALLANDES**

mère de leur collaborateur, Monsieur Laurent Challandes, directeur administratif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE LOCLE Repose en paix.

Madame Germaine Vermot-Dougoud;
Madame Monique Legailon-Vermot et ses enfants, à Paris;
Madame et Monsieur Jacky Terrini-Vermot et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jean-François Vermot-Antonietti et leurs enfants;
Madame Suzanne Cupillard-Vermot, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Gilbert VERMOT**

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 74e année.

LE LOCLE, le 23 septembre 1989.

La cérémonie funèbre sera célébrée mardi 26 septembre, à 10 heures, en l'église catholique du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: rue du Collège 6a 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MARBRERIE DU LOCLE S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Gilbert VERMOT**

père de notre directeur, dont ils garderont le plus amical souvenir.

**«Au Paradis des Îles»
rue Jaquet-Droz 6a
2300 La Chaux-de-Fonds**

sera fermé le lundi 25 septembre toute la journée pour cause de deuil

**Confiserie Monnet
Progrès 63a**

sera fermée mercredi 27 septembre pour cause de deuil

MONT-SOLEIL C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esai 30 vers. 15

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur André Rohrbach-Tschanz, leurs enfants et petits-enfants, à La Ferrière;
Madame et Monsieur Fernand Oppliger-Tschanz, leurs enfants et petits-enfants, à Sonvilier;

Madame et Monsieur Frédy Wäfler-Tschanz, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean Tschanz-Rufener, leurs enfants, à Mont-Soleil;

Madame et Monsieur Fritz Oppliger-Tschanz, leurs enfants, à Sonvilier,

ainsi que toutes les familles alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Louis TSCHANZ**

leur bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche, dans sa 89e année.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré à l'église de Sonvilier, mercredi 27 septembre à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Docteur-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile mortuaire: Famille Jean Tschanz, 2610 Mont-Soleil.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures.**

L'Impartial Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillo. Secrétaire général: Roland Graf.

Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A. La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 211135 - Télex 952114. Fax: Rédaction 039-285852. Administration 039-281419. Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas La Chaux-de-Fonds ☎ (039)283476 Le Locle ☎ (039)311442

Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo. - Magazine: Raymond Dérans, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.

ÉPHÉMÉRIDE

Lundi 25 septembre 1989

Anniversaires historiques:

1987 - Sitiveni Rabuka déclenche un second coup de force aux îles Fidji. Le Conseil de Sécurité de l'ONU discute des moyens de mettre fin à la guerre entre l'Irak et l'Iran. Décès de l'actrice américaine Mary Astor, née en 1906.

1986 - Moscou et Pékin conviennent de reprendre les négociations sur leur contentieux frontalier, après trois ans de suspension.

1985 - Trois Israéliens sont tués par un commando palestinien à Lanarqa (Chypre), le jour de la fête juive du Yom Kippour. En Inde, le parti Sikh modéré Akali Dai remporte les élections au Pendjab, avec 73 sièges sur les 115 à pourvoir.

1984 - L'Égypte et la Jordanie renouent des relations diplomatiques, après une rupture de sept ans.

1979 - Israël restitue à l'Égypte une zone de 6.700 km carrés dans le Sinaï, en application du traité de paix signé entre les deux pays.

1976 - Le premier ministre rhodésien, Ian Smith, accepte le principe de l'accession au pouvoir de la majorité noire.

1973 - Les trois astronautes américains de «Skylab-2» amerissent dans le Pacifique, après avoir gravité pendant 59 jours autour de la terre.

1972 - Kakuei Tanaka, premier ministre japonais, arrive à Pékin: c'est la première fois depuis la guerre qu'un chef de gouvernement japonais se rend en Chine.

1970 - Accord entre le roi Hussein de Jordanie et les responsables palestiniens pour mettre fin aux combats en territoire jordanien.

1966 - Deux typhons passent sur le Japon: plus de 300 morts et disparus.

1963 - Le président Juan Bosch est renversé par un coup d'Etat militaire en République Dominicaine.

1932 - La Catalogne accède à l'autonomie, avec son drapeau, sa langue et son parlement.

Ils sont nés un 25 septembre:

Le compositeur russe Dimitri Chostakovitch (1906-1975).
Le cinéaste français Robert Bresson (1907-1979). (ap)

Si le violoncelle m'était conté

Dimitry Markevitch, ce soir au Club 44



Dimitry Markevitch.

(Photo privée)

Quel est votre instrument favori? Il y a de très fortes chances pour que le quidam ainsi abruptement interrogé, réponde: le violoncelle! C'est un violoncelliste célèbre que le Club 44 s'apprête à recevoir ce soir, lundi 25 septembre, 20h30. Dimitry Markevitch, (frère d'Igor) parlera de sa carrière d'interprète, de ses grands musiciens qu'il a connus. Il illustrera tout cela d'exemples musicaux, exécutés au violoncelle. La conférence est ouverte au public.

C'est un enfant de sept ans, qu'un jour sa famille conduisit, pour audition, chez l'un des plus prestigieux violoncellistes de l'histoire, Gregor Piatigorsky. Sur son petit violoncelle, Dimitry Markevitch, le trac qui vous brouille le cœur, ou au contraire propulse, face à une personnalité si importante, aux fines manières aristocratiques, entreprit de jouer le premier mouvement du «Popper's concerto». L'exécution dut paraître acceptable,

car à la fin, le maître demanda au jeune homme de reprendre la partition devant sa femme. Dimitry Markevitch, quelques années plus tard, devint l'un des élèves préférés de Gregor Piatigorsky.

Autre trait du caractère de Dimitry Markevitch, sa sincérité face à la musique baroque dont il est un ardent défenseur. Son violoncelle, qu'il joue avec un authentique archet baroque, construit au début du XVIIIe siècle par Jacques Bocquay, (il a marqué l'histoire de la lutherie française), a été restauré par Etienne Vatelot et Luthfi Becker. «Mais ne croyez pas, prévient Markevitch, que la viole de gambe soit l'ancêtre du violoncelle...»

La pique de son instrument bien plantée dans le XXe siècle, Markevitch fut le premier interprète à avoir enregistré l'intégrale de l'œuvre pour violoncelle solo de Kodaly. Il grava également la sonate op.40 de Chostakovitch, ainsi que deux sonates de Louis Abbiate, autant de partitions pour violoncelle et

piano dont Ringeissen fut le sensible interprète au clavier.

Découvrir de jeunes talents, autre facette du musicien. Il avait fondé, il y a quelques années sur les hauteurs lémaniques, l'Institut d'études supérieures de musique. Entre concerts et conférences, Markevitch enseigne aujourd'hui à l'Ecole normale de musique, au Conservatoire Serge Rachmaninoff, à Paris.

Musicien d'expérience, concertiste curieux de tout, il est parfaitement conscient, poursuit-il, qu'une soirée ne suffit pas pour entrer dans un aussi vaste sujet. Mais, serait-il parvenu à insuffler quelque intérêt à l'égard de son instrument, de sa littérature, des nombreuses partitions pour violoncelle solo qu'il a exhumées, des grands interprètes qui se sont succédés sur les scènes internationales au cours des siècles (Karl Davidov, Alfredo Piatti, et la merveilleuse Guillermina Suggia, vous connaissez?) alors il aura atteint l'objectif qu'il s'est fixé: le violoncelle, c'est toute sa vie!

D. de C.

À PROPOS

Une émission de toute grande valeur échappe malheureusement à l'attention de la plupart des téléspectateurs puisqu'elle passe en plein après-midi, à 15 h 15 (parfois avec quelques minutes d'avance) sur Antenne 2.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, sous la responsabilité de Frédéric Mitterrand, d'où son nom: «Du côté de chez Fred». Durée: entre une heure et une heure et quart. La semaine prochaine, l'animateur recevra Simone Gallimard, entourée de quelques-uns des auteurs qu'elle édite, Sheila annoncée à l'Olympia, et Jean Marais, à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Cocteau. En outre, Pierre Arpaillange, garde des Sceaux, parlera des conditions de détention, en marge de la journée des portes ouvertes à la prison des Baumettes.

La semaine dernière, Montparnasse a été à l'honneur, particulièrement Modigliani, qui y vécut une dizaine d'années de sa courte

existence. Pour en parler, Frédéric Mitterrand s'était entouré de ceux qui ont le mieux connu les témoins de sa vie tumultueuse, abrégée par l'abus de l'alcool et des drogues. Billy Kliver et Clarisse Nicoidiski publient ces jours-ci des ouvrages sur Kiki de Montparnasse, amoureuse, modèle et peintre elle-même, et sur celui qui fit le désespoir de ses véritables amis, parmi lesquels Jeanne Hébuterne, Béatrice Hastings, Léopold Zborowski, André Derain, Max Jacob, Dorgelés, Vlaminck. L'homme au complet velours coton, à côtes, à la chemise à carreaux, à la ceinture rouge, n'a plus rien de caché, quand Frédéric Mitterrand s'adresse à ses autres invités, Jacqueline Goddard, Zinah Pichard, Simone Prieur. L'heure passe très rapidement, coupée deux fois par des intermèdes musicaux produits sur place. Mitterrand, sans jamais se départir d'une tranquille assurance, n'accapare pas la parole. Il la cède beaucoup plus généreuse-

ment que d'autres que nous connaissons, en Suisse et en France. Disons pour être honnête, que la plupart des sujets exigent parfois un certain niveau de culture. Pour celui qui ignorerait tout du thème, il est nécessaire de jeter un coup d'œil dans l'encyclopédie se rapportant à la matière. Jeudi les connaisseurs du cinéma, je les imagine avoir été aux anges, car Gregory Peck était là. Il a été questionné en anglais par Frédéric Mitterrand, exploit dont peu de grands hommes de la TV française sont capables en public! Enfin, vendredi après-midi, Micheline Dax, Claude Piéplu, Sim et Claude Vega se sont vivement amusés entre eux, en même temps qu'ils ont fait la joie de leur hôte et des téléspectateurs.

Vraiment, «Du côté de chez Fred», c'est d'un très haut niveau. A voir, à éventuellement enregistrer pour regarder le soir, à la place d'une médiocrité. André Richon

De grande valeur

TOURISME

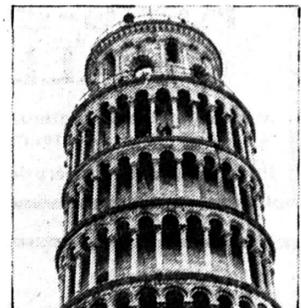
La tour de Pise nécessite des travaux d'urgence

La tour penchée de Pise requiert des travaux urgents d'étayage sous peine d'effondrement, a déclaré l'autre jour, le ministre italien des Travaux publics, Giovanni Prandini.

Les experts qu'il venait de consulter ont trouvé préoccupant l'état de santé du clocher de marbre, haut de 56 mètres et vieux de huit siècles, qui aurait pris 1,29 millimètre de gîte durant l'année 1988, selon les dernières estimations publiées en janvier.

Prandini a donc ordonné que l'édifice soit placé sous surveillance constante en l'attente d'une solution qui l'empêcherait de s'incliner davantage.

La dernière tentative en date de stabiliser le fameux monument, qui doit son inclinaison à l'affaissement de ses fondations, remonte à 1932 et passe pour avoir aggravé le problème. (ats)



Suisse romande TCR Téléciné France 1 a2 France 2 FR3 France 3 5 La Cinq

- 10.30 Inspecteur Derrick (série)
- 11.30 Petites annonces
- 11.35 A cœur ouvert (série)
- 11.55 La petite maison dans la prairie (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 24 et gagne
- 13.20 Virginia (série)
- 13.45 Dynasty (série)
- 14.35 24 et gagne
- 14.40 L'univers impitoyable des Services secrets
- 15.30 24 et gagne
- 16.10 Les routes du paradis (série)
- 17.00 C'est les Babibouchettes!
- 17.15 Cubitus
- 17.30 Diamants casse-cou (série)
- 18.00 FLO
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Spécial cinéma

- 12.00 Headline News En anglais
- 12.30 Moneyweek En anglais
- 13.00 21 Jump Street (en clair)
- 13.50 Ironwed - La force d'un destin (en V.O., sous-titrée en français)
- Drame américain de Hector Babenco
- 16.15 Et puis m... je t'aime Comédie américaine de Steven Hillard Stern
- 17.50 C.O.P.S.
- 18.40 Cliptonic (en clair)
- 19.05 Roseanne (en clair) Série comique américaine
- 19.30 Diamonds (en clair et BICANAL) Série américaine
- 20.22 Témoignages (en clair)
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

- 10.30 Les amours des annés grises (série)
- 11.00 Mémoires (série)
- 11.35 Jeopardy
- 11.55 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton)
- 14.25 L'heure Simenon (série)
- 15.30 Tribunal (série)
- 15.55 La chance aux chansons
- 16.25 En cas de bonheur (feuilleton)
- 16.55 Club Dorothee
- 17.45 Hawaii police d'Etat (série) Quelle belle famille!
- 18.45 Avis de recherche
- 18.50 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.20 La roue de la fortune
- 19.55 Le bébé show
- 20.00 Journal - Météo
- 20.30 Tapis vert

- 8.35 Amoureuement votre (feuilleton)
- 11.25 Les voisins (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 Trivial poursuit
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Falcon Crest (feuilleton)
- 14.15 Les confessions du chevalier d'industrie Félix Krull Feuilleton de B. Sinkel,
- 15.15 Du côté de chez Fred Spécial Simone Gallimard.
- 16.20 Prête-moi ta vie (feuilleton)
- 17.20 Graffiti 5-15
- 18.15 Les voisins (série)
- 18.40 Des chiffres et des lettres
- 19.00 Top models (série)
- 19.25 Dessinez, c'est gagné
- 20.00 Journal - été

- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 La vie, Nathalie (série)
- 13.30 Regards de femme
- 14.00 Thalassa
- 14.30 Dadou Babou
- 15.00 A cœur ouvert (série)
- 15.25 Télé-Caroline
- 17.05 Amuse 3
- 18.00 C'est pas juste
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.58 Denver, le dernier dinosaure (série)
- 20.05 La classe

- 10.15 Belle et Sébastien Tendresse et passion
- 11.30 Public
- 12.00 Le midi pile
- 12.05 Public
- 12.30 Journal magazine
- 13.00 Journal
- 13.30 Arabesque
- 14.30 L'inspecteur Derrick
- 15.30 Thriller
- 16.45 Dessins animés
- 18.50 Journal images
- 19.00 Happy days
- 19.30 Le bar des ministères
- 19.57 Journal
- 20.40 Les confessions de la nuit
- 22.30 Matlock II
- 23.30 Aparte
- 0.05 Les polars de la Cinq

Trois sœurs
Film de Margarethe von Trotta (1988), avec Fanny Ardant, Greta Sacchi, Valeria Golino. Sandra, 18 ans, va entreprendre des études de médecine. Elle vit à Padoue, avec sa sœur aînée, Velia, professeur de lettres à l'université, et son frère Roberto. Son autre sœur, Maria, a épousé un acteur comique de la télévision.

20 h 30 Napoléon et Joséphine (3e et dernière partie)
Téléfilm historique américain en trois parties de Richard T. Heffron, avec Armand Assante, Jacqueline Bisset et Anthony Higgins (1987, 86')

A 20 h 35 Peur sur la ville
Film d'Henri Verneuil (1975), avec Jean-Paul Belmondo, Charles Denner, Lea Massari. A Paris, en 1975. Un ancien policier de la brigade anti-gang cherche à mettre hors d'état de nuire un déséquilibré mental. Durée: 120 minutes.

A 20 h 35 Le grand échiquier
Trente ans après: les années 2020. En 2020, que sera le monde? Aura-t-il changé de couleur? Le progrès aura-t-il eu raison des grands fléaux? L'homme sera-t-il plus intelligent? Comment vivra-t-on?

A 20 h 35 Quand les aigles attaquent
Film de Brian G. Hutton (1968), avec Richard Burton, Clint Eastwood, Mary Ure. En Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale.

- 22.05 Gros plan sur Fanny Ardant
- 23.05 TJ-nuit
- 23.20 Cinébrief

- 22.00 Le manoir de la peur Film à suspense anglais de Pete Walker
- 23.35 Engrenages Film à suspense américain de David Mamet

- 22.45 Médiations Les naufragés du crédit.
- 0.10 Minuit sport
- 0.40 Une dernière - Météo
- 1.00 TF 1 nuit - Flash info
- 1.10 C'est déjà demain (série)

- 23.15 Soir 3
- 23.35 Musiques, musique
- 23.45 Golf

L'homme de Néanderthal pouvait parler

Il faudra oublier désormais l'idée selon laquelle l'homme de Néanderthal était une brute épaisse tout juste capable de bégayer de grossiers borborygmes.

Si l'on en croit un professeur d'anthropologie américain, ce lointain ancêtre pouvait parler. Certes, il ne pouvait pas prononcer les sons «i» ou «ae», son langage devait être quelque peu nasal et difficile à saisir mais, apparemment, il pouvait communiquer par la parole avec ses semblables.

Et pourtant, on croit même aujourd'hui qu'il était capable de narrer des contes à ses enfants, de murmurer des prières, voire de raconter des histoires drôles.

Mieux: les hommes de Néanderthal ont peut-être eu des contacts avec nos ancêtres directs et il ne serait pas impossible dans ce cas que la langue néanderthale ait laissé des traces dans nos idiomes modernes.

Il y a environ 50 000 ans, les hommes de Néanderthal, qui vivaient en Europe et au Proche-Orient, ont été submergés par des envahisseurs de plus petite taille venus d'Afrique: nos aïeux. Pendant plusieurs milliers



Ces dioramas d'une femme portant son enfant dans ses bras et de deux hommes tenant en main des outils, exposés dans un musée de Chicago vers 1930. Les êtres aux épaules voûtées, aux bras pendants et à la station simiesque que l'on voit ci-dessus ne sauraient être représentés de manière plus excessive. Leur expression bovine est fort décevante car les Néanderthaliens furent des hommes dont l'intelligence ne fut nullement rudimentaire. (Time-Life International)

d'années, les deux cultures se sont mélangées jusqu'à la dispa-

rition des Néanderthaliens voilà 35 000 ans.

Les deux espèces étaient-elles capables de converser ensemble? Ce n'est pas impossible.

Ces hypothèses reposent sur l'examen de cerveaux humains et de singes et bien sûr sur la morphologie des squelettes d'hommes de Néanderthal.

Ces derniers étaient grands, avaient de gros os et de gros muscles, un front proéminent, des mâchoires et des dents plus menaçantes que celles de l'homme moderne. En revanche, leur cerveau était très proche du nôtre. Mais, ils ne pouvaient pas prononcer certaines de nos voyelles car leur larynx était situé plus haut dans la gorge.

Dans la communauté scientifique, on n'est pas entièrement d'accord avec ces conclusions.

Philip Lieberman, professeur de sciences cognitives et linguistiques à l'Université Brown, dit qu'il «serait étonné qu'ils n'aient pas parlé; mais quant à savoir s'ils parlaient quoi que ce soit d'humain, c'est une hypothèse qui reste à prouver».

Il ajoute que le fait qu'ils ne pouvaient pas prononcer les sons «i» ou «ae» constitue un handicap de notre point de vue car ce sont les sonorités les plus courantes des langues modernes.

Cependant, chez d'autres spécialistes de la science linguistique, on minimise cette «infirmité». Tout dépend de ce que l'on considère comme facteur le plus important pour le langage, le cerveau ou le larynx. On croit que c'est le cerveau. Au-delà de ces questions de base, de quoi pouvaient donc parler les hommes de Néanderthal? Ils vivaient de cueillette et de chasse et cela constituait probablement leur principal sujet de conversation. Mais ce n'est sans doute pas tout.

Ce qui fait dire à un spécialiste: «Ils ne parlaient pas seulement boulot. Je pense qu'ils devaient plaisanter. Et puis il y avait les préoccupations liées à la famille, la recherche d'un abri, la maladie, la vieillesse. Et puis, bien sûr, il y avait les jeux des enfants».

Bref, des hommes préhistoriques très évolués malgré une allure «primitive». (ap-tr)

MODE

Erotisme des dessous... masculins

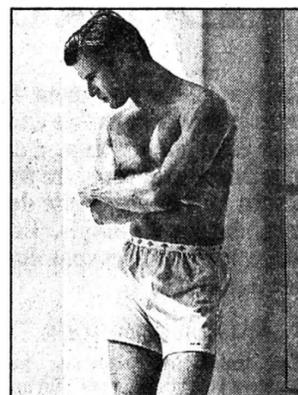
Egalité? Les hommes revendiquent l'érotisme. Caleçons coquins, tongs provocateurs, la lingerie masculine s'affiche enfin.

Charlie Chaplin, Laurel et Hardy ont laissé tomber le pantalon pour amuser la galerie. On a découvert de visu que l'homme portait culotte. L'avènement du cinématographe a coïncidé avec celui du caleçon.

Dans la Grèce antique déjà, les jeux de cirque se pratiquaient une pièce d'étoffe passée entre les jambes et nouée sur le côté. Celtes et Germains roulaient le bord supérieur de leurs «bracae» - les «braies» des Gaulois - qui ont fini par (mieux) tenir avec une ceinture.

Au XVe siècle, les bas ont pris le dessus. Si bien ajusté qu'ils ont dû être portés à même la peau... Un certain confort prisé par les élégants de l'Ancien Régime qui portaient des pantalons jusqu'aux genoux, seyants, si seyants... Le clergé, hostile à ce laisser-aller, devait se contenter de caleçons informes ouverts à l'arrière: deux longues jambières plus ou moins indépendantes, cousues sur une bande de tissu. En attendant l'élastique...

Au XIXe, une «selle», rabattue dans le dos, fermait douillettement l'entrejambe. En 1870, apparition de broderies et fermetures



colorées, des «long johns» en coton rayé ou tricot de soie, décorés à partir de 1905 de motifs en filet.

Cinquante ans encore, et les dessous sportifs américains traversent l'Atlantique: de larges shorts jusqu'au genoux (les «boxers» d'aujourd'hui) assortis de T-shirts (T pour Training). Les caleçons jetables - aussi érotiques et crisseurs que les couches de nourrissons - n'ont pas pris. Aujourd'hui, la gamme est large. Pour tous les goûts, toutes les anatomies. Enfin, les hommes osent montrer leurs dessous. Voire en jouer pour séduire. A. O.

JEUX

HORIZONTALEMENT:

1. Ile grecque. - Garantie. 2. Préfixe privatif. - Mot d'église. - Convendra. 3. Conjonction. - Portion de matière caillée. 4. Révoltés. 5. Arrivées ici-bas. - Est mauvaise à boire. 6. A une grosse graine comestible. - Roche qui finit en pavés. 7. Prêt à taux excessif. - En Seine-Maritime. 8. Utile au golf. - Mises en vers. 9. Ville danoise. 10. Coups sur tambour. - Qui entraîne la ruine.

VERTICALEMENT:

1. Comptoir de bar. - Bien accueillir. 2. Dans l'Hérault. - Roi d'Israël. 3. Erreurs grossières. 4. Rayées. - Préposition. 5. Individu. - Reçoit toutes les opinions. 6. Éprouvés. - Plainte pour dommage subi. 7. Changea de place. 8. Avait des cordes et des touches. - Légumineuses. 9. Oiseau. - Beau parleur grec. 10. Monastère grec. - Château qui domine l'Indre.

No 6556

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

Corso: 20 h 30, Le grand bleu, version longue (12 ans).
Eden: 20 h 45, Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer (16 ans); 18 h 30, Le maître de musique (7 ans).
Plaza: 16 h, 18 h 30, 21 h, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans).
Scala: 16 h, 18 h 30, 21 h, Batman (12 ans).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La femme de Rose Hill (16 ans); 3: 15 h, 20 h 45, Haute sécurité; 17 h 45, Powagqatsi (12 ans).
Arcades: 15 h, 20 h 30, V.O.s/tr. à 18 h, Batman (12 ans).
Bio: 15 h, 20 h 45, en V.O. s/tr. à 18 h 30, Le petit diable (12 ans);
Palace: 15 h, 18 h 15, 21 h, James Bond 007 - Permis de tuer (12 ans).

Rex: 15 h, 18 h 30, Les bois noirs (16 ans); 20 h 45, Emmanuelle 5 (18 ans).
Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, L'amour est une grande aventure (16 ans).

Couvet

Cinéma Colisée: 20 h 30, Les dieux sont tombés sur la tête (II).

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: relâche.

Tramelan

Cinématographe: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Suisse italienne

Suisse alémanique

ARD Allemagne 1

- 15.45 Rivediamoli insieme
- 17.15 Per i bambini
- 17.45 TG flash
- 18.00 I predatori dell'idolo d'oro
- 19.00 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Delitti perfetti... imperfetti
- 21.35 Domme di tempo di guerra
- 22.30 TG sera
- 23.00 Piaceri della musica

- 12.55 Tagesschau
- 13.00 Love Boat
- 13.55 Samschtig-Jass
- 14.20 Barock
- 16.15 Treffpunkt
- 17.00 Hoschehoo
- 17.30 Spielzeit - Playtime
- 17.50 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Knight Rider
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Tell-Star
- 21.00 Kassensturz
- 21.35 Tagesschau
- 21.50 Wir hatten uns so geliebt
- 23.50 Nachtbulletin

- 13.00 Heute
- 14.40 Videotext für alle
- 15.00 Tagesschau
- 15.05 Die Campbells
- 15.30 Träume, die keine blieben
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Bildergeschichten
- 16.45 Janna
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Einzug ins Paradies
- 21.20 Der kurze Frühling von Peking
- 22.00 Leo's
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Die Stadt Hibiskus (film)

RAI Italie 1

- 7.00 Uno mattina
- 9.40 Santa Barbara
- 10.30 TG 1-Mattina
- 10.40 Tutto Chaplin
- 11.55 Che tempo fa
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Cuori senza età
- 12.30 La signora in giallo
- 13.30 Telegiornale
- 13.55 TG 1-Tre minuti di...
- 14.00 Buona fortuna estate
- 14.10 Il mondo di Quark
- 15.00 Sette giorni Parlamento
- 15.30 Lunedì sport
- 16.00 Pippi Calzelunghe
- 16.30 I Gummi
- 17.00 Anna dai capelli rossi
- 17.30 Parola e vita
- 18.00 TG 1-Flash
- 18.15 Santa Barbara
- 19.10 E proibito ballare
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Tin men (film)
- 22.20 Telegiornale
- 22.30 Appuntamento al cinema
- 22.35 Salvatore Accardo
- 23.20 La vocalità di Vivaldi

SKY CHANNEL

- 6.30 European Business Channel.
- 7.00 The DJ Kat Show. Including The Flying Kiwi.
- 9.30 Panel Pot Pourri. Game show selection.
- 11.00 The Sullivans. Drama series.
- 11.30 SKY by Day. SKY's magazine show.
- 12.30 A Problem shared.
- 13.00 Another World. Drama series.
- 13.55 General Hospital. Drama series.
- 14.50 As the World Turns. Drama series.
- 15.45 Loving. Drama series.
- 16.15 Young Doctors. Drama series.
- 17.00-18.00 Countdown.

Allemande 2

- 9.45 ARD-Ratgeber
- 10.03 Abschied vom Norden
- 10.40 Er, sie, es
- 12.25 Globus
- 13.00 Heute
- 13.15 Bild(n)er der Chemie
- 15.25 Videotext für alle
- 15.45 ZDF-Ihr Programm
- 15.55 Heute
- 15.58 Pippi Langstrumpf
- 16.20 Logo
- 16.30 Auf Kollisionskurs
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Colt für alle Fälle
- 19.00 Heute
- 19.30 Allein gegen die Mafia
- 21.15 WISO
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Die Spur des Vaters
- 23.25 ZDF-Jazzclub
- 0.30 Heute

RTN-2001

- 6.00 Informations SSR
- 6.10 Couleur café
- 6.45 Journal régional
- 7.00 Informations SSR
- 7.45 Journal régional
- 8.00 Informations SSR
- 8.15 Revue presse neuchâtoise
- 9.00 Claire à tout faire
- 11.00 Cannibale
- 12.15 Journal régional
- 12.30 Informations SSR
- 13.00 Dédicaces
- 14.00 Secteur privé
- 16.30 Hit Parade
- 18.00 Informations SSR
- 18.20 Pyjama vole
- 18.30 Journal régional
- 19.00 Magazine thématique
- 20.00 Point de rencontre
- 24.00 Informations SSR
- 0.05-6.00 Couleur 3

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Naf-tule... vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Et si l'on parlait de vous? 16.30 Maestro... musique! 17.05 Première édition avec J.-C.-Chauray. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.30 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

- 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 L'été des Festivals. 20.30 Le Quatuor Sine Nomine. 22.40 et 0.05 Nuit des chefs-d'œuvres du XX^e siècle.

Suisse alémanique

fjm France musique

- 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.30 Gast. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 22.00 Jazz-tête. 24.00 Club de nuit.

- 2.00 Les nuits de France musique. 7.10 Certains l'aiment tôt. 8.54 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Concert plus. 17.30 Le temps du jazz: le jazz en France. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.00 Renseignements sur Apollon: Festival de Berlin. 0.30 Myosotis.

Fréquence Jura

fib Radio Jura bernois

- 7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.50 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Nostalgie. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 11.45 Jeux. 12.15 Journal FJ. 17.05 Canal rock. 18.30 Infos Jura. 18.50 Histoire de mon pays. 19.00 Anamnèse. 20.00 Couleur 3.

- 9.00 Recto-verso. 10.00 Ne faites pas attention, on nous écoute! 10.30 Jazz panorama. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 RSR 1. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado-hit. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement votre. 19.30 Les horizons classiques.

Votre journal videotex

*IMP# Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

Le testament biologique

Ce n'est pas un testament. Mais nous nous en tiendrons à cette expression, passée dans la langue courante. Il s'agit pour celui qui le rédige, d'exprimer sa volonté quant à la manière dont il veut être traité par les médecins lorsqu'il n'aura plus la possibilité de le faire savoir. Écrit comme cela, ça paraît simple. Et c'est ce qui est dangereux, parce que ça ne l'est pas du tout. Il faut essayer de procéder par ordre.

VALEUR JURIDIQUE

Les traitements médicaux ne peuvent être administrés à un individu que s'il y consent ou, en cas de coma, si les circonstances l'imposent. Par le testament biologique, l'intéressé indique à l'avance ce qu'il exige dans ce domaine. Sous l'angle purement juridique, cette indication est valable. Chacun a le droit de choisir sa mort, suicide y compris. Je laisse de côté le cas des manifestations de volonté manifestement contraires au droit (p. ex., celle consistant à ordonner à

un médecin de procéder à une amputation médicalement inutile). Mais, tout en restant sur le plan juridique, il faut nuancer:

- Le médecin a qui le malade s'est confié peut répudier le mandat et donc ne pas donner suite aux volontés du malade.

- Si le malade peut disposer de lui-même au nom des droits attachés à sa personnalité, il est clair que le médecin est aussi une personne. On ne saurait exiger qu'il agisse contrairement à l'idée qu'il se fait de l'éthique professionnelle.

- Le médecin ne sera pas toujours au courant du testament. Il devra au surplus tenir compte d'un ensemble de circonstances, notamment de l'ancienneté de la manifestation de volonté, des conditions de la signature, etc.

- Il n'est pas possible, contrairement à ce qui ressort de l'opinion exprimée par EXIT, de faire exécuter ce testament par une association.

- Le malade peut en tout temps révoquer son testament, en le détruisant, en exprimant d'autres volontés. Une révocation orale est absolument valable.

VALEUR CONCRÈTE

Même s'il est juridiquement valable, le testament biologique est à peu près dépourvu de toute portée pratique. Il y a trois raisons au moins à cela:

- Il prévoit que la poursuite

de traitements curatifs doit être abandonnée si elle dépourvue de sens («sinnlos»). Or, si un acte médical est dépourvu de sens, il est par définition exclu. Le mandat confié au médecin implique dans tous les cas, testament biologique ou non, que le traitement soit sensé.

- C'est le médecin qui doit décider à partir de quel moment un traitement curatif est dépourvu de sens. C'est par conséquent lui qui décide si les circonstances sont réunies pour donner suite à la volonté du patient. En estimant p. ex. que le coma après un accident n'est pas irréversible et que les séquelles ne seront pas graves, il continuera les soins curatifs. En cela, il respecte le testament. Et comment discuter sérieusement de son appréciation?

par Philippe BOIS
professeur à l'Université
de Neuchâtel

- Si le médecin est un bon médecin, il agira de manière sensée, et le testament est inutile. Si le médecin est un mauvais médecin («la proportion d'imbéciles est constante dans chaque groupe humain» a écrit l'un d'entre eux, prix Nobel), il interprétera la situation de la manière qui lui convient et le testament sera aussi inutile.

VALEUR PERSONNELLE

Souvent, on signe un testament biologique alors qu'on est en pleine santé ou qu'on en a l'impression. Même si la décision n'est pas prise à la légère, elle l'est dans une certaine situation. Or, lorsque la question se pose concrètement, il est fréquent que l'on change de sensibilité à ce propos. L'expérience montre que celui qui se sait atteint d'une maladie à pronostic sombre (cancer, sida, p. ex.) ne réagit plus de la même manière que lorsqu'il était en bonne santé. Il faut donc tenir compte de ce fait lorsqu'on interprète ses volontés. S'il est conscient, il peut manifester sa volonté d'en changer. Mais s'en souviendra-t-il? Et s'il est inconscient?

● L'auteur s'est notamment référé aux avis de droit des Professeurs M. Keller, d'une part, J. Guinand et O. Guilloid d'autre part, ainsi qu'aux prises de position de l'Académie suisse des sciences médicales, présidée par le Professeur B. Courvoisier.

La mort

La mort est au centre de la réflexion sur le testament biologique. On la connaît mal. De plus en plus, on la cache, on ne veut pas la voir.

Elle n'est pas conforme aux mythes d'une civilisation jogging / bronzette / performances / beauté / jeunesse / gazon soigné. Elle tranche sur la philosophie «gentil organisateur» du moment.

On n'en parle plus. Le résultat inévitable est que, devenue moins familière, elle conduit ceux qui y seront confrontés, soit tous les individus, à chercher à se prémunir de ce qu'elle peut avoir de pénible. Ils croient trop souvent pouvoir le faire par un texte.

Le problème est simplement évacué.

Il est vrai que ceux à qui l'on pourrait s'adresser pour discuter de ce problème, les médecins, ne l'abordent souvent qu'avec réticence. Après tout, leur préoccupation, c'est la guérison. Il est souhaitable que cela change. De nombreux signes encourageants apparaissent: ils sont de moins en moins rares, les médecins qui choisissent de se spécialiser dans ce domaine. Les recherches en médecine palliative, les efforts de la Société suisse de médecine palliative (relayant ceux d'autres sociétés de médecins moins engagés) indiquent un développement réjouissant.

Formules proposées

Chacun peut rédiger son «testament» biologique. Mais le problème est juridiquement compliqué et il conviendrait de s'adresser à un spécialiste. Pour cette raison, deux organisations, à ce jour, proposent une formule à remplir accompagnée d'explications.

EXIT (case postale 100, CH-1222 Vésenaz, cotisation annuelle 30 francs), propose le texte suivant (ici ramené à l'essentiel): «Après mûres réflexions et en pleine possession de mes facultés, je demande que soient considérées comme l'expression de mes volontés les dispositions suivantes:

- que l'on renonce à toute mesure de réanimation si mon cas est considéré comme désespéré ou incurable ou si, à la suite d'une maladie ou d'un accident, je devais être gravement handicapé(e) physiquement ou mentalement;

- qu'une médication antalgique à dose suffisante me soit administrée pour apaiser mes souffrances, même si celle-ci devait gêner ma mort».

Caritas Suisse (Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne, prix unitaire 3 francs): «C'est en pleine possession de mes facultés intellectuelles et après mûre réflexion que j'ai décidé de prendre les dispositions suivantes pour le

cas où je ne serais plus en état de prendre une décision plus tard:

¹ Dans le cas où je devrais souffrir d'un problème de santé n'entraînant pas immédiatement la mort, je serais reconnaissant de recevoir tout traitement médical adéquat pouvant, compte tenu de l'état des connaissances, contribuer à améliorer ma santé et à soulager mes douleurs.

² Toutefois, au cas où mes fonctions vitales seraient à tel point affectées que la probabilité de pouvoir continuer à vivre dignement (Nd1A: ces 2 derniers mots seront changés, selon une déclaration du secrétaire de la Conférence des évêques suisses) soit pratiquement nulle et que mon état me conduise automatiquement à la mort, je désire qu'il ne soit pas recouru à des mesures exceptionnelles destinées à prolonger artificiellement ma vie» (suivent des recommandations sur le soulagement de la douleur).

On ne connaît pas le texte des médecins suisses. Il sera disponible dans tous les cabinets.

Les indications ci-dessus sont données dans un but d'information. Elles ne constituent pas une incitation à remplir de telles formules.

PARTI PRIS

Le testament biologique est à la mode. Il s'agit d'un écrit par lequel une personne indique ses volontés pour le cas où, incapable de les exprimer, elle serait l'objet de soins médicaux. L'association EXIT a été la première à en proposer un modèle à ses membres, pour une cotisation de 30 francs par an. Caritas (sorte de bras séculier de l'Eglise catholique) a récemment publié un texte vendu 3 francs. La Société des médecins suisses s'apprête à faire distribuer, par l'intermédiaire de ses membres, un autre modèle, gratuit.

On assiste à l'ouverture d'un sorte de marché du testament biologique. Les raisons de cette inflation sont intéressantes à analyser. Le testament d'EXIT, signé actuellement par environ 40 000 personnes, inquiète les milieux d'église. Comme le sujet est à la mode, ils ont estimé que le meilleur moyen d'éviter que cette association prenne trop d'importance consistait à entrer en concurrence avec elle. Ils ont placé 25 000 exemplaires de leur. Les médecins suisses invoquent les mêmes raisons.

Autrement dit, parce que le testament d'EXIT pose des problèmes, au lieu de le dire, de le proclamer, d'expliquer pourquoi, on tente de récupérer la clientèle de ce genre de papier. Or, quoi qu'en disent les intéressés, les divers testaments connus ne diffèrent pas fondamentalement quant à leur nature. Simplement, celui proposé par Caritas est plus retenu dans les termes et engage moins l'association qui l'édite que celui d'EXIT.

Cette surenchère est regrettable. Elle amènera un nombre grandissant de personnes à signer les textes proposés, dont la portée est à peu près nulle. Elles se reconfortent parce qu'elles estiment avoir pris toutes mesures utiles pour leur avenir. Elles rangent soigneusement le testament biologique dans le buffet de service, entre les contrats d'assurance et le testament portant sur leurs biens.

La mort est banalisée, stérilisée, tout est propre en ordre. Mais ce n'est pas parce qu'on a trouvé une solution simpliste à un problème compliqué que ce problème devient plus simple. C'est tromper le monde que de faire croire qu'un morceau de papier peut régler la question.

Ph. BOIS



Quelques repères

Lorsqu'une personne donne la mort à une autre, c'est un homicide. Cet acte présente des particularités dans le cas ici traité. On part en effet de l'idée que le but visé est, au sens large, honorable. Lorsqu'une personne se donne la mort, on parle de suicide. Il est possible de distinguer (l'examen est superficiel) les situations suivantes:

- Les soins donnés à quelqu'un dans le seul but de maintenir sa vie végétative sont interrompus. C'est ce que l'on nomme souvent euthanasie passive. La vie qui pourrait subsister n'a plus de sens. Il en va de même lorsqu'on renonce à l'administration de certains soins, les possibilités de guérison étant quasi nulles et les souffrances découlant du traitement très pénibles. Cela peut se passer, par ex. lorsqu'un patient est atteint d'un cancer en phase terminale. Ce comportement n'est pas punissable si certaines conditions sont remplies, par ex. le consentement du patient conscient, la dé-

monstration de la fin de la vie consciente du patient inconscient.

- Une personne met fin à la vie d'une autre, sur sa demande insistante, par un acte, et pas uniquement par le choix d'une thérapeutique. Ou bien, une personne met fin à la vie d'une autre par pitié. Il s'agit de ce que l'on nomme, dans le langage courant, l'euthanasie active. L'acte est punissable, mais le juge dispose d'un grand choix (minimum possible: 3 jours d'emprisonnement avec sursis). Aux Pays-Bas, à certaines conditions extrêmement strictes, l'acte n'est pas punissable.

- Le suicide n'est pas contraire au droit, sous la réserve devenue presque théorique, du suicide raté laissant des séquelles rendant inapte au service militaire et des conséquences de cet acte en droit des assurances.

- L'assistance au suicide est punissable (3 jours avec sursis au minimum) si elle a été apportée pour un mobile égoïste.

Quelques procès sont en cours contre des responsables de l'association EXIT à ce titre.

SUICIDE, MODE D'EMPLOI

L'association EXIT publie, à côté d'un modèle de testament biologique, un guide d'autodélivrance, sorte de mode d'emploi pour un suicide réussi. Cette activité est distincte de l'autre, et le guide n'est remis qu'aux membres de longue date qui s'engagent à ne pas le faire connaître à d'autres personnes. Techniquement, c'est aux médecins de juger. Une seule citation, pour l'ambiance: «Cher membre de l'ADMD (nom de l'association), le jour où vous vous déciderez de réaliser votre acte d'autodélivrance, l'ADMD vous serait très reconnaissant de bien vouloir lui renvoyer cette feuille avec, si possible, l'indication de la méthode choisie et la dose de médicaments. Nous vous demandons cette aide pour nous permettre de sélectionner la ou les méthodes les plus utilisées dans le but d'améliorer les

prochaines éditions de ce guide».

Le conseil fédéral, questionné par le conseiller national Jean Guinand, a répondu qu'un tel guide n'était pas contraire au droit.

Le guide présente notamment deux aspects logiquement discutables. Seule une personne relativement en forme peut recourir aux recettes proposées sans aide (p. ex., la méthode combinée No 2, médicaments et gaz d'échappement, p. 32). Et il indique que dire au médecin pour obtenir de lui en dose suffisante (donc répétées) les produits nécessaires. On ose espérer que lesdits médecins, qui doivent se tenir au courant de ce qui se passe, connaissent ces conseils et ne se laissent pas surprendre.

Il y a eu en Suisse, en 1986, 1486 suicides, soit 2,4% des décès. 335 suicides étaient âgés de plus de 65 ans (0,7% des décès de cette classe d'âge).